

Point N° 5 AVENANT DE PROJET À LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Le 14 décembre 2017, le gouvernement annonçait le lancement du programme « Action Cœur de Ville », avec pour objectif de créer les conditions efficaces au renouveau et au développement des villes « de rayonnement régional ». Puis fin mars 2018, il prononçait le nom des 222 villes retenues pour faire partie de ce plan d'actions, dont celui de Colmar.

Le 23 août 2018, la Ville de Colmar et Colmar Agglomération signaient leur convention-cadre « Action Cœur de Ville » avec l'ensemble des partenaires du programme et le 8 février 2020, le périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) était validé par arrêté préfectoral.

L'article 5 de la convention « Action Cœur de Ville » prévoit, selon la démarche établie par le gouvernement, la signature d'un avenant à notre convention-cadre afin d'engager la phase de déploiement du programme.

Comme le veut la procédure au niveau national, cet avenant a préalablement été validé par l'ensemble des partenaires lors du Comité de Projet Action Cœur de Ville du 28 juin dernier, puis transmis au référent départemental d'État pour saisine et validé par le comité régional d'engagement en septembre dernier.

Suite à cela, le Conseil Municipal est appelé à prendre connaissance du contenu de cet avenant de projet à la convention cadre annexé à la présente délibération, avant signature par l'ensemble des partenaires.

En conséquence, il vous est demandé de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

LE CONSEIL

Après avoir délibéré,

PREND CONNAISSANCE

du contenu de l'avenant de projet à la convention cadre Action Cœur de Ville annexé à la présente délibération

DONNE POUVOIR

à Monsieur le Maire ou à son représentant, pour signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le Maire



Action Cœur de Ville

Phase de déploiement

Avenant de projet



**AVENANT DE PROJET
A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE
ACTION CŒUR DE VILLE – OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE
DE COLMAR**

ENTRE

- La Ville de Colmar, représentée par son Maire, Monsieur Éric STRAUMANN,
- La Ville de Horbourg-Wihr, représentée par son Maire, Monsieur Thierry STOECHNER,
- La Ville de Ingersheim, représentée par sa Maire, Madame Denise STOECKLE,
- La Ville de Turckheim, représentée par son Maire, Monsieur Benoît SCHLUSSEL,
- La Ville de Wintzenheim, représentée par son Maire, Monsieur Serge NICOLE,
- Colmar Agglomération, représentée par son 1^{er} Vice-Président, Monsieur Lucien MULLER,

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires » ;

d'une part,

ET

- L'État, représenté par Monsieur le Préfet, Monsieur Louis LAUGIER,
- Le Conseil régional du Grand-Est, représenté par son Président, Monsieur Jean ROTTNER,
- Le groupe Caisse des Dépôts et Consignations, représenté par son Directeur Régional, Monsieur Patrick FRANCOIS,
- Le groupe Action Logement, représenté par sa Directrice Régionale, Madame Caroline MACÉ,
- L'Agence Nationale de l'Habitat, représentée par son Délégué Local, Monsieur Louis LAUGIER,
- L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, représentée par son Délégué Territorial, Monsieur Louis LAUGIER,

ci-après, les « **Partenaires** financeurs » ;

d'autre part,

AINSI QUE

- La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alsace Eurométropole délégation de Colmar, représentée par sa Présidente, Madame Christiane ROTH,
- La Chambre de Métiers d'Alsace, représentée par son Vice-Président, Monsieur Raphaël KEMPF,
- Pôle Habitat Colmar Centre Alsace, représenté par son Directeur Général, Monsieur Jean-Pierre JORDAN,
- Centre Alsace Habitat, représenté par son Directeur Général, Monsieur Alain RAMDANI,

ci-après, les Autres **Partenaires locaux**.

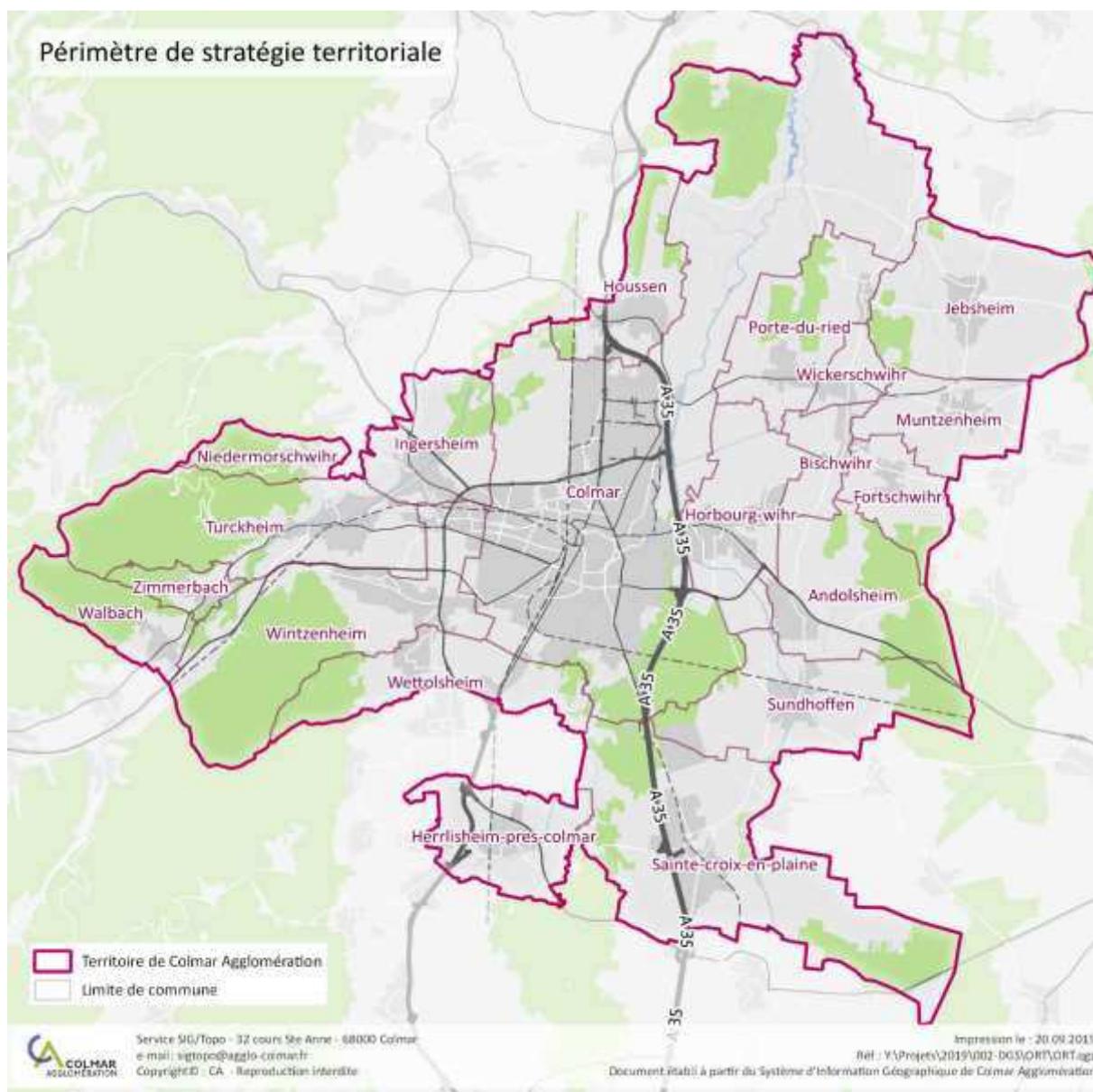
Il est convenu ce qui suit.

Cet avenant vient compléter les 9 articles contenus dans notre convention cadre initiale.

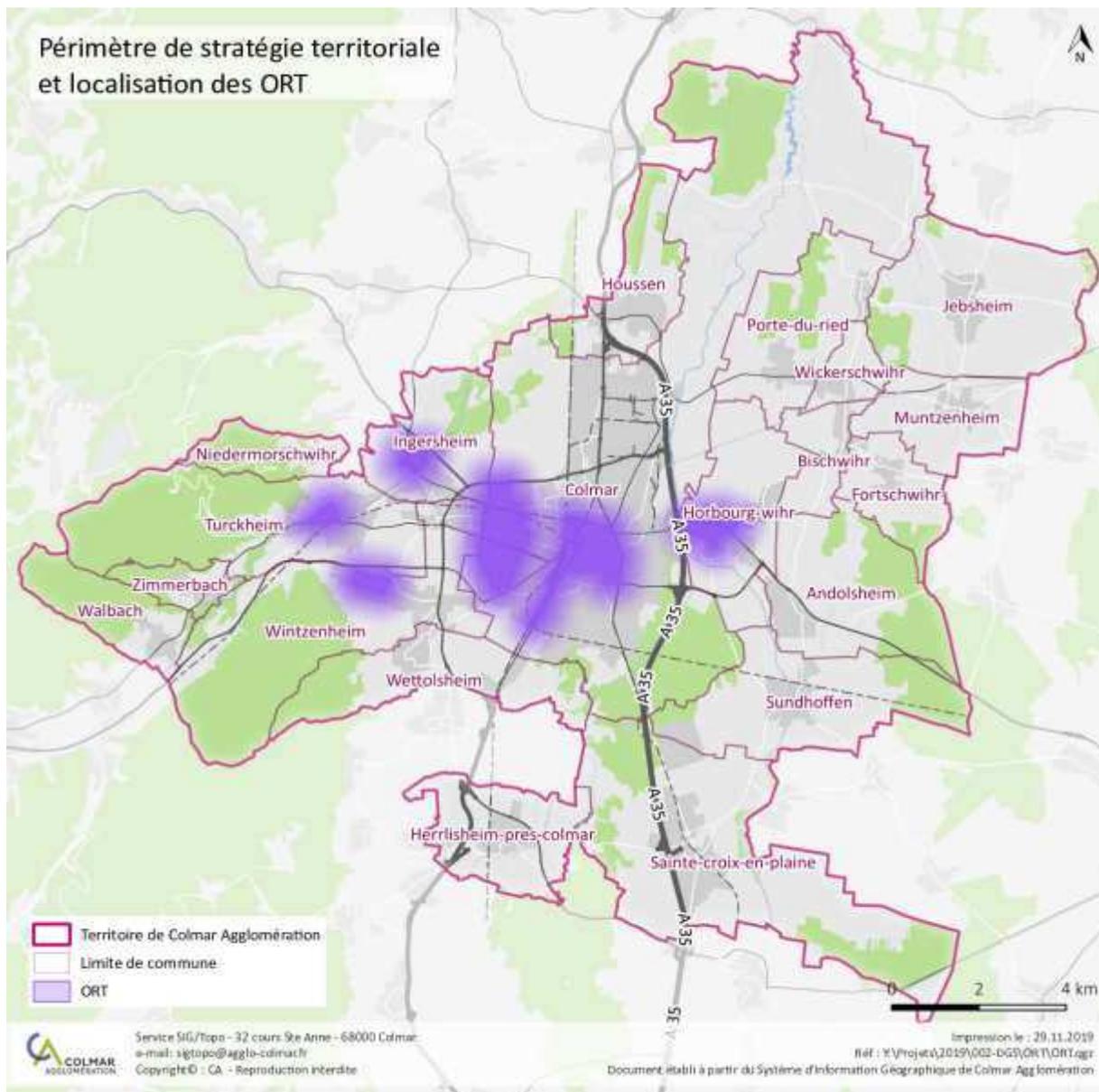
Article 10. Définition des périmètres de l'ORT

10.1 Périmètre de stratégie territoriale

Le périmètre de stratégie territoriale est le même que le périmètre d'études tel qu'il avait été défini à la signature de la convention cadre du 23 août 2018 soit l'ensemble du territoire intercommunal.

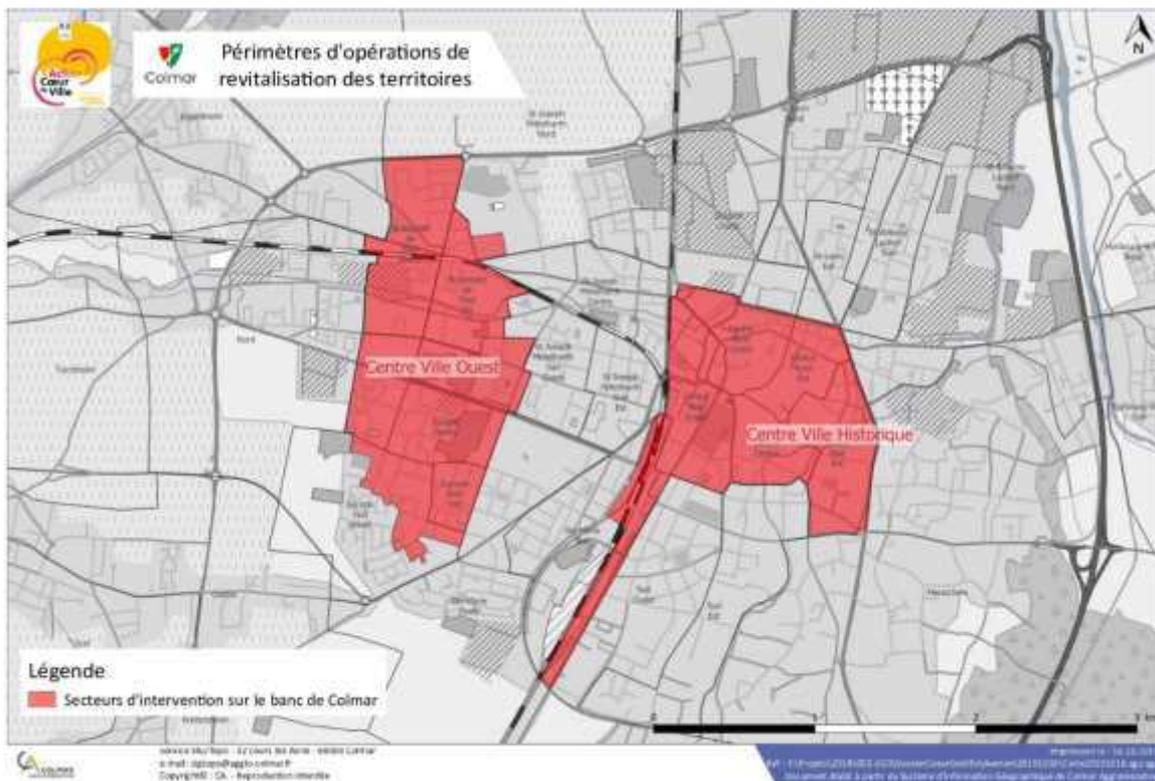


10.2 Secteurs d'intervention



Les secteurs d'intervention concernant la Ville de Colmar, tels qu'ils avaient été définis en 2018 initialement basés sur les IRIS, ont été redéfinis pour entrer en cohérence avec le cadastre dans le but :

- de s'assurer que les parcelles relatives à l'étude de la gare soient bien prises en compte,
- d'intégrer les QPV sur le quartier ouest,
- de faciliter la mise en œuvre opérationnelle des utilisations ultérieures qui en seront faites.



En dehors de ces secteurs d'intervention, quatre secteurs d'intervention distincts ont été ajoutés, correspondant aux centres villes des quatre communes les plus peuplées après la Ville de Colmar :

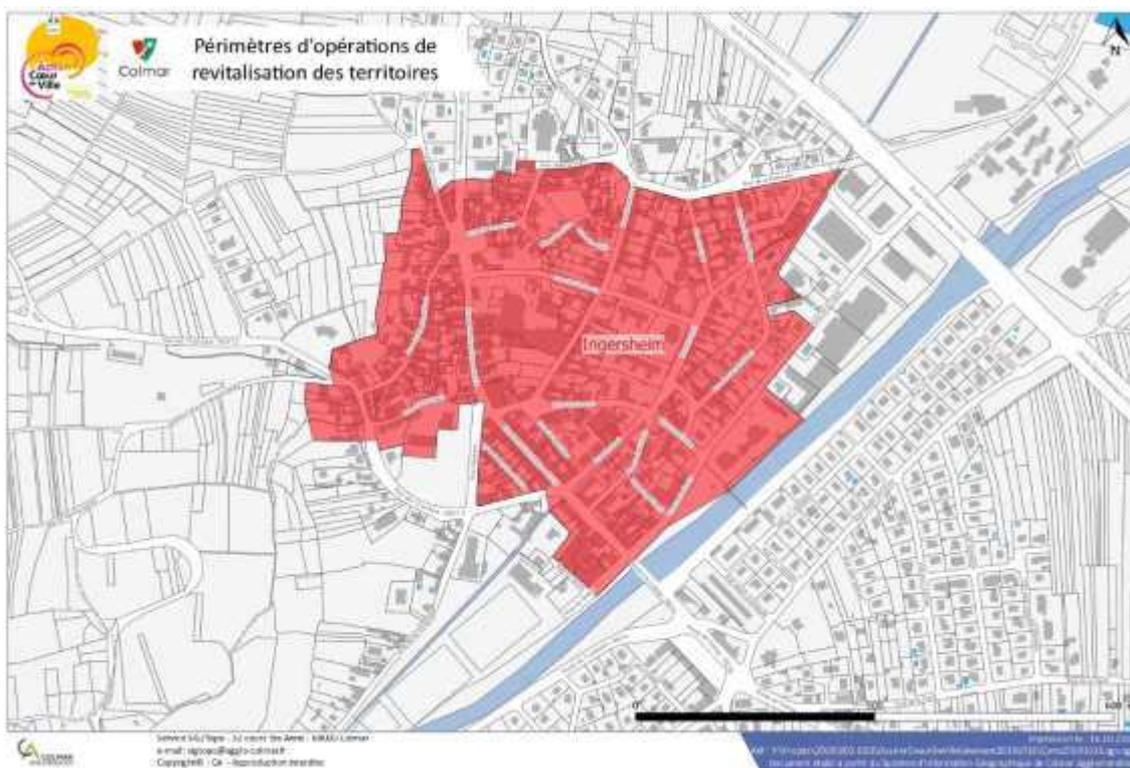
- Ingersheim,
- Horbourg-Wihr,
- Turckheim,
- Wintzenheim.

L'analyse des dynamiques à l'œuvre dans ces quatre villes montre en effet un certain nombre de similitudes :

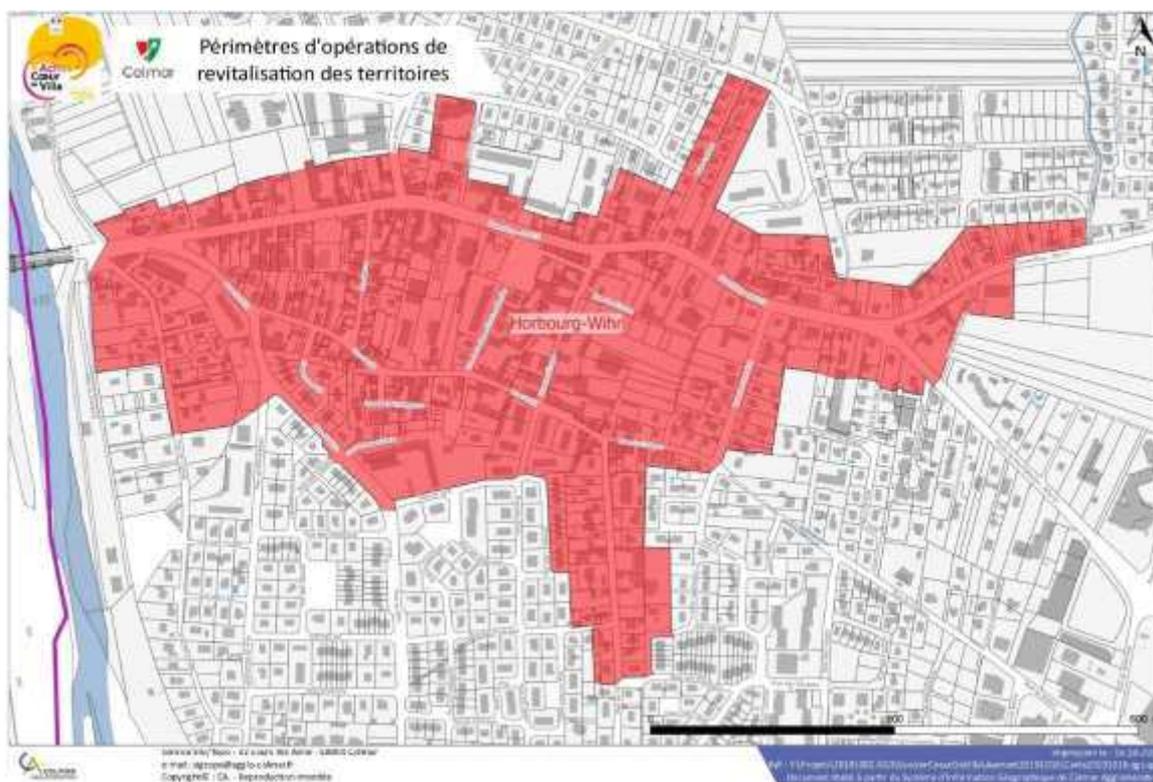
- elles sont toutes structurées autour d'une ou plusieurs rues présentant de nombreux locaux commerciaux. La présence de ces commerces reste un atout pour les communes, mais la typologie des commerces ne répond pas toujours aux besoins d'achats de proximité des habitants,
- il existe des locaux commerciaux vacants,
- le patrimoine bâti souvent très ancien mériterait d'être réhabilité pour augmenter son attractivité face aux constructions neuves souvent plus qualitatives,
- on observe une vacance de logements, ne répondant sans doute plus aux normes de qualité attendues par les habitants,
- elles sont toutes les quatre soumises à l'article 55 de la loi SRU, et sont donc contraintes dans la production de logements sociaux.

Le périmètre des secteurs d'intervention est défini sur les centralités de vie de chacune des communes englobant la ou les rues commerçantes et le bâti ancien.

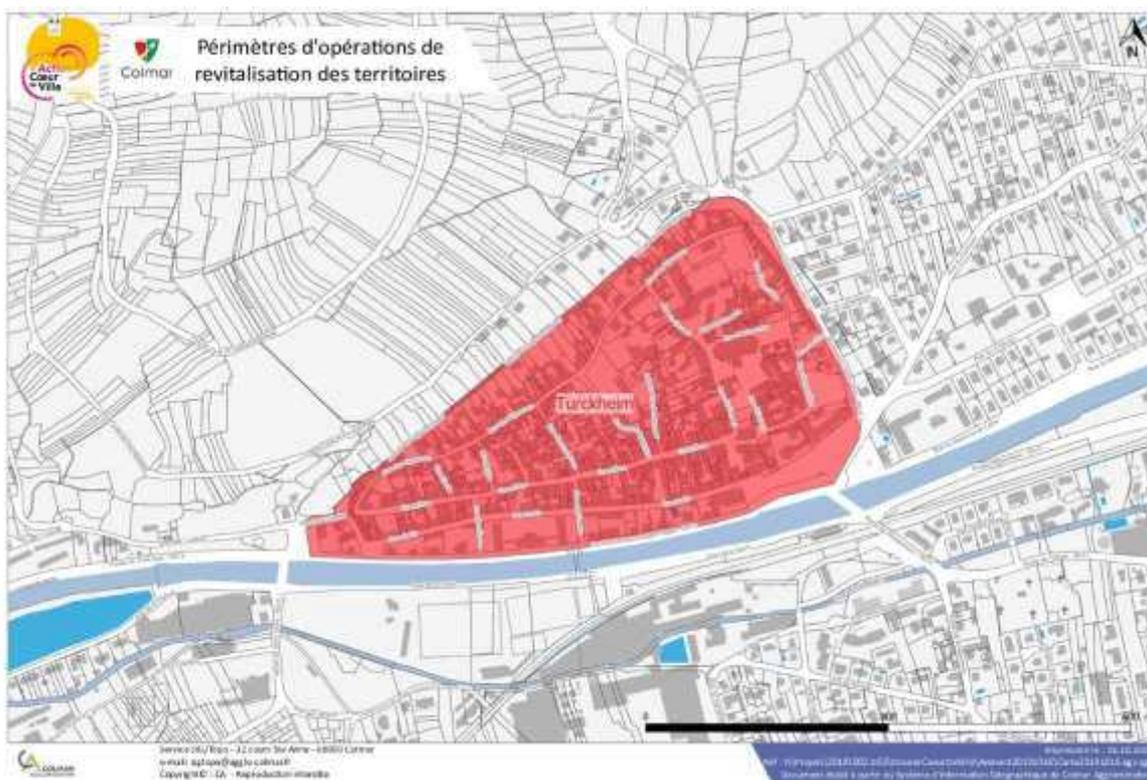
10.2.1 Secteur d'intervention d'Ingersheim



10.2.2 Secteur d'intervention de Horbourg-Wihr



10.2.3 Secteur d'intervention de Turckheim



10.2.4 Secteur d'intervention de Wintzenheim



Le plan d'actions global comprendra une étude sur ces quatre secteurs d'intervention pour améliorer la connaissance du patrimoine bâti, et entrevoir quels sont les moyens d'action possibles à mettre en œuvre pour améliorer les différentes situations rencontrées.

Article 11. Bilan de la phase d'initialisation

Dans la phase d'initialisation, la Ville de Colmar et l'Agglomération avaient produit un diagnostic du territoire, lui-même construit sur l'analyse de ses forces et faiblesses dans le dossier de candidature de mars 2018 au titre du plan national « Action Cœur de Ville ». Pour rappel, le périmètre d'études qui avait été fixé dans cette première phase était l'ensemble du territoire de l'Agglomération. Les secteurs d'intervention étaient le centre-ville historique (comprenant 5 IRIS Insee : n° 101 à 105 Centre nord-ouest, Centre nord-est, Centre sud-est, Centre, Centre sud-ouest) prolongé jusqu'à la gare et ses dépendances (en particulier la friche de l'ancienne gare de marchandises) et le centre-ville dit « Ouest » (les 5 IRIS n° 701, 702, 803, 804 et 805 Saint Vincent de Paul est, Saint Vincent de Paul ouest, Europe nord-ouest, Europe centre et Europe nord-est).

L'ensemble des parties prenantes à la Convention-Cadre signée le 23 août 2018, tout en soulignant la pertinence de l'analyse sur la situation de Colmar et sa région dans le maillage territorial et des grands axes du projet de développement qui en découlait, avait néanmoins souhaité approfondir le diagnostic via le lancement d'études complémentaires visant à mieux éclairer certains des phénomènes ou signaux faibles à l'œuvre sur le territoire. Malgré la richesse des données Insee et celles dont disposent la commune, l'Agglomération et ses partenaires, en particulier via les documents récents de planification et d'aménagement de son territoire (SCOT, PLU, PLH, PDU, Agenda 21, etc.), il est apparu en effet que nombre d'informations faisaient défaut pour étayer parfaitement le plan d'actions du projet de territoire.

Parallèlement au lancement d'actions matures dont l'opportunité et la justesse ne faisaient pas de doute et dont l'état d'avancement est détaillé à l'article 13, il a donc été décidé de lancer une série d'études qui sont désormais achevées ou en voie d'achèvement.

Ces études enrichissent le projet de dynamisation formulé initialement en précisant, sans les modifier fondamentalement, les orientations retenues précédemment.

Le périmètre d'étude a néanmoins permis d'identifier les interactions (complémentarités, concurrences, fractures, etc.) entre certaines fonctions du cœur d'agglomération et le reste du bassin de vie, ceci afin d'envisager les rééquilibrages et renforcements que pourrait nécessiter la dynamique du cœur d'agglomération.

Le périmètre de l'ORT tel que fixé séparément par arrêté préfectoral du 8 février 2020 tient compte de l'approfondissement du diagnostic réalisé au cours de l'année écoulée couvrant les cinq axes sectoriels :

- Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville ;
- Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré ;
- Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;
- Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics.

11.1 Études et/ou diagnostics finalisés

Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maître d'œuvre de l'étude	Maître d'ouvrage	Financeurs	Date de rendu
1	Étude pré opérationnelle d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat du centre-ville historique	Ville et Habitat (groupement avec d'autres BE)	Colmar Agglomération	Colmar Agglomération ANAH	Juillet 2020
1	Diagnostic accessibilité des logements sociaux	QCS SERVICES	Colmar Agglomération	Colmar Agglomération	Août 2020
1	Étude des caractéristiques quantitatives et qualitatives du parc de logements privés en copropriété présent sur l'ouest de la Ville de Colmar	URBANIS	Colmar Agglomération	Colmar Agglomération ANAH	Octobre 2020
2	Étude sur le commerce, l'artisanat et les services	AID Observatoire	Colmar Agglomération	Colmar Agglomération Banque des Territoires	Juillet 2019
2	Étude sur les flux de consommation	CCI Grand-Est	CCI Grand-Est	CCI Grand-Est	Décembre 2019
2	Étude « Tourisme et habitants » permettant de mesurer l'impact sociétal de l'activité touristique	Éric Maurence Consultants	Office de Tourisme de Colmar et sa région	OT Colmar et sa région Atout France Région Grand-Est Colmar Agglomération	Octobre 2019
3	Étude pour le renforcement de l'attractivité et le développement de l'intermodalité en gare de voyageurs de Colmar		Colmar Agglomération	Colmar Agglomération Banque des Territoires	
5	Étude Ville intelligente	ENEIS KPMG	Colmar Agglomération	Colmar Agglomération Banque des Territoires	Décembre 2019

11.2 Études et/ou diagnostics en cours

Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maître d'œuvre de l'étude	Maître d'ouvrage	Financeurs
1	Étude pré opérationnelle d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat du centre-ville historique des 4 nouveaux périmètres ORT	À venir	Colmar Agglomération	Colmar Agglomération ANAH

11.3 Études et/ou diagnostics complémentaires à venir

Sans objet

11.4 Conclusions transversales des diagnostics

La Ville de Colmar lors de son dépôt de dossier de candidature avait déjà réalisé plusieurs diagnostics qui ont abouti à un diagnostic territorial d'ensemble. Les conclusions avaient déjà été inscrites dans la Convention Cadre et le diagnostic complet était annexé à ladite convention.

Le projet de territoire avait par ailleurs été formulé selon les 5 axes sectoriels définis dans le plan national « Action Cœur de Ville ».

Au regard des conclusions des études réalisées et des actions menées depuis 18 mois, la reformulation du projet est la suivante :

Axe 1 - Offre attractive de l'habitat en centre-ville

Les objectifs restent les mêmes que dans la convention cadre du 23 août 2018, avec les évolutions récentes suivantes :

- Rééquilibrage du parc social entre les quartiers ouest et les autres quartiers de la Ville mais aussi avec les autres communes de l'Agglomération. Le 3^{ème} Programme Local de l'Habitat 2019-2024 arrêté et approuvé en Conseil Communautaire en 2020.
- Créer des logements accessibles à tous les publics ou inciter à la remise sur le marché de logements sur Colmar et, en particulier, sur le centre-ville historique.
Trois actions concrètes ont été lancées dans le sens de cet objectif :
 - L'application du dispositif Denormandie depuis le 1^{er} janvier 2019 qui permet aux futurs propriétaires bailleurs de bénéficier d'une défiscalisation lorsqu'ils rénovent un logement dans un quartier ancien. Il est proposé au titre de l'ORT (cf. article 4) d'étendre la possibilité de mettre en œuvre cette disposition qui s'applique, de fait, sur l'ensemble du ban communal continu de Colmar aux quatre nouveaux périmètres ORT additionnels des communes de l'Agglomération concernées par la Loi SRU en cohérence avec les objectifs de production de logements qui leurs sont assignés dans le PLH.
 - La mise en place à Colmar depuis le 1^{er} août 2019 de l'obligation d'enregistrement des meublés de tourisme afin de mieux encadrer le fort développement de ce phénomène.
- Recenser et évaluer le niveau de mise aux normes du parc de logements des secteurs d'intervention.
- Rénover l'habitat social pour le rendre plus accessible et répondre aux objectifs d'équilibre global de l'habitat.
- Favoriser la rénovation thermique des logements du centre-ville historique.

Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré

A. Développement commercial

Dans le diagnostic initial, il avait été fait le constat de la très bonne santé commerciale du centre-ville historique de Colmar avec un taux de vacance des cellules commerciales très faible par rapport à la moyenne nationale (7 % contre 12 %).

Il avait été néanmoins pointé la nécessité de diversifier l'offre commerciale, de favoriser les aménagements propres à faciliter la fréquentation du centre-ville par les consommateurs locaux (bassin de vie de Colmar au sens large) et de faciliter les livraisons et d'inciter les commerçants à moderniser leurs boutiques et méthodes d'approche de la clientèle, notamment en corrélation avec le volet *smartcity* (création de vitrines numériques, marketplace locale...).

Sur le centre-ville Ouest, en revanche, la fragilité des commerces avait été mise en exergue avec, avant tout, la nécessité de conforter et de redynamiser le noyau commercial Europe.

L'étude sur le commerce, l'artisanat et les services confirme la bonne santé commerciale du centre-ville historique et du bassin colmarien en général. Les dépenses annuelles totales des Habitants de Colmar Agglomération ont augmenté de + 7 % par rapport à 2014. Le taux de rétention (capacité à retenir sur place la dépense des ménages et à attirer les dépenses des ménages d'autres territoires) est de 87 %. Le taux d'évasion de la vente à distance est de 6 %. Sur Colmar Centre, malgré les *a priori* régulièrement affirmés, la part des commerces dits « touristiques » est finalement faible (moins de 15 %).

Le diagnostic montre toutefois la nécessité :

- De mieux s'attacher la clientèle de l'Agglomération (hors Ville de Colmar) et notamment les jeunes et les familles. Les recherches d'enseignes en rapport avec les besoins des habitants initiées par la Ville apparaissent d'autant plus nécessaires. L'étude des flux commerciaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie montre au niveau de l'Agglomération que pour les secteurs de l'équipement de la personne et de l'équipement de la maison, l'évasion est plus importante. L'évasion à distance pour les produits à caractère culturel ou de loisirs doit également être pris en compte.
- De repenser à terme les circuits de circulation de la clientèle mais également les fonctionnalités et prestations du centre-ville pour mieux s'attirer la clientèle. Le travail réalisé depuis de longues années sur la ceinture des parcs de stationnement et sur l'amélioration esthétique et fonctionnelle des entrées de ville avec récemment la Place du Saumon et la Montagne Vertes est souligné par l'étude tout en regrettant une communication confuse auprès des habitants sur la politique tarifaire.
- De dynamiser certains commerces qui ne se sont pas ou plus adaptés à la nouvelle donne des modes de consommation (Internet, bio, circuits courts, ...).
- D'accompagner le développement du commerce de proximité dans les communes périphériques où la construction de logements est prévisible (communes soumises à l'obligation SRU : Horbourg-Wihr, Ingersheim, Turckheim et Wintzenheim).

La stratégie souhaitable pour le centre-ville de Colmar, sur la base de plusieurs scénarii formulés par le Cabinet en charge de l'étude (AID), vise naturellement à renforcer l'attractivité du centre-ville de Colmar et des autres pôles commerciaux de l'Agglomération, notamment auprès des plus jeunes et des familles tout en ne négligeant pas la clientèle touristique en termes de retombées économiques sur les activités commerciales, artisanales et de services.

Les axes de la stratégie proposée sont les suivants :

- l'immobilier commercial : mettre en place des outils de suivi et de maîtrise de l'occupation des locaux sur certains emplacements stratégiques, adapter l'immobilier commercial aux besoins des enseignes...

- la communication et la stratégie digitale, qui doivent permettre de faire évoluer l'image du centre-ville sur des points clés tels que le stationnement, la création de lieux de rencontre et de détente,
- un travail sur le cadre urbain, la convivialité, les mobilités douces.

L'analyse du commerce sur le secteur ouest de Colmar est relativement surprenante. Certes, la vacance des cellules commerciales est importante (18 %) en lien avec la problématique de la galerie Europe, mais il est constaté une offre commerciale diversifiée en comparaison des quartiers QPV au niveau national généralement dotés uniquement d'une offre de première nécessité : alimentaire de proximité, pharmacie...

S'agissant de la Galerie des Remparts identifiée comme « entrée de ville » dans le diagnostic initial, l'opportunité d'une action forte et ciblée est confirmée. Cette action est d'ailleurs soutenue par le FISAC qui a apporté une aide financière de 157 000 € au total. La Ville a initié un travail avec le syndic de cet ensemble et les copropriétaires, qu'il sera nécessaire de poursuivre.

L'ANCT a été sollicitée pour la Galerie Europe au sein de l'espace commercial du même nom. Les démarches initiées avant la formulation du Plan Local Action Cœur de Ville, avec notamment l'aménagement du Mail Luxembourg, ont permis un véritable renouveau de ce noyau commercial avec l'ouverture de 3 nouvelles enseignes – Norma, Action et Takko – au printemps 2019. S'agissant de la galerie marchande attenante, le projet de rénovation avance lentement malgré le soutien de la Ville, de l'Agglomération, de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui ont soutenu et obtenu qu'une somme de 80 000 € du FISAC soit fléchée sur la rénovation des cellules commerciales.

L'axe 2 du Plan Local Action Cœur de Ville sur le volet commercial sera naturellement impacté dans son déploiement par les dispositions nouvelles offertes par l'outil ORT de la Loi Elan du 23 novembre 2018 qui permet de renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville via la dispense d'autorisation d'exploitation commerciale dans les secteurs d'intervention (Commerce de plus de 1000 m²) et la possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques.

Ces dispositions s'appliqueront dans les secteurs prioritaires identifiés dans la phase d'initialisation du Plan « Action Cœur de Ville » de Colmar, à savoir les 5 IRIS Insee du Centre-ville historique prolongé jusqu'à la gare et les 5 IRIS Insee du centre-ville Ouest Europe. Elles s'appliqueront également dans les secteurs d'intervention nouvellement définis par l'arrêté préfectoral au titre de l'ORT (Cf. Art 4).

Au stade du déploiement, il est convenu que la dynamisation des commerces de proximité ne concerne pas seulement la ville centre mais aussi d'autres communes de l'Agglomération qui participent à leur échelle et aux côtés de Colmar à l'animation du centre Alsace. L'attractivité du bassin de vie colmarien est en effet le fruit d'un maillage fin sur un vaste espace.

Par ailleurs, sur la base du rééquilibrage de l'habitat social contenu dans le PLH et intégré à l'axe 1 du plan local Action Cœur de Ville, la production de logements ne peut être pensée sans le développement des mobilités et du commerce de proximité à même de répondre aux besoins des populations.

Les dispositions en faveur du maintien et du développement du commerce de proximité seront donc étendues aux quatre communes soumises aux obligations de la loi SRU en dehors de Colmar (Horbourg-Wihr, Ingersheim, Turckheim et Wintzenheim) dans les quatre nouveaux périmètres d'intervention ORT.

B. Développement économique

Le diagnostic initial avait identifié deux priorités pour assurer le développement économique du centre-ville de Colmar :

- La reconversion de la friche ferroviaire de la gare de Marchandises route de Rouffach : la dynamisation du secteur gare apparaissait en effet indispensable pour assurer une meilleure articulation entre le centre-ville historique et les quartiers sud et en particulier la gare qui est un point de passage incontournable des flux urbains. Il s'agissait également, en développant ce pôle, de rapprocher les quartiers Est des quartiers Ouest séparés physiquement par cet obstacle que constitue la ligne de chemin de fer.
- Implanter dans le centre-ville Ouest des activités économiques afin d'assurer un meilleur équilibre entre habitat et emplois et de mieux ouvrir les quartiers concernés sur la ville.

La phase d'initialisation confirme et renforce encore ces priorités :

- Pour la gare, la Ville a répondu à l'appel à projets lancé par le Ministère de la Cohésion des Territoires « Réinventons nos Cœurs de Ville » et la reconversion de la gare de marchandises a été retenue par le jury en mars 2019 pour un accompagnement en 2020. Ce dispositif national en complément du Plan national Action Cœur de Ville a pour objectif de « faciliter l'émergence de projets et de programmes urbains innovants en centre-ville, adaptés aux marchés et aux besoins locaux, favorisant la transition écologique et l'inclusion sociale et valorisant le patrimoine architectural, paysager et urbain ». Colmar, comme toutes les villes sélectionnées, recevra un accompagnement dédié pour réaliser son projet, coordonné par le Plan d'Urbanisme Construction Architecture (Puca), organisme interministériel de recherche et d'expérimentation.
- Pour les secteurs Ouest, l'implantation d'une pépinière d'entreprises/tiers lieu identifiée dès le départ dans les actions matures est confirmée. Le début de construction de la structure débutera au 1^{er} semestre 2020 et entrera en service en 2022. La recherche d'implantation d'autres activités à caractère économique se poursuivra.

Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

La refonte du réseau de transport en commun dont les attendus ont été présentés et validés au début de la phase d'initialisation s'est déployée en 2019 avec la mise en œuvre de son premier axe avec un circuit de navettes électriques facilitant la mobilité et la circulation dans l'hypercentre de l'agglomération. Lancées en avril, elles sont un véritable succès avec une fréquentation quotidienne de près de 400 voyageurs, supérieure aux prévisions qui prévoyaient 300 voyages par jour. Les usagers interrogés apprécient l'efficacité du service, son confort et son respect de l'environnement ainsi que la possibilité d'un arrêt à la demande. Les lignes sont fréquentées aussi bien par des usagers réguliers que par des touristes.

La refonte du réseau de transport se poursuit en intégrant les interactions entre la ville principale et les autres pôles de l'agglomération dont le développement via la construction de logements est à prendre en compte.

La digitalisation du service aux usagers évoquée au début de la phase d'initialisation reste d'actualité mais sera menée en parallèle à la réflexion sur la stratégie du territoire en matière numérique (« Smart City »).

Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Le projet de redynamisation du cœur de ville avait intégré 2 volets :

- Le réaménagement des points d'accès au centre-ville historique avec la Place du Saumon, la Montagne Verte, la Galerie du Rempart et la gare SNCF.
- La rénovation et/ou la mise en valeur de lieux ou de bâtiments emblématiques avec la Place de la Cathédrale, la restauration du Koïfhus, la rénovation complète de la Bibliothèque patrimoniale des Dominicains et la remise à plat du plan lumière

Les études réalisées n'ont pas modifié la perception de ces priorités.

D'ores et déjà, la place du Saumon a été complètement rénovée et la Montagne verte a vu la mise en service de son parking souterrain de près de 700 places, le 22 novembre 2019 et de l'aménagement paysager en 2020.

Seul point d'évolution majeure, la réflexion sur l'entrée de ville que constitue la gare sera approfondie avec le lancement d'une étude qui permettra de mieux appréhender les transformations nécessaires des espaces, en lieu et place d'une simple réflexion sur le jalonnement comme prévu initialement.

La rénovation des lieux et ou bâtiments emblématiques a par ailleurs débuté avec le projet d'ampleur que constitue la rénovation des Dominicains – Bibliothèque patrimoniale Jacques Chirac et la mise en place du Plan Lumière dès les marchés de Noël 2018.

Au-delà des actions déjà entreprises ou annoncées (Koïfhus, place de la Cathédrale qui a fait l'objet au printemps 2019 d'un concours d'idées et projet de rénovation de la collégiale St Martin), d'autres projets vont voir le jour d'ici 2022 et intégrer le Plan Local Action Cœur de Ville, et notamment des projets portés par les 4 communes ayant rejoint l'action cœur de ville.

Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements et services publics.

La phase d'initialisation n'avait pas développé d'analyse sur cet axe, bien que la modernisation du service public entrerait dans le champ de la réflexion avec le lancement de l'étude sur la Ville intelligente (« Smart City »).

L'étude lancée en mars 2019 a permis d'aboutir fin 2019 à un plan d'actions décliné en 3 orientations et 16 actions structurantes

Orientation 1 : Toujours plus de qualité dans la relation à l'utilisateur

- Portail citoyen
- Politique d'inclusion numérique
- Ouverture des données publiques
- Outil de concertation citoyenne

Orientation 2 : Définir l'attractivité territoriale de demain

- Conciergeries numériques
- Expérimentation sur le Smart Parking
- Analyse des flux de mobilité
- Baromètre énergétique
- Mobilités alternatives

- Poubelles connectées
- Pépinières d'entreprise
- Friche
- Gestion des risques

Orientation 3 : Créer une culture du numérique pour améliorer l'action de la collectivité

- Expérimentation sur le partage de donnée
- Outil de gestion en interne
- Expérimentation sur application de signalement citoyen

Cet axe 5 sera également enrichi d'actions orientées vers :

- L'accès élargi des habitants à des activités socio-culturelles, associatives et sportives de qualité,
- Le développement de l'accueil périscolaire au cœur des périmètres ORT permettant d'accompagner la politique de reconquête des logements en centre-ville.

11.5 Synthèse transversale AFOM (Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces)

Axe	Forces / Opportunités	Faiblesses / Menaces
<p>Axe 1 – De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ville disposant d'une croissance démographique soutenue • Forte attractivité liée à une bonne réputation et à une économie dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> • Un manque de logements accessibles pour tous les publics • Un centre-ville sous contrainte (protection patrimoniale, développement touristique...) • Un parc existant pas toujours adapté aux standards actuels de confort • Un déséquilibre dans la répartition du logement social • Une progression des meublés de tourisme à surveiller/réguler
<p>Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une performance commerciale sur Colmar Agglomération forte (taux de rétention de 87 %) • Des professionnels du commerce moteurs, souhaitant investir dans leur activité à court terme, • Une forte densité commerciale, notamment des grandes et moyennes surfaces, qui participe à l'attractivité commerciale de l'agglomération • Une offre commerciale diversifiée en centre-ville et dans le quartier de l'Europe • Une vacance commerciale très faible en centre-ville • Une boucle marchande définie • Un apport complémentaire lié au tourisme reconnu comme une composante essentielle de l'économie locale • Des commerces générateurs de flux en centre-ville • Une tendance d'évolution des modes de consommation favorable • Le développement de nouveaux concepts commerciaux apportant une valeur ajoutée supplémentaire • Des professionnels dynamiques, des projets • Des projets urbains impactant positivement la commercialité • Des potentialités liées au renforcement de l'attractivité vis à vis de la clientèle locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Des enseignes de prêt à porter en centre-ville « classiques » • Une clientèle locale et des professionnels pessimistes sur le dynamisme et l'attractivité de leur centre-ville • Des chiffres d'affaires plutôt en baisse selon les professionnels • Un immobilier commercial contraint avec peu de marges de manœuvre et des loyers élevés • Une dynamique collective présente mais fragile • Une conjoncture nationale de la consommation qui continue à décliner • Une non adaptation des professionnels aux nouveaux comportements de la clientèle • Des locaux commerciaux qui ne répondent pas aux attentes des locomotives • Une « banalisation » de l'offre • Départs d'enseignes du centre-ville • Une progression de la vente à distance pouvant à terme pénaliser l'offre de centralité notamment sur les produits à caractère culturel ou de loisirs • Une mutation de l'offre commerciale vers une offre commerciale touristique du centre-ville à surveiller
<p>Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité d'accès au centre-ville • Nombre de places de stationnement suffisantes et bien situées • Un réseau de transport en commun étendu sur l'ensemble du territoire de l'agglomération • Une gare SNCF appréciée des usagers 	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre de transport en commun à développer • Une communication sur le stationnement mal appropriée du public • Une gare quelque peu éloignée des deux Centres Villes
<p>Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un cadre urbain, bâti et patrimonial attractif • Une offre de places de stationnement suffisante 	<ul style="list-style-type: none"> • Une morphologie urbaine contrainte • Des équilibres centre /périphérie à retrouver • Une offre de stationnement mal comprise • Des linéaires marchands et espaces publics qualitatifs mais assez minéraux
<p>Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne appropriation générale des outils et logiciels par les services de la Ville et de l'Agglomération • Nombreuses dématérialisations des démarches administratives • Appropriation de l'outil numérique dans une logique de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Une maturité Smart City à acquérir • Manque d'interconnexions et d'outils transversaux/collaboratifs • Multiplicité des prestataires et harmonisation à améliorer • Des outils numériques à déployer pour faciliter la connaissance et l'accès aux services aux habitants et aux touristes

Article 12. Stratégie de redynamisation - Réponse aux conclusions du diagnostic

La stratégie d'intervention pour le cœur de ville et son projet de dynamisation ont été décrits de manière détaillée dans le dossier de candidature et la convention-cadre.

Il est rappelé ci-après les grands objectifs inscrits dans la convention-cadre et leur déclinaison par sous-objectifs.

Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat

- 1 .1 - Connaître le patrimoine et le foncier existants pour le valoriser en faveur des habitants au sein des périmètres d'intervention ORT,
- 1 .2 - Conserver une dynamique de territoire par une offre de logement en phase avec les enjeux démographiques et en rééquilibrant l'implantation du logement social,
- 1 .3 - Limiter la progression des locations de meublés touristiques,
- 1 .4 - Favoriser la mise à niveau des logements pour les rendre plus attractifs (notamment sur le plan thermique),

Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

- 2 .1 - Conforter le commerce de proximité des secteurs d'intervention ORT en faveur des habitants,
- 2 .2 - Favoriser la diversification des commerces, l'offre commerciale et l'approche clientèle,
- 2 .3 - Favoriser l'action touristique comme vecteur de développement économique et d'attractivité des cœurs de ville,
- 2 .4 - Favoriser l'implantation d'activités économiques en centre-ville à Colmar et sur les périmètres ORT.

Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

- 3 .1 - Faciliter les déplacements dans l'hyper centre et les liaisons entre les quartiers, les périmètres ORT (centres-villes),
- 3 .2 - Promouvoir les énergies vertes et les mobilités douces,
- 3 .3 - Adapter le réseau de transport en commun et notamment les liaisons permettant d'accéder aux cœurs des villes,
- 3 .4 – Faciliter l'usage en proposant la digitalisation du service aux usagers.

Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

- 4 .1 - Aménager l'espace public pour améliorer le confort des habitants,
- 4 .2 - Mettre en valeur le patrimoine remarquable des périmètres ORT en faveur des habitants comme des visiteurs,
- 4 .3 – Conforter des espaces de vie en cœur de ville pour développer le bien-vivre ensemble dans le respect des Résidents,
- 4 .4 – Améliorer les points d'accès aux centres-villes historiques.

Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics

- 5 .1 - Faciliter et développer l'accès aux habitants de tous âges à des lieux et des temps d'échanges et à des activités socio-culturelles, associatives et sportives de qualité,
- 5 .2 – Développer les capacités et les qualités d'accueil de l'offre périscolaire sur les périmètres d'intervention ORT,
- 5 .3 - Développer le lien citoyen par le numérique,
- 5 .4 - Accompagner les acteurs du cœur de ville vers les défis de la « Smart City».

Article 13. Les dynamiques en cours : mise en œuvre des actions mûres

Bilan de la mise en œuvre des actions mûres :

13.1 Actions mûres engagées, état d'avancement

Action	Description succincte	Calendrier	Budget (€ HT)	Partenaires financeurs
1.1	<p>Rénovation de logements sociaux dans le centre-ville historique</p> <p>Réhabilitation de 143 logements avec amélioration de la qualité de service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours Sainte Anne : 67 logements - Clos de la Grenouillère : 41 logements - Rue Golbéry : 35 logements <p>Création de 17 logements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Saint Josse : 12 en construction neuve et 5 en restructuration 	Travaux achevés	<ul style="list-style-type: none"> - Cours Sainte Anne : 1 910 000 € - Clos de la Grenouillère : 625 000 € - Rue Golbéry : 755 000 € - Saint Josse : 1 480 000 € 	FEDER pour l'opération Cours Sainte-Anne (234 500 € de subvention) Action Logement (inclus dans la convention bilatérale) Région (rénovation énergétique) Pôle Habitat Caisse des Dépôts (prêts)
2.1	Recrutement d'un chef de projet « Action Cœur de Ville »	Réalisé		Ville / ANAH
2.2	<p>Développement des aides à l'aménagement des locaux et à la rénovation des vitrines</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aide à la rénovation des vitrines versée 58 fois depuis 2009 - L'aide à l'aménagement intérieur versée 42 fois depuis 2009 	Action continue	Depuis 2009 : - 221 000 € versés pour la rénovation des vitrines - 202 000 € pour l'aménagement intérieur	Ville Agglo
2.3	<p>Élaboration d'outils marketing de promotion de la Ville de Colmar et de ses commerces</p> <p>Création d'une page dédiée aux commerces sur le site internet de la Ville</p> <p>Brochure pour promouvoir l'attractivité du centre-ville</p>	Terminée : 2019	Temps agent + 500 €	Ville de Colmar
2.3	<p>Création d'une marketplace locale</p> <p>Projet porté par la fédération des commerçants et artisans de la Ville de Colmar, les Vitrines de Colmar</p>	Terminée : livraison décembre 2020	238 000 €	Ville de Colmar Colmar Agglo Région Grand-Est Banque des Territoires FEDER
2.4	Création d'une bourse aux locaux vacants	Terminée : www.trouver-mon-immo-pro.fr		CCI Grand-Est
2.5	<p>Pépinière d'entreprises</p> <p>Construction d'une pépinière d'entreprises dédiée à l'entrepreneuriat dans le quartier Europe. Le bâtiment comprendra des cellules de type artisanal et des plateaux de bureaux pouvant servir de tiers-lieu.</p>	Livraison prévue en début 2022	2 500 000 €	DSIL Région Grand-Est Département Agglomération
3.1	<p>Mise en place de navettes électriques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une période de test a été effectuée auprès du public du 17 au 21 septembre 2018 - Le marché d'acquisition des 4 navettes électriques « Bluebus » (avec bornes de rechargement) notifié le 5 novembre 2018 	Terminée : Livraison mars 2019, Mise en circulation depuis avril 2019	796 104 €	État/DSIL (109 500€) Agglo
4.1	Réalisation du « Mail Luxembourg »	Travaux terminés fin 2018, Aménagement paysagé achevé en juin 2019	702 000 €	État/DSIL (57 674€) ANRU/ Pôle habitat/ Région Grand Est (73 731 € de subvention)/ Ville

4.2	Mise en œuvre du Plan d'animation Lumière - 21 lieux sont concernés : Musée Unterlinden, Mairie, Archives, Théâtre, Maison des Têtes, Cathédrale, Corps de garde, Koïfhus, Tribunal, Petite Venise, Gare, Médiathèque, Champs de Mars, Place et fontaine Rapp, etc. - Mise en place des vidéos-projecteurs effectuée	Terminée : Inaugurée le 23 novembre 2018 pour l'ouverture des marchés de Noël	1 350 000 €	État/DSIL (225 000€) Ville
4.3	Achèvement du réseau de parcs de stationnement avec le réaménagement du site de la Montagne Verte (700 places)	Terminé : Livraison en décembre 2019	25 146 000 €	Région Grand-Est (500 000 € de subvention) Ville
4.4	Les Dominicains, projet culturel et économique - Les travaux ont débuté au début du 2 nd semestre 2018	Fin des travaux septembre 2021	14 350 600 €	État/Ministère de la Culture Région Grand-Est (2 M€ de subvention) Ville
4.5	Rénovation du Koïfhus Restauration du plus ancien bâtiment public de la Ville de Colmar et de ses annexes qui sont des édifices emblématiques du centre historique de Colmar, acteurs de son identité, de son rayonnement et de son attractivité	Terminée : Fin des travaux Juin 2021	3 185 000 €	DRAC Région Grand-Est Département Ville

13.2 Actions mûres non engagées mais financées (calendrier prévisionnel)

Action	Description succincte de l'état d'avancement des actions mûres	Calendrier	Budget (€ HT)	Partenaires financeurs
5.	CNAM Création d'un centre de formation du CNAM à Colmar, afin de favoriser une offre de services et de formation adaptée	Septembre 2020	Budget CNAM	CNAM

13.3 Actions mûres non engagées au plan de financement incomplet

Action	Description succincte de l'état d'avancement des actions mûres	Calendrier	Budget (€ HT)	Partenaires financeurs

Article 14. Plan d'action prévisionnel global et détaillé

Suite aux diagnostics établis et aux orientations déterminées au travers des axes et des objectifs de chaque axe, les partenaires publics et privés ont proposé un certain nombre d'actions concourant à l'atteinte de ces objectifs.

14.1 Plan d'actions global et cartographie des projets

Confère Tableau Excel par axe et par objectif et les cartographies permettant de localiser les différentes actions par axe sur les différents périmètres ORT du territoire action cœur de ville de l'agglomération de Colmar.

14.2 Calendrier détaillé du plan d'action

Confère Tableau Excel par axe et par objectif – onglet Calendrier.

Article 15. Objectifs et modalités de suivi et d'évaluation des projets

Le projet Action Cœur de Ville et de l'Agglomération de Colmar nécessite une organisation particulière afin de s'assurer que la volonté stratégique de développement soit mise en œuvre.

L'organisation s'articule autour de 3 instances :

- Le comité de projet : instance de validation

Ce comité est composé :

- Des élus de la Ville (M. le Maire, le 1er Adjoint et les Adjoints concernés)
- Des membres signataires de la convention cadre (État, Conseil Régional, Groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement, ANAH, ANRU) mais également des membres élargis (CCI, CMA, Pôle Habitat, Colmar Habitat),
- Des services concernés et des personnes extérieures pourront être associés en fonction des thématiques abordées (ABF, Office de Tourisme, etc.)
- Le comité technique restreint : instance de production

Composé de Mme la 1ère Adjointe au Maire, du Directeur Général des Services, du Directeur Général Adjoint des Services, du Chef du Projet et d'autres directeurs et responsables de projets et de certains élus en fonction de l'ordre du jour.

Il a pour objectif un rôle de production, il peut demander la mise en œuvre d'ateliers thématiques.

Le comité technique restreint, afin d'élargir sa réflexion, pourra s'appuyer sur des personnes ressources extérieures.

- Les réunions techniques de suivi : instance de suivi des projets

Composées du Directeur du projet, ces réunions doivent permettre de présenter les projets et permettre une appropriation du projet par tous. Elles permettent également à la chefferie de projet de s'assurer du suivi et du déroulement des projets.

Afin de permettre le suivi de réalisation du programme, 4 questions prioritaires sont définies.

D'autre part, chaque fiche-action intégrera des indicateurs de suivi et d'évaluation proposés par le maître d'ouvrage mais qui reprendront un certain nombre d'indicateurs proposés dans la grille de suivi et d'évaluation du projet.

Q1 : Le programme ACV a-t-il permis de revitaliser les centres-villes des 222 territoires bénéficiaires ?

Cette question porte sur les cinq axes du programme. Il s'agit de se questionner sur l'efficacité, la pertinence, l'efficience et la cohérence interne et externe du programme pour savoir si le programme a permis de répondre à l'ensemble des objectifs.

- Sous-question 1 : Comment les villes ont construit leurs projets autour des cinq axes prioritaires du programme ?
- Sous-question 2 : Est-ce que les objectifs liés aux cinq priorités du programme ont été atteints ?

Q2 : Le programme a-t-il répondu aux besoins exprimés par les villes moyennes ?

Il s'agit ici de questionner la pertinence du programme, c'est-à-dire sa valeur ajoutée. L'objectif est de savoir si les objectifs du programme ont répondu correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins réels exprimés par les villes.

- Sous-question 1 : De quelle manière les élus se sont approprié le programme ?
- Sous-question 2 : Est-ce que l'ensemble des moyens mis à disposition des villes ont été mobilisés ?

Q3 : Dans quelle mesure le partenariat a joué un rôle dans le déploiement du programme ?

Il s'agit de mesurer combien d'acteurs sont mobilisés, en interne et en externe, au sein du programme et si leur nombre et leurs actions permettent de répondre aux objectifs. En interne, il s'agit de mesurer l'adéquation entre le programme et l'équipe qui le porte. En externe, il s'agit aussi de savoir si les acteurs sont complémentaires entre eux.

- Sous-question 1 : De quelle manière les partenaires financiers ont adapté leur offre de service aux villes ACV ?
- Sous-question 2 : De quelle manière l'expertise de chaque partenaire a été sollicitée par les villes ?

Q4 : Les ressources financières, humaines et techniques affectées au programme ont-elles été investies sur cinq ans de manière optimale ?

Il s'agira de savoir si le programme a utilisé de manière rationnelle les moyens financiers mis à disposition et si les objectifs ont été atteints à moindre coût (humain, financier, organisationnel). Il ne s'agit pas seulement du volet financier, mais aussi des volets temporels et humains.

- Sous-question 1 : De quelle manière les aides financières (Etat et partenaires) ont été mobilisées pour répondre aux besoins de financement ?
- Sous-question 2 : Comment ont été mobilisés les agents ACV (référents et directeurs de projet) ?
- Sous-question 3 : Comment les différentes phases du programme se sont articulées aux difficultés locales ?

Ces questions portent sur cinq critères évaluatifs :

	Q1	Q2	Q3	Q4
Efficacité	X			
Pertinence	X	X		
Efficience	X			X
Cohérence interne	X		X	
Cohérence externe	X		X	

Q1 : Le programme ACV a-t-il permis de revitaliser les centres-villes des 222 territoires bénéficiaires ?

Critères	Indicateurs	Sources
C.1.1. Le marché du logement est plus adapté, plus attractif, et plus dynamique	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de transactions enregistrées - Nombre de logements subventionnés - Taux de logements vacants et nombre de logements vacants remis sur le marché - Nombre de logements réhabilités, dans le cadre d'une intervention en ORI, en NPNRU, en OPAH - Taux de logements rénovés énergétiquement + DPE dans les mutations (efficacité du taux de logements rénovés) - Évolution de la consommation énergétique des villes - Évolution du prix du marché et comparaison avec l'évolution des prix sur le reste de la commune - Nombre de logements construits dont ceux dans le cadre d'une opération en RHI - Nombre de logements adaptés pour l'autonomie des personnes (subvention ANAH) 	<ul style="list-style-type: none"> o Engagements financiers des partenaires (Action logement, ANAH, Banques des territoires) o Baromètre de l'immobilier des villes (Notaires et ANCT) o Tableau de recensement des projets ACV o Données de la Mission de lutte contre la vacance (DHUP) o Données ENEDIS (partenariats ACV/ENEDIS)
C.1.2. Le développement commercial et économique de la ville est rééquilibré en faveur du centre-ville	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux commerces - Typologie des commerces - Taux de vacance commerciale et évolution - Nombre d'entreprises en cœur de ville - Nombre de salariés dont le lieu de travail est en centre-ville - Nombre de prêts accordés à des indépendants dans les villes ACV et répartition des prêts par activité - Présence de tiers lieux - Taux de l'emploi industriel de la commune centre/EPCI - Nombre de m² de surfaces commerciales en périphérie - Taux de chômage 	<ul style="list-style-type: none"> o Données de l'entreprise CODATA o Tableau de recensement des projets ACV o Etude nationale sur la vacance commerciale (ANCT – DGE) o Données de suivi de la SIAGI o Données CCI France o Données DGE

Q1 : Le programme ACV a-t-il permis de revitaliser les centres-villes des 222 territoires bénéficiaires ?

C.1.3. Les mobilités permettent des déplacements plus durables et un accès facilité au centre-ville, et les services numériques favorisent les usages du cœur de ville	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure et évolution des flux entre centre-ville et périphérie (en cours de définition) - Mesure et évolution des flux entre la commune et son bassin de vie - Typologie des projets de mobilité (TC, mobilité douce...) - Nombre de foyers ayant le THD - Usages et fréquentation des infrastructures numériques (plateforme de centre-ville, etc) - Présence de bornes de recharge électrique 	<ul style="list-style-type: none"> o Tableau de recensement des projets ACV o Etudes Sites et Cités remarquables o Données de flux à construire avec partenaires publics et privés o Données du Cerema o Sondages auprès des habitants
C.1.4. Le patrimoine est valorisé	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et typologie des projets de valorisation du patrimoine - Dispositifs de valorisation/protection du patrimoine proposés 	<ul style="list-style-type: none"> o Tableau de recensement des projets ACV o Étude sites & cités remarquables o Retours qualitatifs
C.1.5. L'accès à l'offre culturelle, de loisirs et de l'enseignement supérieur est favorisé	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'antennes CNAM ouvertes - Nombre de nouveaux cinémas ou ayant fait l'objet d'extension situés au sein du périmètre ORT et fréquentation - Nombre et chiffre d'affaire des commerces culturels en centre-ville - Nombre de micro-folies - Nombre de bibliothèques bénéficiant du Plan bibliothèques - Nombre de villes concernées par le pass culture 	<ul style="list-style-type: none"> o Tableau de recensement des projets ACV o Données issues de l'AMICNAM o Etude Sites et Cités remarquables o Données de l'ADRC o Sondages auprès des habitants o Données du Ministère de la culture
C.1.6. Les services publics sont mieux identifiés par les habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'équipements publics en centre-ville et en périphérie - Nombre de projets portant sur la rénovation d'un bâtiment de service public 	<ul style="list-style-type: none"> o Tableau de recensement des projets ACV o Sondages auprès des habitants o Données de la BPE
C.1.7. Les questions autour de la transition énergétique et écologique sont mieux prises en compte	<ul style="list-style-type: none"> - Production énergies renouvelables - Typologie des mobilités propres - Nombres de projets portant sur l'agriculture urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> o Données MTES o Données DHUP o Données BDT

Q2 : Le programme a-t-il répondu aux besoins exprimés par les villes moyennes ?		
Critères	Indicateurs	Sources
C.2.1. Les orientations du programme sont adaptées au profil des 222 villes et répondent à leurs attentes	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance objectifs/profil des villes retenues • Equipe ACV dédiée • Nombre de villes début/fin de programme • Appropriation du programme ACV par les élus • Historique des politiques urbaines déjà mises en place • Perception du programme par les habitants des villes 	<ul style="list-style-type: none"> • Tableaux de suivi ACV • Entretiens auprès des référents ACV • Sondage / questionnaire échelon régional, départemental et communal • Données ANRU • Sondages auprès des habitants
C.2.2. Le programme a un effet de levier sur l'action des acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et typologie des bonnes pratiques identifiées • Liste des pratiques innovantes classées selon les axes • Développement de partenariats avec des acteurs locaux • Nombre d'opérations enclenchées dans le cadre de l'AMI RCV • Nombre d'opérations enclenchées dans le cadre de l'AMI CNAM • Nombre de prix graines de boss locaux • Nombre d'actions sous maîtrise d'ouvrage d'investisseurs / opérateurs privés • Etudes du des projets innovants • Perception du programme par les habitants des villes 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des bonnes pratiques ACV • Entretiens auprès des directeurs de projets ACV • Liste des partenariats locaux villes/entreprises, associations ou acteurs locaux • Tableau de recensement des projets ACV • Recensement des études par la Banque des Territoires • Sondages auprès des habitants
C.2.3. Les cinq axes du programme sont mobilisés par les villes	<ul style="list-style-type: none"> • Classement des axes prioritaires à plusieurs échelles territoriales • Répartition budgétaire au sein des villes par axe d'intervention • Mobilisation des autres ministères 	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de recensement des projets • Données fournies par les villes
C.2.4. Le programme ACV s'articule avec les ORT	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre conventions ORT/villes ACV • Arguments principaux ayant conduit les villes à homologuer leur convention ACV en ORT 	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de suivi • Recensement des ORT
C.2.5 Les habitants sont satisfaits de leur centre-ville et l'attractivité touristique augmente	<ul style="list-style-type: none"> • Perception des effets du programme par les habitants • Fréquentation touristique en centre-ville • Nombre d'équipements touristiques • Fréquentation du centre-ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Sondages auprès des habitants • Données relatives au tourisme

Q3 : Dans quelle mesure le partenariat a joué un rôle dans le déploiement du programme ?		
Critères	Indicateurs	Sources
C.3.1. La coordination des quatre partenaires permet de mieux répondre aux besoins des villes	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Comitologie partenariale ➔ Nombre d'évènements organisés ➔ Résorption et persistance de points de blocage partenariaux ➔ Nombre de comité local projet de projet ou autres rencontres ➔ Nombre et typologie de co-financements ➔ Nombre d'actions partenariales réalisées (Forum des solutions, AMI CNAM...) 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Calendrier des rencontres pour les différents échelonsterritoriaux / tableau suivi animation ➔ Entretiens individuels et groupés avec les membres duCOFIL ➔ Entretiens avec les référents et Directeurs de projet ACV ➔ Questionnaire/enquête auprèsdes villes
C.3.2. Le programme a accueilli de nouveaux partenaires tout au long de son déploiement	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Nombre de nouveauxpartenariats ➔ Nombre de partenaires locaux et typologie ➔ Nombre d'acteurs économiques concernés (partenaires privés) et typologie ➔ Nombre de projets menés avecles nouveaux partenaires et répartition géographique 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Tableau de suivi des nouveaux partenariats ➔ Nombre de conventions de partenariat signées ➔ Entretiens avec les référents et Directeurs de projet ACV ➔ Tableau de recensement desprojets ACV
C.3.3. Le programme a mobilisé plusieurs autres services / ministères	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Nombre de ministères concernés et interventions ➔ Nombres actions interministérielles ➔ Suivi du dispositif Réinventons noscœurs de villes 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Liste ministères concernés etprojets menés avec eux ➔ Etude Sites et citésremarquables
C.3.4. Le programme mobilise l'ensemble des échelons territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Nombre d'échelons mobilisés / acteurs locaux selon responsabilité ➔ Fréquence des rencontres ➔ Articulation du suivi et de l'animation ➔ Répartition des actions selon la maîtrise d'ouvrage (communale / communautaire) 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Tableau de suivi ACV ➔ Entretiens auprès des référentset directeurs de projets ACV

Q4 : Les ressources financières, humaines et techniques affectées au programme ont-elles été investies sur cinq ans de manière optimale ?

Critères	Indicateurs	Sources
C.4.1. L'Etat et les partenaires ont respecté leurs engagements financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Total des engagements financiers échelle nationale et régionale • Couverture, équilibre et/ou déséquilibres géographiques • Taux d'utilisation de chaque outil financier / capacité des porteurs de projet à mobiliser les financements partenariaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau engagements financiers • Entretiens individuels avec les partenaires financiers du programme
C.4.2. Les différentes phases du programme ont été respectées	<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier des phases selon les villes • Adaptation des villes aux échéances fixées (signature des avenants) pour la mise en œuvre et la qualité de leur projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de suivi des avenants ACV • Doctrine des signatures d'avenants • Entretiens auprès des référents et directeurs de projet ACV
C.4.3. Effet de levier grâce à l'additionalité des ressources financières et humaines employées	<ul style="list-style-type: none"> • Effet d'éviction minimal • Nombre de Directeurs de projet co-financés par l'ANAH • Articulation entre les différentes offres d'accompagnement en ingénierie • Satisfaction villes 	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau suivi des engagements financiers • Recensement des aides proposées dans le cadre du programme ACV • Entretiens auprès des référents et directeurs de projet ACV
C.4.4. L'ensemble des acteurs du programme ont été mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle et responsabilité de chacun • Formation / information des chefs de projets • Association des habitants / publics aux projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille auto-évaluation villes • Formations CNFPT et animation e-communauté • Entretiens référents • Entretiens équipe ACV • Entretiens partenaires

Fait à Colmar, le

Ville de Colmar	Colmar Agglomération	État
Représentée par son Maire, Monsieur Éric STRAUMANN	Représentée par son Vice-Président, Monsieur Lucien MULLER	Représenté par Monsieur le Préfet, Louis LAUGIER
Conseil Régional du Grand Est	Le groupe Caisse des dépôts	Le groupe Action Logement
Représenté par son Président, Monsieur Jean ROTTNER	Représenté par son Directeur Régional, Monsieur Patrick FRANCOIS	Représenté par sa Directrice Régionale, Madame Caroline MACÉ
ANAH	ANRU	CCI Alsace Eurométropole Délégation Colmar
Représentée par son Délégué Local, Monsieur Louis LAUGIER	Représentée par son Délégué Territorial, Monsieur Louis LAUGIER	Représentée par sa Présidente, Madame Christiane ROTH
Chambre de Métiers d'Alsace	Pôle Habitat	Centre Alsace Habitat
Représentée par son Vice-Président, Monsieur Raphaël KEMPF	Représenté par son Directeur, Monsieur Jean-Pierre JORDAN	Représenté par son Directeur, Monsieur Alain RAMDANI

Ville de Horbourg-Wihr	Ville de Ingersheim	Ville de Turckheim
Représentée par son Maire, Monsieur Thierry STOEGBNER	Représentée par son Maire, Madame Denise STOECKLE	Représentée par son Maire, Monsieur Benoît SCHLUSSEL
Ville de Wintzenheim		
Représentée par son Maire, Monsieur Serge NICOLE		

ANNEXES

Annexe 0 Préambule – Liste des rues contenues pour tout ou partie dans le périmètre ORT

Colmar – Centre-Ville Historique

2 Février (Place du)	Grunewald (Rue Mathias)	Rapp (Rue)
4ème Bataillon des Chasseurs à Pied (Rue du)	Hartemann (Place Général André Hartemann)	Reims (Rue de)
5ème Division Blindée (Rue de la)	Haslinger (Place)	Reiset (Rue de)
Abattoir (Rue de l')	Henry Wilhelm (Rue)	Rempart (Rue du)
Alsace (Avenue d')	Herse (Rue de la)	République (Avenue de la)
Alspach (Rue d')	Hertenbrod (Impasse)	Richard (Rue Edouard)
Ancêtres (Petite rue des)	Hertrich (Rue)	Roesselmann (Rue)
Ancêtres (Rue des)	Hoffmeister (Impasse)	Roses (Rue des)
Ancienne Douane (Place de l')	Hôpital (Rue de l')	Rouffach (Route de)
Ancienne Mairie (Rue de l')	Ingersheim (Route d')	Rueil (Rue de)
Ancienne Poste (Rue de l')	Jeanne d'Arc (Place)	Ruest (Rue)
Ange (Rue de l')	Joffre (Avenue)	Saint Eloi (Rue)
Artisans (Rue des)	Kléber (Rue)	Saint Guidon (Rue)
Augustins (Rue des)	Laboureurs (Rue des)	Saint Jean (Rue)
Bains (Rue des)	Landeck (Rue)	Saint Josse (Rue)
Bâle (Route de)	Lasch (Rue Georges)	Saint Martin (Rue)
Basque (Rue)	Lattre de Tassigny (Avenue Jean de)	Saint Nicolas (Rue)
Bateliers (Rue des)	Lattre de Tassigny (Place Jean de)	Saint Pierre (Boulevard)
Blés (Petite rue des)	Lavandières (Quai des)	Sainte Anne (Cours)
Blés (Rue des)	Lavandières (Rue des)	Scheurer-Kestner (Place)
Boulangers (Rue des)	Leclerc (Boulevard du Général)	Schickele (Rue)
Bruat (Rue)	Lycée (Place du)	Schlumberger (Rue Camille)
Canard (Rue du)	Lycée (Rue du)	Schongauer (Rue)
Cathédrale (Place de la)	Magasin à Fourrages (Rue du)	Schwendi (Rue)
Champ de Mars (Boulevard du)	Mairie (Place de la)	Sélestat (Route de)
Chantier (Rue du)	Maison-Rouge (Impasse de la)	Semm (Rue de la)
Charpentiers (Rue des)	Manège (Rue du)	Serruriers (Rue des)
Chasseur (Rue du)	Mangold (Rue)	Sinn (Quai de la)
Chauffour (Rue)	Marchands (Rue des)	Six Montagnes Noires (Place des)
Cigogne (Rue de la)	Marché aux Fruits (Place du)	Stanislas (Rue)
Clefs (Rue des)	Marne (Avenue de la)	Taillandiers (Rue des)
Conseil Souverain (Rue du)	Martyrs de la Résistance (Place des)	Tanneurs (Petite rue des)
Corberon (Rue Nicolas de)	Mercièr (Rue)	Tanneurs (Rue des)
Cordonniers (Rue des)	Messimy (Rue)	Têtes (Rue des)
Corneille (Rue de la)	Molly (Rue Berthe)	Thann (Rue de)
Dominicains (Place des)	Montagne verte (Rue de la)	Thannaeckerlé (Sentier du)
Eau (Rue de l')	Morel (Rue)	Theinheim (Rue de)
École (Place de l')	Moulins (Rue des)	Tilleuls (Rue des)
Écoles (Rue des)	Mouton (Rue du)	Tisserands (Rue des)
Edighoffen (Rue)	Nesslé (Rue)	Tonneliers (Rue des)
Église (Rue de l')	Neuf-Brisach (Route de)	Tour Verte (Passage de la)
Enceinte (Rue de l')	Nord (Rue du)	Tourneurs (Rue des)
Est (Rue de l')	Ourdisseurs (Rue des)	Triangle (Rue du)
Etroite (Rue)	Ours (Rue de l')	Tripiers (Rue des)
Fleurent (Rue Jean-Baptiste)	Peyerimhoff (Rue de)	Trois Epis (Rue des)
Fleurs (Rue des)	Pfeffel (Rue)	Truite (Rue de la)
Fribourg (Avenue de)	Poilus (Rue des)	Turenne (Rue)
Gare (Place de la)	Poissonnerie (Quai de la)	Unterlinden (Rue d')
Gare (Rue de la)	Poissonnerie (Rue de la)	Vauban (Rue)
Gaulle (Avenue du Général de)	Porte-Neuve (Rue de la)	Vernier (Rue)
Golbéry (Rue)	Potiers (Rue des)	Weinemer (Rue)
Grand'Rue	Preiss (Rue Jacques)	Wickram (Rue)
Grenouillère (Clos de la)	Prêtres (Rue des)	Woelfelin (Rue)
Grenouillère (Rue de la)	Rapp (Place)	

Colmar – Centre-Ville Ouest

Ammerschwihr (Rue d')
Amsterdam (Rue d')
Athènes (Rue d')
Beblenheim (Rue de)
Belfort (Rue de)
Belgrade (Rue de)
Bennwihr (Rue de)
Bergheim (Rue de)
Berlin (Rue de)
Berne (Rue de)
Betz (Rue Docteur Paul)
Budapest (Rue de)
Confins (Chemin des)
Copenhague (Rue de)
Dahlias (Rue des)
Diener (Rue Marco)
Eisenstadt (Rue d')
Europe (Avenue de l')
Fileurs (Rue des)
Forge (Rue de la)
Foulonnerie (Rue de la)
Frank (Rue Anne)
Genève (Rue de)
Griesbach (Rue de)
Gunsbach (Rue de)
Hirondelles (Rue des)

Hunawihr (Rue de)
Hyde (Rue de)
Ingersheim (Route d')
Kastelberg (Rue du)
Katzenthal (Rue de)
Kientzheim (Rue de)
Lauenstein (Rue du)
Lausanne (Rue de)
Lemire (Rue de l'Abbé)
Liberté (Avenue de la)
Lisbonne (Rue de)
Logelbach (Rue du)
Londres (Rue de)
Lucca (Rue de)
Lugano (Rue de)
Luxembourg (Rue de)
Madrid (Rue de)
Marguerites (Rue des)
Mésanges (Rue des)
Mittelwihr (Rue de)
Neuchâtel (Rue de)
Niedermorschwihr (Rue de)
Oslo (Rue d')
Paris (Avenue de)
Petit Ballon (Rue du)
Pétunias (Rue des)

Poudrière (Rue de la)
Prague (Rue de)
Princeton (Rue de)
Rainkopf (Rue du)
Riquewihr (Rue de)
Risler (Rue Georges)
Rome (Avenue de)
Schaedelin (Rue Henri)
Schongau (Rue de)
Schuman (Rue Robert)
Schweitzer (Rue Docteur Albert)
Sigolsheim (Rue de)
Sint Niklaas (Rue de)
Soultzbach-les-Bains (Rue de)
Stockholm (Rue de)
Tanet (Rue du)
Trois Châteaux (Rue des)
Turckheim (Rue de)
Varsovie (Rue de)
Vienne (Rue de)
Walbach (Rue de)
Wasserbourg (Rue de)
Wihr-au-Val (Rue de)
Zellenberg (Rue de)
Zimmerbach (Rue de)
Zurich (Rue de)

Horbourg-Wihr

1er Février 1945 (Rue du)
5ème Division Blindée (Rue de la)
8 mai 1945 (Rue du)
Alpes (Rue des)
Bourgogne (Rue de)
Cévennes (Rue des)
Château (Rue du)
Colmar (Rue de)
Écoles (Rue des)
Gallien (Rue)

Grand'Rue
Ill (Rue de l')
Jardins (Rue des)
Kreuzfeld (Chemin du)
Neuf-Brisach (Route de)
Neuve (Rue)
Nord (Rue du)
Normandie (Rue de)
Paix (Rue de la)
Parc (Rue du)

Prétoiriens (Allée des)
Pyrénées (Rue des)
Rhin (Rue du)
Romains (Rue des)
Roseaux (Impasse des)
Scierie (Cours de la)
Sports (Rue des)
Synagogue (Rue de la)

Ingersheim

22 Août (Rue du)
Ammerschwih (Rue d')
Batteuse (Rue de la)
Clemenceau (Rue)
Deybach (Rue)
Écoles (Rue des)
Fecht (Quai de la)
Florimont (Rue du)

Foch (Rue du Maréchal)
Frank (Rue Anne)
Jeanne d'Arc (Rue)
Juifs (Rue des)
Masson (Rue Laurent)
Pau (Rue du Général)
Poilus (Rue des)
Quai (Rue du)

Rempart (Rue du)
République (Rue de la)
Rivière (Rue de la)
Stade (Rue du)
Steinle (Rue Joséphine)
Trois Epis (Rue des)
Tuilerie (Rue de la)

Turckheim

Bénédictins (Rue des)
Boulangers (Impasse des)
Brûlée (Rue)
Cigogne (Rue de la)
Conseil (Rue du)
Écoles (Impasse des Anciennes)
Écoles (Rue des)
Église (Place de l')

Est (Rue de l')
Etroite (Rue)
Forgerons (Rue des)
Fossés (Rue des)
Grad (Boulevard Charles)
Grand'Rue
Grenouillère (Rue)
Pfleger (Quai du Docteur Joseph)

République (Place de la)
Sainte Anne (Rue)
Têtes (Impasse des)
Tir (Rue du)
Tuilleries (Rue des)
Turenne (Place)
Vignerons (Rue des)
Wickram (Rue)

Wintzenheim

Ancienne Église (Rue de l')
Arras (Rue d')
Baerental (Rue de)
Basse Porte (Rue de la)
Brasserie (Rue de la)
Capelle (Rue du Lieutenant)
Castelnau (Rue)
Chapelle (Rue de la)

Cigogne (Rue de la)
Clemenceau (Rue)
Dichelgraben (Chemin du)
Dietrich (Rue François)
Etroite (Rue)
Fêtes (Place des)
Galz (Rue du)
Hohlandsbourg (Rue du)

Jardins (Impasse des)
Joffre (Rue du Maréchal)
Laboureurs (Rue des)
Lattre de Tassigny (Avenue de)
Leclerc (Avenue du Maréchal)
Logelbach (Rue du)
Martyrs (Rue des)

Annexe 1– Conclusions des études finalisées

SYNTHESES

➤ Étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU dans le centre-ville de Colmar

Diagnostic de l'occupation sociale et du parc résidentiel du centre-ville

Le centre-ville est un quartier qui accueille des ménages jeunes et de petite taille : les 18-39 ans y sont sur-représentés par rapport à la moyenne communale. A l'inverse, les enfants y sont, proportionnellement, peu nombreux montrant un déficit d'attractivité pour les familles avec enfant(s). Les séniors sont sensiblement aussi représentés qu'à l'échelle communale avec un poids qui s'accroît rapidement sous l'effet du vieillissement.

Le centre-ville accueille davantage de cadres et de professions intermédiaires que la commune de Colmar. Il s'agit d'une tendance qui se renforce avec une forte diminution du poids des ouvriers dans la population du centre-ville (-16%) sur la période 2010-2015 contre une évolution de +15% pour les cadres. On peut donc présumer une tendance récente à la gentrification du centre-ville dans un contexte où le marché immobilier est dynamique et a connu une tension croissante au cours des dernières années. Dans le même temps, le taux de pauvreté demeure important : 20% des ménages du centre-ville vivent sous le seuil de pauvreté contre 16% à l'échelle de Colmar Agglomération.

Le centre-ville regroupe environ un tiers du parc résidentiel communal avec 10 524 logements sur 36 300. Cependant, les logements du centre-ville sont globalement plus petits et plus souvent occupés par des locataires du secteur privé que dans l'ensemble de la commune (54% dans le centre-ville pour 34% à Colmar). Le parc résidentiel est aussi plus ancien dans le centre-ville et plus fréquemment composé d'appartements. De fait, le parc résidentiel du centre-ville est relativement spécialisé. Enfin, le cœur de ville est plus touché par la vacance résidentielle qui atteint 11% contre 7% à Colmar et dans son agglomération.

Enjeux identifiés

10 enjeux d'amélioration de l'habitat privé ont été repérés au cours de la phase de diagnostic :

- Un enjeu de rénovation énergétique de l'habitat ;
- Un enjeu de diversification de l'offre résidentielle pour davantage de mixité sociale et générationnelle ;
- Un enjeu de résorption de la vacance résidentielle ;
- Un enjeu d'adaptation de l'habitat au vieillissement et à la perte d'autonomie ;
- Un enjeu de contrôle de la pression touristique sur le marché immobilier ;
- Un enjeu de prévention du risque d'incendies ;
- Un enjeu de préservation et de valorisation patrimoniale ;
- Un enjeu de connaissance et d'accompagnement des petites copropriétés potentiellement fragiles financièrement ;
- Un enjeu de lutte contre l'habitat indigne faible mais à considérer néanmoins.

Dans une démarche transversale et intégrée avec l'ensemble du projet à destination du cœur de ville, ces enjeux d'amélioration de l'habitat privé stricto sensu ont été associés à des enjeux urbains plus larges. Il s'agit notamment de :

- Renforcer les aménités urbaines à destination des habitants (espaces publics, espaces verts, végétalisation, etc.) ;
- Favoriser la mixité des usages et des fonctions en assurant une coexistence apaisée, notamment entre les dimensions résidentielle et touristique du cœur de ville ;
- Penser le centre-ville comme centre de vie au-delà du cœur historique, en suturant les coupures urbaines et en favorisant les liaisons internes grâce à des espaces publics et des cheminements adaptés et qualitatifs.

Ce diagnostic sera complété par une série de visites techniques d'une quarantaine d'immeubles par des architectes et des ingénieurs du groupement retenu. L'objectif de ces visites est de mieux connaître l'état du bâti, dans toute sa diversité, pour lister et chiffrer les besoins en travaux dans le but d'élaborer une stratégie opérationnelle.

➤ **Synthèse du diagnostic sur l'accessibilité des logements sociaux du bailleur Centre Alsace Habitat**

Colmar Agglomération a élaboré une étude ciblée sur l'accessibilité des logements sociaux. Le diagnostic réalisé a permis d'approfondir la connaissance du patrimoine bâti d'un bailleur social très présent sur le territoire, dans l'objectif ultérieur de réhabiliter et d'adapter les logements pour atteindre un niveau de qualité attractif. Ce diagnostic est un outil d'aide à la décision à destination du bailleur social Centre Alsace Habitat.

Le bureau d'études QCS Services s'est attaché à identifier le niveau d'accessibilité globale d'un peu plus de 400 logements sociaux. Le montant de la mise en accessibilité si elle s'avère nécessaire, a également été quantifié.

En lien avec les services de Centre Alsace Habitat, le bureau d'étude a procédé à l'analyse de 412 logements en :

- identifiant l'adresse du bien immobilier et le nombre d'entrée.
- identifiant le niveau d'accessibilité aux bâtiments (cheminement et entrée) pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les personnes malvoyantes, malentendantes, et en quantifiant en pourcentage la situation de ce niveau d'accessibilité avant travaux de l'ensemble du bâtiment pour chacune des personnes évoquées précédemment.
- identifiant l'accès aux logements (nombre de niveaux comprenant des logements, nombre de logements en RDC de Plain-pied, présence d'un ascenseur, ascenseur accessible).
- quantifier le coût des travaux (des abords extérieurs et des parties communes).
- indiquer le nombre de logements au total, et détailler pour chacun des T1 à T6 : une dénomination permettant d'identifier précisément le logement en question, le nombre en sous-sol, en RDC et en étages ; le montant de la mise en accessibilité pour un logement UFR (Utilisateur en fauteuil roulant) ou non ; le niveau d'accessibilité pour les PMR, les personnes âgées, les personnes malvoyantes, malentendantes.

QCS Services s'est attaché à établir un classement des sites en fonction de leur accessibilité en trois groupes :

- groupe vert : sites potentiellement accessibles (5 sites).
- groupe orange : sites non accessibles bénéficiant d'un potentiel d'accessibilité (11 sites).
- groupe rouge : sites potentiellement accessibles avec de fortes contraintes techniques et géographiques (5 sites).

Des rapports d'analyse individuels pour chaque bâtiment ont été réalisés, en précisant l'état actuel et les mesures pouvant être mises en œuvre.

Le bureau d'étude a conclu en indiquant que le patrimoine est vieillissant dans l'ensemble, malgré quelques travaux de réhabilitations dans certains ensembles avec très peu de prise en compte du handicap.

L'ensemble des bâtiments analysés ne présente aucun logement de plain-pied (hors maison individuelle les Moulins et la Forge).

Certains locataires ont pu faire un retour au bureau d'étude lors des visites des logements, notamment en ce qui concerne des problèmes d'éclairage (rue des Ourdisseurs), des problèmes de chauffage (rue de Belfort) des problèmes

d'accessibilité (rue Vernier), des problèmes d'humidité (rue Étroite) ainsi que divers problèmes d'odeurs.

Les rapports d'analyse individuels de chaque résidence ou groupe de bâtiment ont été transmis aux services de Centre Alsace Habitat.

➤ **Synthèse de l'étude des caractéristiques du parc de logement privés en copropriété de l'Ouest de Colmar**

L'étude a porté sur l'analyse des caractéristiques quantitatives et qualitatives du parc de logements privés en copropriétés présent à l'Ouest de la ville de Colmar. Elle a permis d'améliorer la connaissance des situations et des types de fragilités rencontrées par ces copropriétés, de définir celles qui sont le plus en difficulté, et de définir un plan d'actions pour améliorer la qualité de ce parc.

Les copropriétés en difficultés se caractérisent par un ensemble de dysfonctionnements de nature diverse : il peut s'agir de problème relatif à la gouvernance, à la situation financière, à l'état du bâti, à la solvabilité des propriétaires ou à la situation sociale des occupants. A cela s'ajoutent d'autres facteurs comme l'environnement, le marché immobilier ou le contexte urbain qui peuvent également impacter la copropriété.

Le bureau d'étude Urbanis s'est donc attaché à produire un diagnostic complet de 76 copropriétés.

1. Éléments de cadrage sur les copropriétés du secteur d'étude

Le secteur d'étude comprend 76 copropriétés, regroupant 1 768 logements. Ce parc en copropriétés est cependant minoritaire dans ce secteur (35% des logements) qui reste dominé par les logements sociaux (55%). Ces copropriétés sont souvent de petite taille (près d'1 sur 2 a moins de 15 logements). La moitié des copropriétés ont été construites dans les années d'après-guerre, en particulier les plus grandes et sont des copropriétés dès leur origine (non issues de la vente de patrimoine HLM). Le quartier compte également 4 copropriétés mixtes de grande taille, mêlant logements privés et logements appartenant à des bailleurs sociaux.

Concernant leur occupation, en moyenne, les copropriétés sont occupées à 55% par des propriétaires occupants. Cette moyenne cache des disparités importantes entre les copropriétés du secteur d'étude : la plupart des copropriétés avec les taux les plus faibles de propriétaires occupants sont celles situées au centre du quartier et à l'extrême Nord.

Les copropriétés situées dans le secteur d'étude sont globalement dépréciées sur le marché immobilier mais des nuances existent selon la taille de la copropriété. En effet, les copropriétés de l'Ouest de Colmar présentent les valeurs immobilières les plus faibles de la commune. De manière générale sur les copropriétés du secteur, on observe une dépréciation de ces valeurs immobilières, quel que soit la taille de la copropriété. L'écart se creuse davantage selon si la copropriété est située dans le quartier prioritaire de la Ville (QPV) ou non. La valorisation de l'environnement urbain des quartiers en QPV n'a néanmoins pas eu d'impact positif sur le prix des logements.

2. Indice synthétique de fragilité

Afin d'identifier les copropriétés potentiellement les plus fragiles, un indice compilant les signes de fragilité sur chaque copropriété du secteur a été élaboré par le bureau d'étude. Il est constitué de différents indicateurs, triés et analysés en 5 thématiques :

- Une thématique structurelle : caractéristiques des logements et des propriétaires.
- Une thématique immobilière : niveau et évolution des prix, mutation des logements.
- Une thématique technique : qualité, état du bâti et équipements.
- Une thématique occupation sociale : niveaux de revenus et d'aides sociales des habitants.
- Une thématique gestion : immatriculation des copropriétés, modalités de gestion et situation financière.

Ces différents indicateurs ont été compilés pour chaque copropriété et chaque indicateur fait l'objet d'un système de notation pondéré : plus la note est élevée, plus la copropriété est potentiellement fragile.

3. Approfondissement auprès des instance de gestion des copropriétés

A l'issue de ces analyses, 19 copropriétés ont été identifiées comme étant les plus fragiles et ont fait l'objet d'entretiens approfondis avec les instances de gestion (syndics...).

Plusieurs fragilités récurrentes tirées des entretiens ressortent :

- Une proportion globalement élevée de locataires et faible de propriétaires occupants.
- Plusieurs immeubles n'ont pas réalisé de travaux depuis leur construction ou leur mise en copropriété. Les besoins en travaux de rénovation énergétique sont les plus fréquents.
- Les valeurs immobilières sont basses et le taux de mutation est faible.
- Deux copropriétés sont déjà accompagnées par l'ADIL.
- Des difficultés dans le fonctionnement peuvent être liées au multilinguisme (présence de nombreuses langues étrangères).

4. Perspectives opérationnelles

Les 19 copropriétés retenues comme fragiles sont réparties en trois groupes d'action :

- Un 1er groupe avec un diagnostic pré-opérationnel nécessaire pour le calibrage de dispositifs de type OPAH copropriété dégradée ou plan de sauvegarde (pour les 5 copropriétés les plus fragiles).
- Un deuxième groupe avec une action préventive de dégradation technique et financière autour d'un POPAC (pour 6 copropriétés).
- Un dernier groupe qui préconise de veiller et d'observer l'évolution des copropriétés lié à un accompagnement de l'ADIL de type VOC (9 copropriétés).

Les 5 copropriétés identifiées comme les plus en difficulté sur le parc de logements privés du secteur Ouest de Colmar font l'objet d'un approfondissement en cours d'étude et ont comme points communs :

- Des besoins en rénovation globale et en rénovation énergétique coûteuse.
- Des situations financières fragilisées par un problème récurrent d'impayés de charges des copropriétaires, parfois très élevé induisant des procédures contentieuses engagées par les syndics/administrateurs provisoire.
- Un niveau de charge courantes élevé et qui tend à augmenter, pesant sur les capacités financières des propriétaires.
- Une occupation sociale modeste, y compris parmi les propriétaires occupants et qui semblent en difficulté d'assumer l'entretien de leur patrimoine.

- Des valeurs immobilières faibles qui contribuent à une paupérisation de l'occupation et un blocage des parcours résidentiels.
- Des propriétaires qui ont une mauvaise connaissance des règles de fonctionnement de la copropriété et qui s'impliquent peu.

➤ **Étude sur le commerce, l'artisanat et les services**

Le diagnostic réalisé sur le centre-ville de Colmar a mis en évidence des indicateurs de santé globalement au vert par rapport aux autres villes moyennes de même taille, avec peu de locaux vacants (un taux de vacance de 7% par rapport à une moyenne nationale de 12%) et un bon taux de commercialité.

Par ailleurs, l'attractivité touristique de Colmar, mais aussi la richesse de son patrimoine, la qualité de son cadre urbain et la concentration de nombreux emplois dans le centre-ville bénéficient incontestablement aux activités commerciales de la Ville.

Cependant, l'enquête menée auprès des résidents de la zone de chalandise de Colmar, montre une perception d'un centre-ville sensiblement en perte de vitesse, pas toujours identifiée par les consommateurs comme une destination shopping à part entière, notamment vis-à-vis des autres grands centres urbains régionaux et transfrontaliers. L'enquête auprès de la clientèle a également soulevé un mécontentement vis-à-vis du stationnement, qui peut être un frein à la fréquentation, bien que l'offre soit estimée suffisante par le bureau d'étude.

Par ailleurs, si la vacance commerciale reste très contenue, la sur-représentation de certaines activités (restauration, alimentaire spécialisé, boutiques souvenir...) a tendance à isoler et à faire doucement disparaître le commerce indépendant, de proximité et de bouche ainsi que certains secteurs d'activités moins rentables de la culture et des loisirs. Pourtant ces activités restent tout particulièrement importantes pour conserver un centre-ville attractif et équilibré, répondant aux attentes spécifiques des différentes cibles de clientèle : habitants, actifs, visiteurs et touristes.

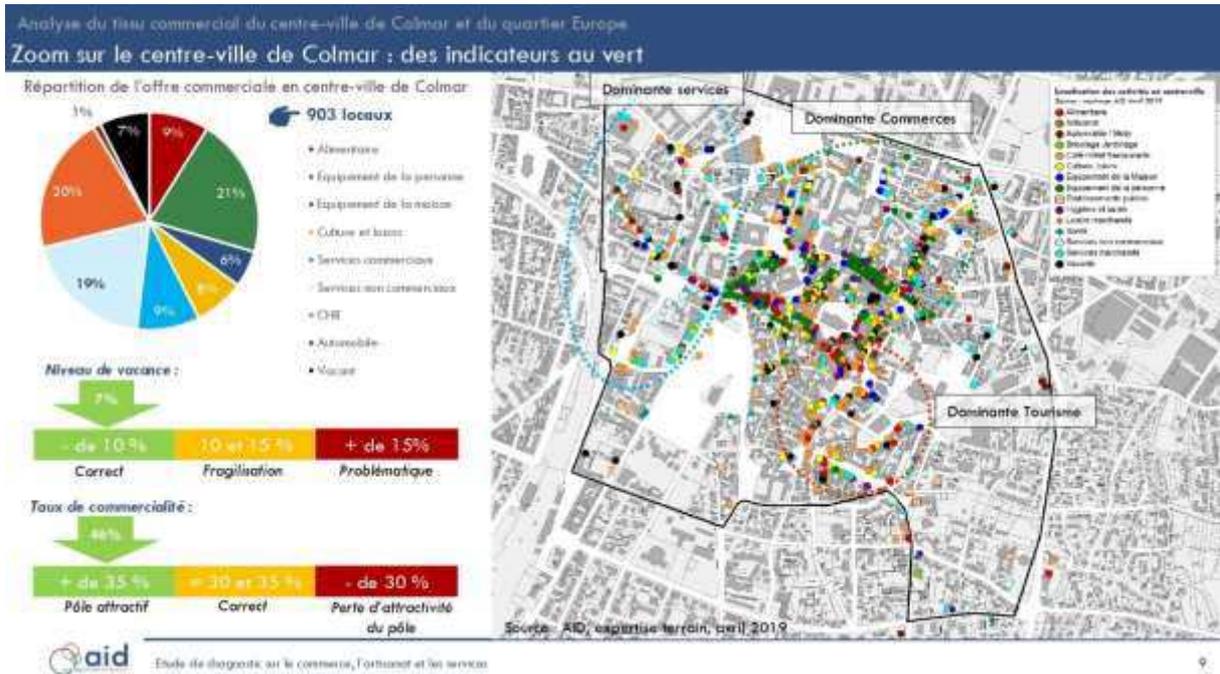
Cette lente mutation peut être expliquée par différents facteurs : des loyers particulièrement élevés, l'absence de difficultés de commercialisation pour les propriétaires qui louent au plus offrant, ou encore des locaux commerciaux de petite taille peu adaptés aux besoins des enseignes et porteurs de projets. Cette situation en matière d'immobilier peut sembler être un frein au maintien et à l'installation d'enseignes et de certains concepts commerciaux en centre-ville.

Pour répondre à cela, les élus et partenaires associés à la démarche (chambres consulaires, Vitrines de Colmar, Banque des Territoires...), ont été invités à se positionner sur la stratégie souhaitable pour le centre-ville de Colmar sur la base de plusieurs scénarii formulés par le bureau d'études. Le scénario, qu'ils ont retenu, vise à renforcer l'attractivité du centre-ville de Colmar pour les résidents de l'Agglomération (et plus largement de la zone de chalandise), à toucher une clientèle plus jeune, à attirer les familles et à s'adapter aux nouvelles attentes des clientèles. Le scénario a également pour objectif de conforter l'attractivité du centre-ville de Colmar vis-à-vis des touristes, et ainsi générer davantage de retombées économiques sur les activités commerciales, artisanales et de services.

Le plan d'action pour mettre en œuvre ce scénario est scindé en 4 axes :

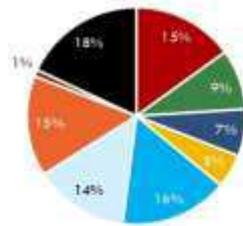
- l'immobilier commercial afin de mettre en place des outils de suivi et de maîtrise de l'occupation des locaux sur certains emplacements stratégiques et d'adapter l'immobilier commercial aux besoins des enseignes.
- la prospection, la recherche d'enseignes et de porteurs de projets ainsi que l'accompagnement des commerçants pour répondre aux enjeux de demain,
- la communication et la stratégie digitale, pour permettre de faire évoluer l'image du centre-ville sur des points clés tels que le stationnement,

- un travail sur le cadre urbain pour développer la convivialité, les mobilités douces...



Zoom sur le quartier Europe

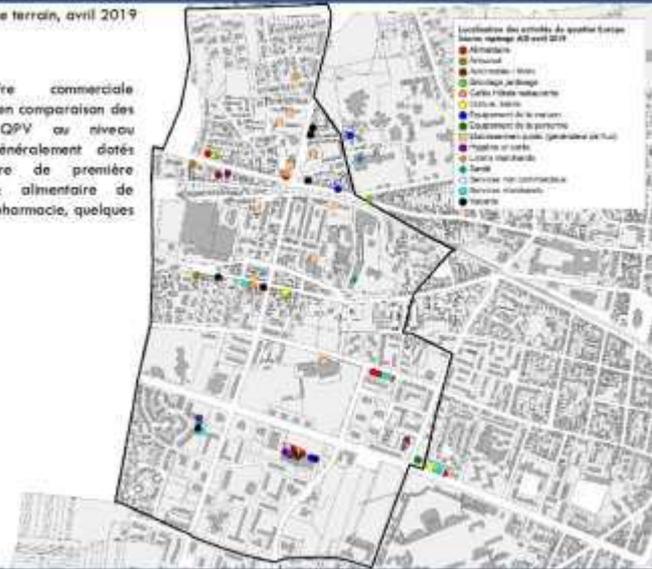
Répartition de l'offre commerciale



- 74 locaux
- Alimentaire
 - Équipement de la personne
 - Équipement de la maison
 - Culture et loisirs
 - Services commerciaux
 - Services non commerciaux
 - CHR
 - Automobile
 - Vieux

Source : AID, expertise terrain, avril 2019

Une offre commerciale diversifiée en comparaison des quartiers QPV au niveau national généralement dotés d'une offre de première nécessité : alimentaire de proximité, pharmacie, quelques services.



Niveau de vacance :



Taux de commercialité :



Etude de diagnostic sur le commerce, l'artisanat et les services

22

Synthèse

Que retenir de la commercialité du centre-ville de Colmar ?

- Des professionnels moteurs, souhaitant investir dans leur activité à court terme,
- Une forte densité commerciale notamment des GMS qui participe à l'attractivité commerciale de l'agglomération
- Une offre commerciale diversifiée en centre-ville et dans le quartier de l'Europe
- Une vacance commerciale très faible en centre-ville
- Une boucle marchande définie
- Un cadre urbain, bâti et patrimonial attractifs
- Une offre de places de stationnement suffisante
- Un apport complémentaire de la clientèle touristique
- Des générateurs de flux en CV



- Une tendance d'évolution des modes de consommation favorable
- Le développement de nouveaux concepts commerciaux apportant une valeur ajoutée supplémentaire
- Des professionnels dynamiques, des projets
- Des potentialités liées au renforcement de l'attractivité vis-à-vis de la clientèle locale
- Des projets urbains impactant positivement la commercialité



- Une morphologie urbaine contrainte
- Des équilibres centre-périphérie à retrouver
- Un stationnement peu lisible en termes de tarification
- Des enseignes de prêt-à-porter en centre-ville « classiques »
- Une clientèle locale et des professionnels pessimistes sur le dynamisme et l'attractivité de leur centre-ville
- Une clientèle locale qui consomme peu en centre-ville
- Des chiffres d'affaires plutôt en baisse selon les professionnels
- Un immobilier commercial contraint avec peu de marges de manœuvre et des loyers élevés
- Une dynamique collective présente mais fragile
- Une conjoncture nationale de la consommation qui continue à décliner
- Une non adaptation des professionnels aux nouveaux comportements de la clientèle
- Des locaux qui ne répondent pas aux attentes des locomotives
- Une « banalisation » de l'offre
- Départs d'enseignes du centre-ville
- Une progression importante de la vente à distance pouvant à terme pénaliser l'offre de centralité
- Un basculement de l'offre commerciale vers une offre commerciale touristique : « disneyfication » du centre-ville



Etude de diagnostic sur le commerce, l'artisanat et les services

62

➤ **Étude de la CCI sur le commerce dans l'Agglomération de Colmar**

- **Le fonctionnement commercial dans Colmar Agglomération : état des lieux** - Source : Étude menée par la CCI Alsace Eurométropole délégation de Colmar, décembre 2019

Le commerce dans les communes limitrophes de la Ville de Colmar :

- À Wintzenheim, la zone des Ligibel s'est étoffée avec l'arrivée de 2 enseignes dans le domaine de l'alimentaire (Lidl et un magasin bio).
- À Horbourg-Wihr, la zone commerciale a changé de configuration depuis 2017 avec l'arrivée d'un Leclerc Brico, puis d'autres enseignes Côté Nature, Marie Bleicher, Optique Lissac, E Garette, fast food O'Malo. Ce pôle assez diversifié retient bien les achats sur place et capte aussi les achats des consommateurs de la plaine et qui viennent travailler sur Colmar.
- À Wettolsheim, essentiellement sur la route de Rouffach, se sont installés de nombreux prestataires de services aux particuliers et aux professionnels. Cette offre vient compléter celle de l'Hyper U.
- À Ingersheim, on retrouve davantage de commerces traditionnels avec quelques points de vente en alimentaire et des services implantés au sein de son centre-ville.
- À Houssen se trouvent 2 zones : La zone du Mariafeld, qui a subi quelques changements d'enseignes dans des locaux existants (fermeture du magasin Bio Naturalia en 2019) et 2 nouvelles implantations (Surgelés Picard 250 m², Kiabi 2024 m²), et la zone du Buhfeld sur laquelle se trouvent 4 enseignes (dont Devianne, Chaussea et CCV dans l'équipement de la personne) et l'hypermarché Cora, dont la galerie commerciale s'est agrandie (surface totale de 20 850 m², soit + 3 850 m² inaugurés en novembre 2018).

Par ailleurs, depuis 2011, plus de 30 172 m² supplémentaires ont été accordés en CDAC, que ce soient pour des nouvelles créations ou des extensions.

□ Les pôles périphériques installés dans les communes de Wintzenheim, Houssen, Horbourg-Wihr et dans le prolongement de la route de Rouffach à Wettolsheim et situés tout autour de la Ville de Colmar, viennent conforter et compléter l'offre commerciale du centre-ville colmarien. Ensemble ils exercent une attraction au-delà des limites du Scot Colmar-Rhin-Vosges.

Le commerce à Colmar

Entre 2011 et 2019, l'appareil commercial de Colmar s'est modifié, que ce soit dans sa composition ou dans sa localisation géographique.

La zone des Erlen, route de Rouffach au Sud de Colmar, par exemple, est devenue un pôle commercial à part entière où se sont installées de nombreuses enseignes commerciales et de services. Ce renforcement a pour conséquence de retenir les achats des Colmariens sur place en limitant l'évasion commerciale, mais aussi de capter les achats des habitants qui résident au sud du Centre Alsace et ceux qui viennent travailler à Colmar.

Au centre-ville de Colmar, l'offre commerciale se compose essentiellement de magasins de moins de 300 m² de surface avec une forte représentativité du secteur

de l'équipement de la personne. Seul le Monoprix avec ses 2675 m² de surface reste une réelle locomotive au cœur de Colmar (et éventuellement la Fnac 1408 m²).

Contrairement aux constats sur la plupart des villes moyennes, les indicateurs de santé concernant les commerces à Colmar sont globalement au vert, avec un taux de vacance de 7% en 2019. Mais le départ récent d'enseignes dans d'autres secteurs périphériques de l'agglomération, afin de trouver des locaux plus abordables et de taille plus adaptée, témoigne des difficultés d'installation des enseignes en centre-ville.

- **Enquête de consommation auprès des ménages et performance commerciale de l'Agglomération Colmarienne** - Source : Étude CCI Alsace 2019, résultats obtenus par le biais d'enquêtes téléphoniques conduites au printemps 2019 auprès d'un échantillon représentatif de 22 600 ménages frontaliers et du Grand-Est

Les dépenses des ménages de Colmar Agglomération

Les résultats ci-après ont été obtenus par le biais d'enquêtes téléphoniques conduites auprès d'un échantillon représentatif de 22 600 ménages du Grand-Est et frontaliers au printemps 2019.

Les dépenses annuelles totales des habitants de Colmar Agglomération ont augmenté de 7% par rapport à 2014. La dépense annuelle moyenne de consommation courante d'un ménage de l'Agglomération est de 12 527€ en 2019 alors qu'elle était de 12 399€ en 2014. Cependant, un ménage colmarien consomme 4% de moins qu'au niveau national (soit 465 € de moins qu'un ménage français).

L'alimentaire représente 48% du budget global, l'équipement de la personne 15%, 12% pour la culture et les loisirs, 10% pour l'équipement du foyer et 8% pour l'hygiène/santé/beauté et pour le jardinage/bricolage.

Les actes d'achat se font essentiellement dans la grande distribution pour les produits dans l'alimentaire, dans le bricolage jardinage, pour l'équipement du foyer et pour les biens culturels et de loisirs, alors qu'ils ont davantage lieu dans des commerces de moins de 300 m² pour les produits « Hygiène, Santé, Beauté » et pour l'équipement de la personne.

La performance commerciale de Colmar Agglomération

La performance commerciale d'un territoire se mesure par sa capacité à retenir sur place la dépense de ses ménages et à attirer les dépenses des ménages d'autres territoires.

Le commerce de l'Agglomération de Colmar obtient un très bon score puisqu'il retient 87% de la dépense des ménages résidents. Seulement 13% de la dépense des ménages résidents de la zone échappent au commerce local : 7% sont dépensés en Alsace, dans les départements limitrophes et frontaliers, alors que seulement 6% sont dépensés en vente à distance (achat sur internet, par téléphone...).

Pour les produits alimentaires et les produits d'hygiène et de beauté, les comportements d'achat des ménages sont essentiellement guidés par la proximité de l'offre, avec un taux de rétention supérieur à 88%.

A contrario, ce sont les secteurs de l'équipement de la personne et de l'équipement de la maison pour lesquels l'évasion est la plus importante, avec respectivement 29% et 28% de taux d'évasion (principalement sur l'horlogerie/bijouterie, les vêtements enfants 5-12 ans et le mobilier).

L'achat de produits culturels et de loisirs se maintient assez bien sur place (79% de taux de rétention), même s'il s'agit du secteur où l'évasion à distance est la plus importante (17% contre 4% d'évasion physique).

Pour conclure, la zone de chalandise non-alimentaire de Colmar s'est maintenue pour couvrir les SCOT Colmar-Rhin-Vosges, Montagne Vignoble et Ried ainsi que la communauté de communes Centre-Haut-Rhin (Ensisheim).

Le chiffre d'affaires total de l'agglomération en matière de commerce s'élève à 957 millions d'euros, dont 579M€ proviennent de la consommation sur place des résidents de l'Agglomération, 308M€ sont générés par les ménages extérieurs à l'Agglo et 70M€ par un apport externe étranger. On relèvera également une évasion commerciale, contenue, estimée à 89M€ de chiffre d'affaires.

➤ Étude « Tourisme et habitants »

Le livrable de l'étude est en cours d'élaboration, mais les premières conclusions permettent de mieux comprendre la relation entre les habitants et le développement du tourisme. Les auteurs ont été particulièrement attentifs à la représentativité par quartiers, tranches d'âge et CSP de l'étude ainsi qu'à la neutralisation d'éventuels biais dans l'interrogation.

Les habitants dans leur très grande majorité reconnaissent que le tourisme apporte beaucoup à la Ville et à sa région. 88 % des Colmariens disent que le tourisme est important et 52 %, soit une majorité, reconnaissent qu'il est très important. Le tourisme est donc clairement identifié comme une des composantes de l'économie locale qui est donc nécessaire car bénéfique aux habitants (secteur pourvoyeur de revenus et d'emplois). C'est aussi un vecteur de rayonnement de la ville et de l'Alsace, de sa culture, de son patrimoine et de sa gastronomie dont ils sont fiers.

Les marchés de Noël sont clairement partie intégrante de l'identité de la Ville et sont jugés conformes à cette dernière par 77 % des Colmariens. Ils ne sont pas vécus comme une manifestation extérieure sans rapport avec leur mode de vie. 85 % des Colmariens ont visité le marché de Noël en 2018 et 60 % des personnes interrogées y ont fait au moins un achat. L'opinion qui prédomine est un maintien à l'identique des marchés de Noël ; 23 % souhaitent même leur développement contre 12 % qui opteraient pour une réduction de leur ampleur.

Il apparaît que la perception du développement du tourisme est toutefois contrastée selon les tranches d'âge. Les jeunes et les moins de 40 ans vivent avec le tourisme et ne le ressentent pas comme une contrainte. A contrario les personnes de tranches d'âge plus élevées, qui ont connues Colmar avant le fort développement du tourisme ces dernières années, sont plus critiques. Elles ne remettent pas en cause la nécessité de cette manne économique qui n'est pas délocalisable, mais elles souhaiteraient en percevoir le bénéfice immédiat. Elles n'en perçoivent pas concrètement les avantages dans leur quotidien et désireraient disposer de « facilités » leur étant strictement réservées en contrepartie des désagréments subis.

Elles peuvent par ailleurs lier le phénomène du développement touristique à une certaine perte d'identité, une augmentation des incivilités (manque de propreté, comportements inadaptés), un sentiment d'iniquité de traitement entre les quartiers dans les choix d'embellissements ou d'aménagements, avec des problèmes de circulation et de stationnement (20 % des Colmariens ressentent les inconvénients du tourisme toute l'année alors que 58 % ne les ressentent que sur certaines périodes).

Sous réserve des conclusions étayées de l'étude, le travail à mener dans les prochaines années ira dans le sens d'un perfectionnement des fonctionnalités de la Ville : observation attentive des problèmes du quotidien, meilleure répartition des flux, attention particulière aux problématiques du stationnement et de la circulation, anticipation des nuisances (propreté, comportement), communication plus adaptée...

➤ **Étude pour le renforcement de l'attractivité et le développement de l'intermodalité en gare de voyageurs de Colmar**

L'objectif de cette étude a été de réaliser un schéma directeur du réaménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare planifiant la requalification urbaine du pôle d'échanges ainsi que le renforcement de son intermodalité.

Les réflexions menées autour de ce schéma directeur portent sur différents thématiques :

- l'espace public et son réaménagement, permettant de le rendre plus qualitatif et lisible avec une meilleure distribution entre les différents usages (bus, taxi, livraison, voiture, cycliste, piéton, personne à mobilité réduite...),
- l'amélioration du maillage et la qualité des liaisons piétons/vélos à destination de la gare et notamment la perméabilité entre les différents quartiers de part et d'autre des voies SNCF,
- le développement de l'intermodalité entre les différents modes de transports au sein du pôle d'échanges,
- l'amélioration de l'efficacité de l'accueil de voyageurs, notamment les touristes.

Dans le cadre du diagnostic, le groupement des bureaux d'études IRIS Conseil et Eranthis a mis en évidence 3 grandes échelles géographiques et temporelles d'études liées notamment, aux saisonnalités :

1. L'échelle du quotidien, la gare des services et des petits commerces

Il existe une cohabitation entre les usagers de la gare et les habitants de Colmar, qui utilisent la gare pour transiter et notamment par le passage souterrain qui est très utilisé. La question générale du franchissement (tous modes) entre est et ouest, se pose.

2. L'échelle de la région / du département, l'intermodalité

Les pratiques et les motifs de déplacements des usagers sont multiples : aller du train au bus, garer son vélo, aller à pied, etc. pour aller travailler, commercer, étudier, se soigner et se détendre... Il est important de bien les appréhender.

3. L'échelle nationale et internationale

Le flux de voyageurs français et étrangers est très important pendant des festivals ou événements exceptionnels (marché de Noël : 2 millions de visiteurs sur 1 mois, Foire aux vins, etc.). Deux grands enjeux à cette échelle sont l'orientation et la signalétique depuis la gare, jusqu'au centre-ville et la Foire aux Vins, et la qualité de la vitrine de la ville, portée par le pôle gare.

A ces trois échelles s'ajoute un enjeu transversal d'utilisation du patrimoine pour développer de nouveaux services, et participer à la redynamisation urbaine du quartier.

Plusieurs scénarii sont en cours d'arbitrage politique et proposent des aménagements plus ou moins importants de l'espace public :

1. Une amélioration de l'existant qui clarifie et organise les espaces différemment pour un coût d'intervention non quantifié à ce jour mais qui reste le scénario

le moins onéreux. Son avantage réside dans l'optimisation des espaces existants avec une cohabitation repensée entre les différents usages.

2. L'aménagement d'un passage souterrain pour les modes actifs qui permet une perméabilité Est-Ouest plus importante pour les modes doux.
3. Le dernier scénario propose un franchissement des voies ferrées au moyen d'un souterrain utilisé à la fois par les modes doux mais également par les transports en commun. Ce scénario est le plus ambitieux et n'est pas quantifié à ce jour.

➤ Étude « Ville intelligente »

Pour rappel, l'objet de l'étude était de définir et structurer un schéma directeur « territoire numérique et innovant ».

L'objectif était de définir un diagnostic des actions entreprises en matière d'exploitation des outils numériques pour améliorer l'action publique et confronter les enjeux du territoire aux moyens techniques du marché, en prenant en compte la capacité et le potentiel de mutation des services, suivant les actes identifiés suivants :

- Services numériques : Applications de la collectivité pour le grand public,
- Attractivité : Aménagement numérique du territoire, animation de l'écosystème numérique, open data, le numérique pour la culture, le patrimoine et l'éducation,
- Le Vivre-Ensemble : réseaux sociaux de quartier, information ciblée,
- Ville durable : Mobilité et réseaux intelligents,

La démarche poursuivait également l'objectif d'améliorer l'efficacité de ses services par le déploiement et l'exploitation de systèmes numériques.

À la fin du mois de mars 2019, l'étude a été confiée au cabinet ENEIS (Groupe KPMG).

Entre le début du mois d'avril et la fin du mois de mai, 35 entretiens avec chaque direction et services ont été menés afin de recueillir l'état de numérisation des services, les outils numériques déployés et les projets envisagés à court et moyen termes.

D'avril à juillet une plate-forme collaborative a été ouverte pour associer tous les agents de la collectivité et formuler des propositions, échanger, débattre... (40 idées formulées).

Dans le même temps, 2 séminaires d'acculturation sur les enjeux de la donnée pour les collectivités à destination des élus et des cadres ont été organisés.

Sur cette base, le comité de pilotage a validé les 3 axes stratégiques suivants :

Axe 1 : La qualité dans la relation à l'utilisateur,

Axe 2 : L'attractivité territoriale de demain,

Axe 3 : Créer une culture du numérique pour améliorer l'action de la collectivité.

6 ateliers de travail sur les thématiques déclinées en axes opérationnels se sont tenus. Pour des raisons de disponibilité des services, les réunions de travail qui devaient se tenir en juin/juillet ont été décalées en septembre reportant de fait, la livraison de l'étude finalisée en octobre et la réunion du comité de pilotage qui validera des projets opérationnels chiffrés, hiérarchisés et dont les modalités de mise en œuvre seront détaillées.

Le document ci-joint laisse apparaître toutefois une première déclinaison des actions possibles selon les axes stratégiques.

Annexe 2 – Actions à maîtrise d'ouvrage privée – hors habitat

Axe	Action	Porteur du projet	Subventions publiques	Co-investissement CDC	Besoin de financement restant
2.1	Rénovation Galerie du Rempart	AFU Association Foncière Urbaine des Ilots F et C1 représentée par Triplex	Ville de Colmar 20% FISAC		
2.1	Rénovation Galerie Europe	Syndic des copropriétaires représenté par Foncia Alsace	Ville de Colmar 20% FISAC		
2.1	Rénovation Galerie des Clefs	Permis de construire déposé par un privé Organisme privé			-
2.1	Rénovation de la friche de l'ancien cinéma Le Colisée	Permis de construire déposé par un privé			
2.4	Création d'une place de marché numérique locale	Les « Vitrites de Colmar », Fédération des Commerçants, Artisans et Services de Colmar	Ville de Colmar Colmar Agglomération Région Grand-Est FEDER	BdT	-
2.4	Création en ligne d'une bourse aux locaux vacants "Trouver mon immo pro"	CCI Gand-Est			-

Annexe 3 – Tableau et cartographie des actions (Cf. détails dans fichier Excel annexe)

Actions				
Axe	Nom de l'Action	N° Action	Nom Secteur d'intervention ORT (le cas échéant)	Partenaires locaux
1	Mettre en oeuvre l'observatoire de l'habitat et du foncier	1.1.A	Colmar Agglomération	Bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers
1	Poursuivre le partenariat avec l'ADIL pour approfondir la connaissance des six secteurs ORT	1.1.B	Colmar Agglomération	ADIL
1	Qualifier de manière pré-opérationnelle l'habitat privé des 4 nouveaux périmètres ORT	1.1.C	Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim	En lien avec l'ANAH / Action Logement
1	Après leur élaboration, suivre les contrats communaux de mixité sociale pour les communes de Horbourg-Wihr et Turckheim	1.1.D	Horbourg-Wihr et Turckheim	Horbourg-Wihr, Turckheim, les services de l'Etat, les Bailleurs sociaux
1	Transformer des logements privés en logements sociaux	1.2.A	Colmar Agglomération	Bailleurs sociaux
1	Accroître le conventionnement du parc privé	1.2.B	Colmar Agglomération	Communes SRU, ADIL, services de l'Anah
1	Créer et développer de l'habitat en centre-ville	1.2.C	Turckheim	Bailleurs sociaux et promoteurs immobiliers
1	Rénover des logements dans un bâtiment classé à l'inventaire des monuments historiques en centre-ville	1.2.D	Turckheim	
1	Mise en oeuvre de la Convention Intercommunale d'Attribution des logements sociaux	1.2.E	Colmar Secteur Ouest	Bailleurs sociaux, les service de l'Etat et l'AREAL
1	Organiser la cotation pour l'attribution des logements sociaux	1.2.F	Colmar, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim	Communes SRU, les Bailleurs sociaux et l'AREAL
1	Enregistrement des meublés touristiques	1.3.A	Colmar Centre-Ville historique et Turckheim	

1	Envisager des mesures encadrant la création de meublés de tourisme	1.3.B	Colmar Centre-Ville historique	
1	Aides à la rénovation énergétique Oktave FAIRE MaPrimeRénov	1.4.A	Colmar Agglomération	RGE, FNAIM/UNIS, SEM OKTAVE, VIALIS
1	Aider à la rénovation énergétique en appui du Programme d'Intérêt Général de la CEA	1.4.B	Colmar Agglomération	Anah et CEA
1	Aide pour la restauration de maisons anciennes en secteur sauvegardé et ses proches abords	1.4.C	Colmar Centre-Ville historique	
1	Aider à la rénovation des logements au sein des six périmètres ORT pour les propriétaires modestes et très modestes	1.4.D	Colmar Centre-Ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim	Anah
1	Amplifier des partenariats avec les porteurs de projets ou des opérateurs pour faciliter la mise en oeuvre des opérations de rénovation de bâtis dans les secteurs ORT	1.4.E	Colmar Centre-Ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim	OFSA, bailleurs sociaux, Action Logement, promoteurs privés
1	Envisager les modes d'actions possibles pour assister les cinq copropriétés recensées en grande difficulté	1.4.F	Colmar Secteur Ouest	Anah
2	Rénovation de la Galerie du Rempart	2.1.A	Colmar Centre-ville historique	
2	Rénovation de la Galerie Europe	2.1.B	Colmar Secteur Ouest	
2	Rénovation de la Galerie des Clefs	2.1.C	Colmar Centre-ville historique	
2	Rénovation de la friche de l'ancien cinéma Le Colisée	2.1.D	Colmar Centre-ville historique	
2	Agir sur l'immobilier commercial	2.2.A	Colmar Centre-Ville historique	
2	Prospecter des porteurs de projets et des enseignes commerciales	2.2.B	Colmar Centre-Ville historique	

2	Déplacer les locaux de l'office de tourisme	2.3.A	Colmar Centre-Ville historique	En lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa Région
2	Développer la marque « Colmar Capitale des Vins d'Alsace » et l'oénotourisme	2.3.B	Colmar Centre-ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim	En lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa Région
2	Accompagner les projets touristiques	2.3.C	Colmar Centre-Ville historique & Colmar Secteur Ouest	En lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa Région
2	Gérer les conflits d'usage de l'espace public	2.3.D	Colmar Centre-ville historique	En lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa Région
2	Création d'un quartier d'activités sur la friche ferroviaire de la gare de marchandise	2.4.A	Colmar Centre-Ville historique	En lien avec la Banque des Territoires / SNCF et Réinventons nos Cœur de Ville
3	Aménagement de la route de Colmar et création de pistes cyclables	3.1.A	Wintzenheim	Colmar Agglomération, Colmar
3	Réaménagement du tronçon ouest de la rocade Verte - Tranche 2021	3.1.B	Colmar Centre-Ville historique	
3	Réaménagement du tronçon ouest de la rocade Verte - Tranche 2022	3.1.C	Colmar Centre-Ville historique	
3	Réaménagement de la rue du Jura, de la rue Edouard Richard et du passage sous la voie ferrée	3.1.D	Colmar Centre-Ville historique	
3	Requalification de l'Avenue de Paris	3.1.E	Colmar Secteur Ouest	
3	Requalification de l'Avenue de Rome	3.1.F	Colmar Secteur Ouest	
3	Déploiement de bornes de rechargement pour véhicules électriques	3.2.A	Colmar Centre-Ville historique	
3	Développement de la station de compression de GNV	3.2.B	Colmar Agglomération	

3	Déploiement de stationnement cycles sécurisé	3.2.C	Colmar Centre-Ville historique	
3	Station intermodale vélo bus	3.2.D	Colmar Agglomération	
3	Liaison cyclable Ouest-Est au niveau du pont de la Gare	3.2.E	Colmar Centre-Ville historique	
3	Création d'une passerelle modes actifs sur l'ill entre l'Est de Colmar et Colmar Nord et Centre	3.2.F	Colmar / Horbourg-Wihr	
3	Création d'une passerelle modes actifs au pont des Américains	3.2.G	Horbourg-Wihr	
3	Création d'une passerelle modes actifs à Ingersheim	3.2.H	Colmar Ouest Ingersheim	
3	Création d'une liaison cyclable entre la Cité Lazare de Schwendi et le giratoire Ligibell	3.2.I	Colmar Ouest Ingersheim Wintzenheim	
3	Création d'une liaison cyclable entre Niedermorschwihr et Ingersheim	3.2.J	Ingersheim	
3	Aménagement d'une liaison cyclable entre Sundhoffen et la forêt du Neuland de Colmar	3.2.K	Colmar centre-ville historique	
3	Refonte du réseau de transport en commun (aménagement de nouveaux arrêts)	3.3.A	Colmar Centre-ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim	
3	Etude globale de mobilité pour rendre plus performant et attractif les transports collectifs et les mobilités douces de l'agglomération	3.3.B	Colmar Agglomération	
3	Travailler la densité et la répartition des flux touristiques	3.3.C	Colmar Centre-ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim	En lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa Région
3	Application mobile réseau TRACE	3.4.A	Colmar Centre-Ville historique	STUCE

	Mise en place d'un système billettique sur le réseau de bus TRACE	3.4.B	Colmar Agglomération	STUCE
3	Agir sur le digital et la communication pour faciliter le stationnement et renforcer l'attractivité du centre-ville	3.4.C	Colmar Centre-Ville historique	
4	Etude sur les îlots de chaleur et de fraîcheur Urbains	4.1.A	Colmar - 2 cœurs de Ville rattachés à l'ensemble du territoire urbain	
4	Améliorer l'ambiance urbaine, par la mise en place de végétalisation et de lieux de convivialité	4.1.B	Colmar Centre-Ville historique & Colmar Secteur Ouest	
4	Requalification complète du secteur Bel Air/Florimont	4.1.C	Colmar Secteur Ouest	
4	Etude de programmation urbaine des espaces publics Secteur Riquewihr-Sigolsheim	4.1.D	Colmar Secteur Ouest	
4	Etude de stratégie urbaine Secteur Lemire	4.1.E	Colmar Secteur Ouest	
4	Réaménagement du centre urbain	4.1.F	Horbourg-Wihr	Région, Colmar Agglomération, collectivité européenne d'Alsace
4	Renaturation de rue de la Batteuse	4.1.G	Ingersheim	
4	Renaturation de la rue du Quai	4.1.H	Ingersheim	
4	Réaménagement de la place annexe à la Mairie	4.1.I	Ingersheim	
4	Réaménagement de la cour de l'école maternelle de la Fecht	4.1.J	Ingersheim	
4	Création d'une salle de conseil municipal et de mariages	4.1.K	Ingersheim	
4	Restauration extérieure de la collégiale Saint Martin	4.2.A	Colmar Centre-Ville historique	En lien avec la DRAC et l'ABF (SDAP Haut-Rhin)

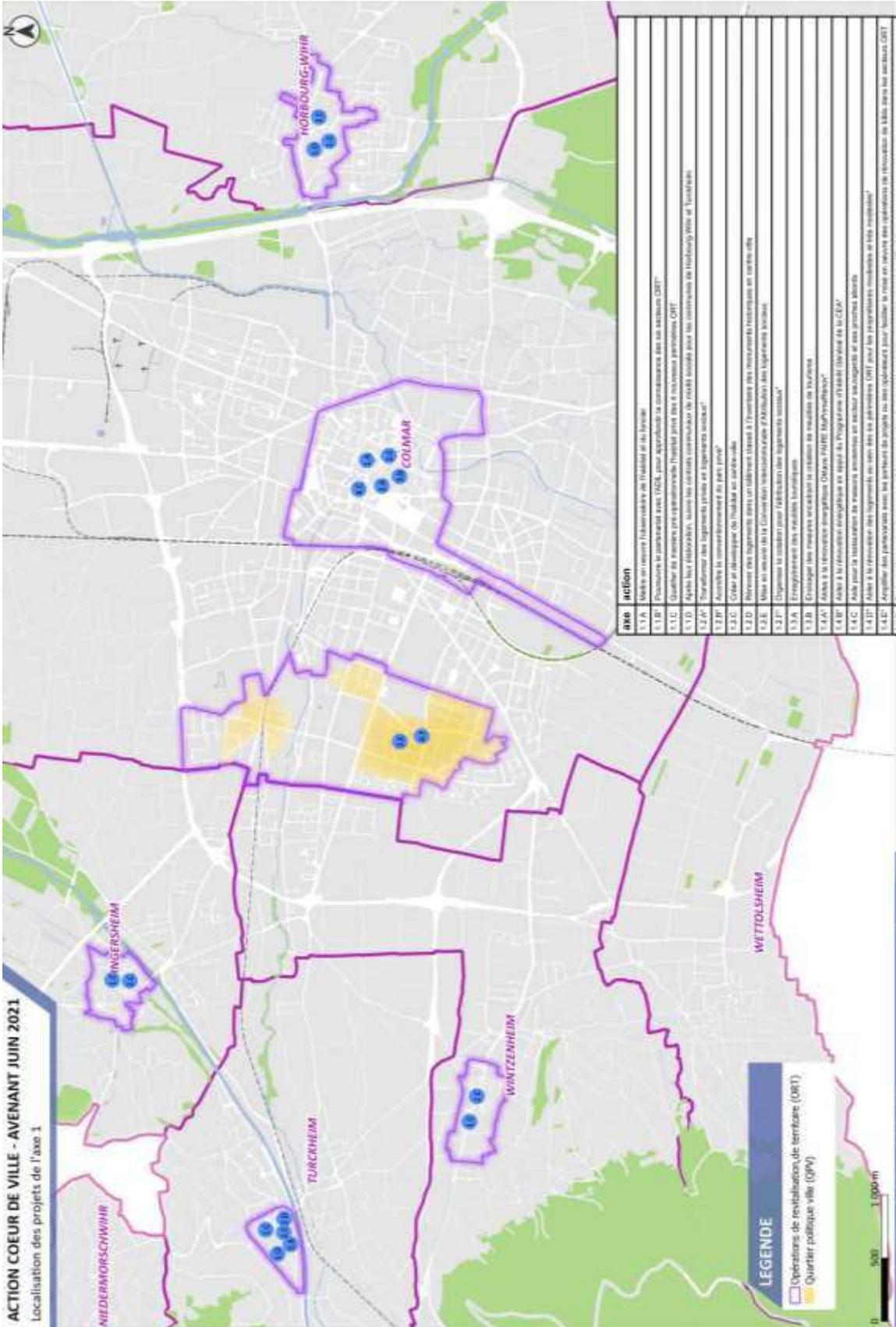
4	Rénovation de la chapelle Saint Pierre	4.2.B	Colmar Centre-Ville historique	En lien avec la DRAC et l'ABF (SDAP Haut-Rhin)
4	Etude de réhabilitation du Museum d'histoire naturelle et ethnographie	4.2.C	Colmar Centre-Ville historique	
4	Mise en valeur nocturne du patrimoine	4.2.D	Colmar Centre-Ville historique	
4	Création d'un parcours nocturne interactif	4.2.E	Colmar Centre-Ville historique	
4	Etude sur les espaces publics du Site Patrimonial Remarquable (SPR)	4.2.F	Colmar Centre-Ville historique	
4	Ville d'art et d'histoire : étude préalable pour un centre d'interprétation du patrimoine	4.2.G	Colmar Centre-Ville historique	
4	Travaux de réhabilitation/transformation de l'ancienne synagogue	4.2.H	Horbourg-Wihr	Collectivité européenne d'Alsace, Colmar Agglomération
4	Rénovation de l'ancienne Mairie	4.2.I	Ingersheim	
4	Rénovation de deux bâtiments classés à l'inventaire des monuments historiques	4.2.J	Turckheim	
4	Un nouveau Cœur de Ville, la place de la Cathédrale	4.3.A	Colmar Centre-Ville historique	
4	Extension de l'aire piétonne	4.3.B	Colmar Centre-Ville historique	
4	Aménagement de la Place de la Mairie	4.3.C	Turckheim	
5	Requalification de la muséographie du musée Bartholdi	5.1.A	Colmar Centre-Ville historique	
5	Etude d'évolution des usages pour une future cité des arts	5.1.B	Colmar Centre-Ville historique	

5	Construction d'un équipement sportif dans le quartier Bel'air	5.1.C	Colmar Secteur Ouest	
5	Création d'une micro-folie au centre Europe	5.1.D	Colmar Secteur Ouest	
5	Rénovation et extension du centre socioculturel "le Pacific"	5.1.E	Colmar Secteur Ouest	CAF
5	Rénovation et extension du centre socioculturel "le Florimont"	5.1.F	Colmar Secteur Ouest	CAF
5	Rénovation énergétique et extension du Foyer Saint André pour créer la Maison des Associations	5.1.G	Turckheim	Région Grand-Est
5	Aménagement d'une salle en mairie pour en faire une bibliothèque de proximité	5.1.H	Wintzenheim	CeA
5	Développer l'accueil périscolaire en Cœur de Ville	5.2.A	Turckheim	CAF 68 - Collectivité Européenne d'Alsace
5	Construction d'un accueil périscolaire, d'une cantine scolaire et de locaux administratifs	5.2.B	Wintzenheim	Caisse d'Allocation Familiales; Etat,
5	Accès facilité aux services publics via le digital	5.3.A	Colmar Centre-Ville historique	Numésia
5	Développer une culture numérique dans les services	5.4.A	Colmar Centre-Ville historique	
5	Développement d'une ville connectée	5.4.B	Colmar Centre-Ville historique	

Annexe 3 (suite) – Cartographie des actions par axe

ACTION COEUR DE VILLE - AVENANT JUIN 2021

Localisation des projets de l'axe 1

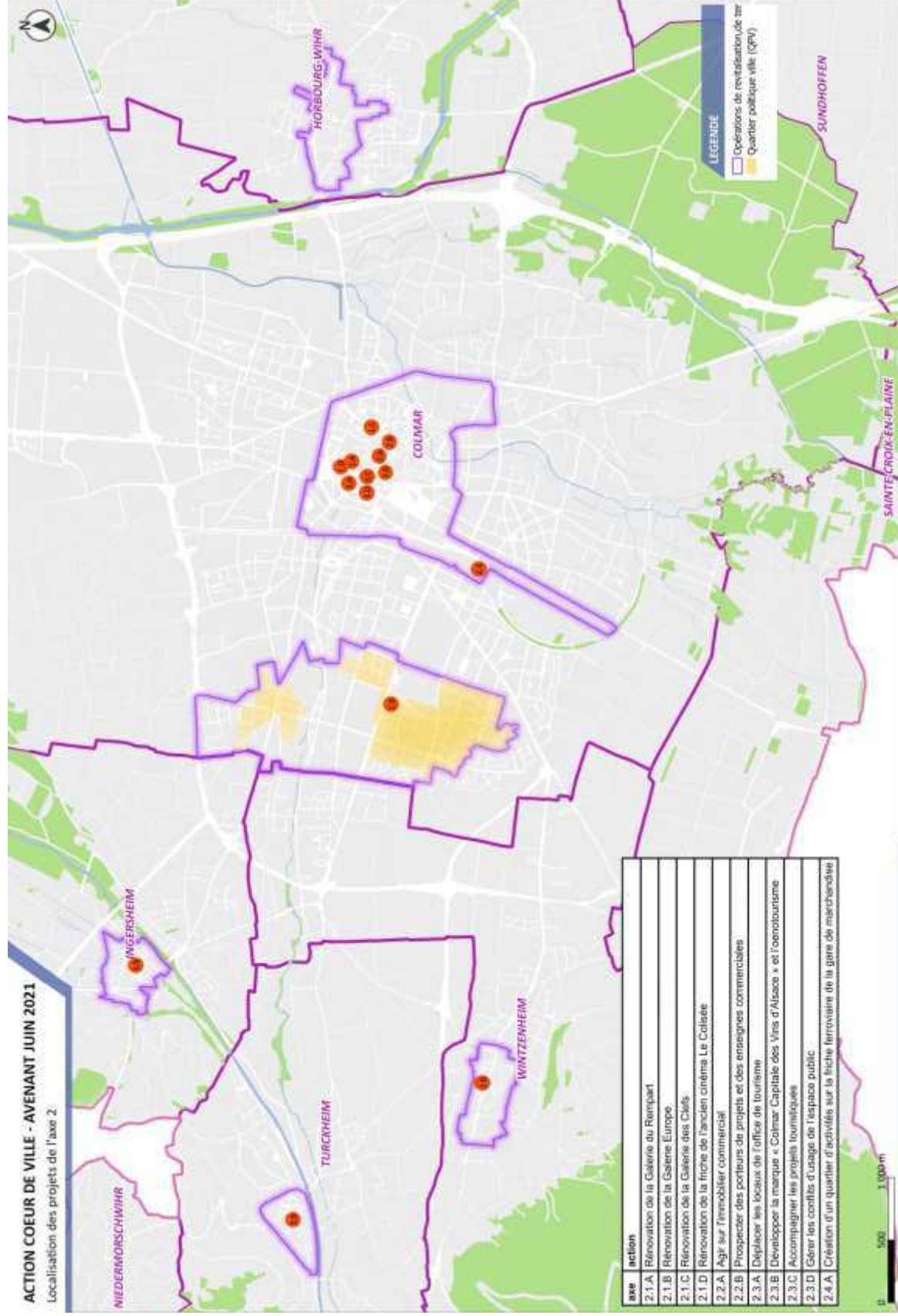


axe	action
1.1.A	Mettre en oeuvre l'observatoire de l'habitat et du foncier
1.1.B	Faciliter la participation avec l'ANL pour approfondir la connaissance des six secteurs ORT*
1.1.C	Quadrifier les secteurs par opération de revitalisation de territoire avec des actions personnalisées ORT
1.1.D	Aider les habitants, dans les opérations d'opération de cœur de ville pour les constructions de logements dans les secteurs ORT
1.2.A	Surveiller les logements privés en logement sociaux*
1.2.B	Accroître le renouvellement du parc privé*
1.2.C	Créer et développer de l'habitat en accession
1.2.D	Encourager les logements dans les habitats collectifs à l'échelle des secteurs d'habitat en accès libre
1.2.E	Mettre en œuvre le Contrat local d'opération cœur de ville et l'opération de logement sociaux
1.2.F	Organiser la mixité pour l'habitat des logements sociaux*
1.3.A	Encourager les visites, les échanges
1.3.B	Encourager les rencontres sociales et les échanges de services
1.4.A	Aider à la rénovation énergétique des logements sociaux*
1.4.B	Aider à la rénovation énergétique des logements sociaux*
1.4.C	Aider à la rénovation des logements en tant que logements sociaux et aux autres actions
1.4.D	Aider à la rénovation des logements en tant que logements sociaux et aux autres actions
1.4.E	Aider à la rénovation des logements en tant que logements sociaux et aux autres actions
1.4.F	Encourager les visites d'habitat pour aider les opérations immobilières et sociales

* Opération de cœur de ville

ACTION COEUR DE VILLE - AVENANT JUIN 2021

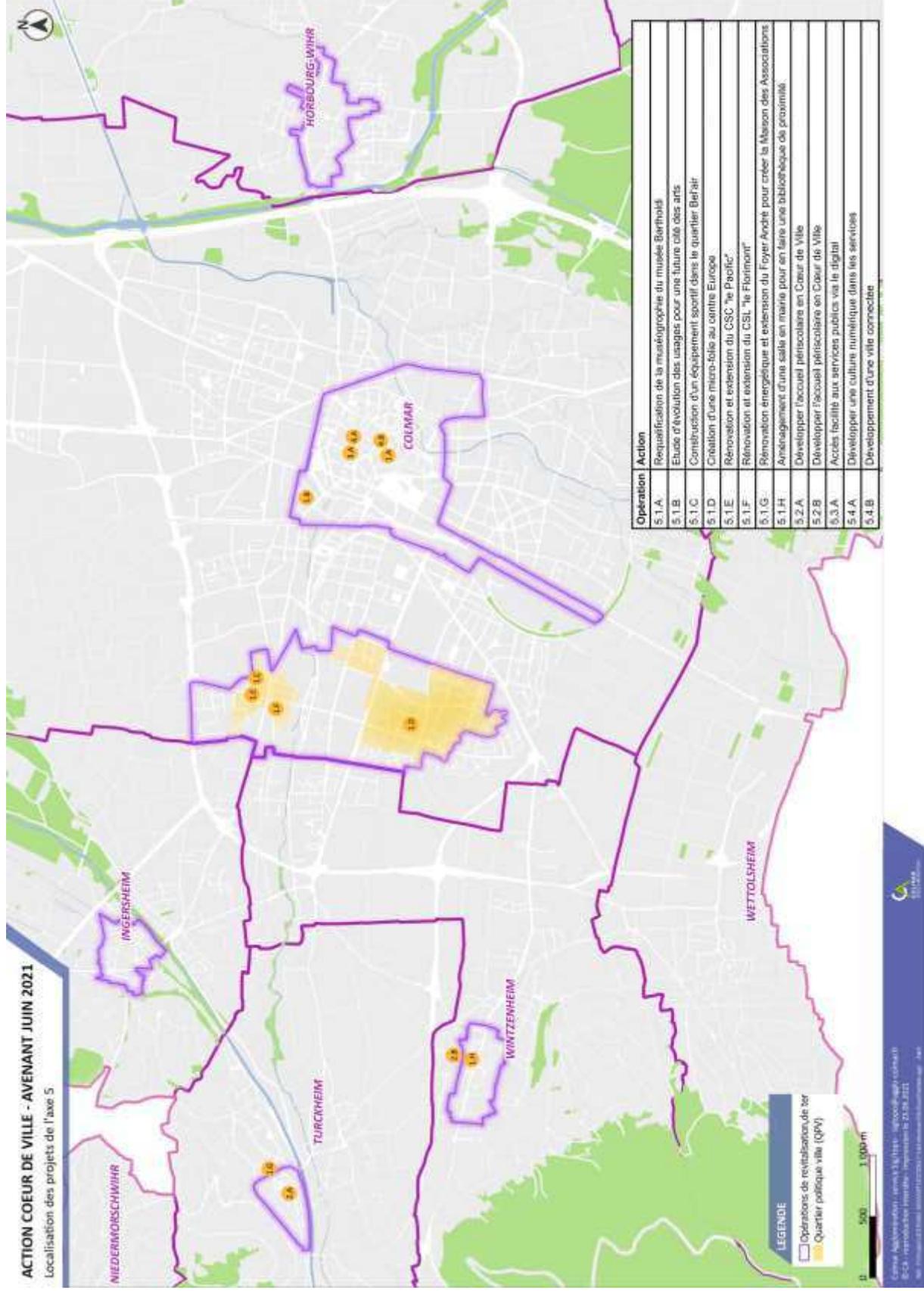
Localisation des projets de l'axe 2.



axe	action
2.1.A	Rénovation de la Galerie du Rempart
2.1.B	Rénovation de la Galerie Europe.
2.1.C	Rénovation de la Galerie des Clés
2.1.D	Rénovation de la friche de l'ancien cinéma Le Collège
2.2.A	Agir sur l'immobilier commercial
2.2.B	Prospecter des porteurs de projets et des enseignes commerciales
2.3.A	Déplacer les locaux de l'office de tourisme
2.3.B	Développer la marque « Colmar Capitale des Vins d'Alsace » et l'oénotourisme
2.3.C	Accompagner les projets touristiques
2.3.D	Gérer les conflits d'usage de l'espace public
2.4.A	Création d'un quartier d'activités sur la fiche ferroviaire de la gare de marchandises

ACTION COEUR DE VILLE - AVENANT JUIN 2021

Localisation des projets de l'axe 5



Opération	Action
5.1.A	Requalification de la morphologie du musée Berthold
5.1.B	Etude d'évolution des usages pour une future cité des arts
5.1.C	Construction d'un équipement sportif dans le quartier Bel Air
5.1.D	Création d'une micro-folie au centre Europe
5.1.E	Rénovation et extension du CSC "Le Pacific"
5.1.F	Rénovation et extension du CSL "Le Florissant"
5.1.G	Rénovation émergente et extension du Foyer André pour créer la Maison des Associations
5.1.H	Aménagement d'une salle en main pour en faire une bibliothèque de proximité
5.2.A	Développer l'accueil périscolaire en Coeur de Ville
5.2.B	Développer l'accueil périscolaire en Coeur de Ville
5.3.A	Accès facilité aux services publics via le digital
5.4.A	Développer une culture numérique dans les services
5.4.B	Développement d'une ville connectée

Annexe 4 – Les actions à venir

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération Partenaires : Bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer et partager la connaissance de la situation de l'habitat et du foncier sur le territoire de Colmar Agglomération ▶ Suivre et piloter la politique de l'habitat dans le temps ▶ Alimenter les partenaires, et particulièrement les élus des communes, dans la définition de leur stratégie Habitat
<p>Descriptif :</p> <p>Dans le cadre du suivi des actions du Programme Local de l'Habitat 2020-2025 de l'agglomération, il s'agit d'améliorer et partager la connaissance de la situation de l'habitat sur le territoire, suivre les dynamiques à l'œuvre, analyser les disponibilités foncières potentielles et mobiliser les partenaires autour de ce foncier pour tendre vers un développement cohérent avec les politiques de peuplement souhaitées</p>
<p>Cible(s) : Colmar Agglomération, communes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Lancement - A partir de 2022 : Mise à jour annuelle des données et réalisation d'un bilan annuel
<p>Coût du projet estimé : En régie</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structurer un dispositif d'observation et de connaissance des enjeux locaux pour mieux appréhender les dynamiques à l'œuvre sur le territoire et apporter des éléments factuels aux élus pour mesurer la mise en œuvre des politiques publiques sur cette thématique
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de l'observatoire - Actualisation régulière de l'observatoire - Conduite d'un bilan triennal avec l'ensemble des partenaires du territoire - Réalisation d'une évaluation finale en 2025

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération Partenaires : ADIL Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire</p>
<p>Objectifs : Poursuivre le partenariat avec l'ADIL pour approfondir la connaissance des six secteurs ORT</p>
<p>Descriptif : Approfondir la connaissance des six secteurs ORT par l'analyse de données actualisées régulièrement permettant d'appréhender de manière pertinente les dynamiques à l'œuvre sur ces six secteurs</p>
<p>Cible(s) : les 2 secteurs ORT de Colmar et les 4 secteurs ORT de Horbourg-Wihr, Ingersheim, Turckheim et Wintzenheim</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : Suivi continu</p>
<p>Coût du projet estimé : 25 000€ / an correspondant au partenariat global avec l'ADIL</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structurer un dispositif d'amélioration de la connaissance des dynamiques à l'œuvre sur le territoire des 6 secteurs ORT et apporter des éléments factuels aux élus pour mesurer la mise en œuvre des politiques publiques sur la thématique de l'habitat
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restitution des documents de cadrage/suivi

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération Partenaires : Anah, Action Logement Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire</p>
<p>Objectifs : Améliorer la qualité du bâti situé dans les 4 secteurs ORT de Horbourg-Wihr, Ingersheim, Turckheim et Wintzenheim</p>
<p>Descriptif : Identifier et mettre en place tous les outils opérationnels sur les périmètres des centres-bourgs des 4 communes pour agir qualitativement et quantitativement sur le bâti privé selon les différentes situations rencontrées (aspect énergie, lutte contre l'habitat indigne, lutte contre la vacance, suivi des stratégies de redressement des immeubles prioritaires repérés, éventuellement « copropriétés en difficulté » ...) en lien avec les services de l'Anah et Action Logement.</p>
<p>Cible(s) : Horbourg-Wihr, Ingersheim, Turckheim, Wintzenheim</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : Exemple - 2021 : Lancement - 2022 : Finalisation/livraison</p>
<p>Coût du projet estimé : 80 000€ dont 40 000€ en co-financement de l'Anah</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : Amélioration de la qualité du bâti privé présent sur les 4 périmètres ORT</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualification du bâti privé, - Outils opérationnels identifiés comme étant à mobiliser,

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération Partenaires : Horbourg-Wihr, Turckheim, les services de l'Etat, bailleurs sociaux Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire</p>
<p>Objectifs : Tendre vers l'atteinte des objectifs SRU sur les communes de Horbourg-Wihr et Turckheim</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Suivre les démarches volontaires et partenariales entre les deux communes, les services de l'Etat et l'agglomération, permettant d'enclencher une dynamique locale de construction et d'acquisition-amélioration de logements sociaux garantissant la mixité sociale et tendre vers l'atteinte des objectifs SRU en 2025 sur Turckheim et Horbourg-Wihr.</p> <p>L'objectif de ces contrats de mixité sociale est de proposer un cadre opérationnel d'actions pour la commune lui permettant d'engager une démarche volontaire pour atteindre le taux légal de logements sociaux à une échéance imposée.</p> <p>Il précise pour la période triennale en cours et la période triennale à venir, soit pour une durée totale de 6 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les moyens que la commune s'engage à mobiliser, et notamment la liste des outils et des actions à déployer ; - les engagements que prendront l'État et Colmar Agglomération (à travers les actions de son Programme Local de l'habitat) pour accompagner les efforts de production de logements sociaux des communes.
<p>Cible(s) : Colmar Agglomération, bailleurs sociaux, communes de Horbourg-Wihr et Turckheim</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Lancement - A partir de 2022 : suivi annuel et continu
<p>Coût du projet estimé : en régie (CA et communes)</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des logements locatifs sociaux sur les communes SRU déficitaires
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de logements (PLAI, PLUS, PLS...) - Nombre de logements locatifs sociaux et état des réalisations (constructions, réhabilitations) - Objectifs triennaux - Taux SRU

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération Partenaires : Bailleurs sociaux Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire</p>
<p>Objectifs : Transformer des logements privés en logements locatifs sociaux Tendre vers l'atteinte des objectifs SRU pour les communes déficitaires</p>
<p>Descriptif : Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat 2020-2025, il s'agit de participer à la dynamique de création de logements sociaux dans le parc existant en aidant financièrement les bailleurs sociaux à l'acquisition-amélioration de logements à hauteur de 3 500 €/logement, avec une enveloppe annuelle de 136 500€.</p>
<p>Cible(s) : Colmar Agglomération, bailleurs sociaux, communes SRU déficitaires</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : - 2021 : Lancement - A partir de 2022 jusqu'en 2024 : de manière continue</p>
<p>Coût du projet estimé : 136 500€ / an</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transformation de logements privés en logements sociaux, - Augmentation du taux SRU pour les communes déficitaires
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des opérations d'acquisition/amélioration réalisées sur le territoire, - Observatoire de l'habitat et du foncier

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération Partenaires : Communes SRU, ADIL, services de l'Anah, Agence Immobilière Sociale (AIS) Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire</p>
<p>Objectifs : Amélioration du bâti privé Rendre accessible des logements aux personnes sous les plafonds de ressources Tendre vers l'atteinte des objectifs SRU</p>
<p>Descriptif : Sous l'égide des communes SRU avec le soutien de l'ADIL et des services de l'Anah, il est proposé de promouvoir le conventionnement Anah auprès des propriétaires de logements vacants et des propriétaires bailleurs par des actions de communication et d'information.</p>
<p>Cible(s) : particuliers, communes de Colmar Agglomération</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : - 2021 : Lancement - A partir de 2022 jusqu'en 2024 : de manière continue</p>
<p>Coût du projet estimé : en régie</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif de 30 propriétaires accompagnés annuellement - Accompagner les communes SRU - Partenariat avec une Agence Immobilière Sociale (AIS)
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre le développement du parc privé conventionné sur les communes SRU - Consommation de l'enveloppe financière mise à disposition par Colmar Agglomération

<p>Pilotage de l'action : Ville de Turckheim Direction / Service : Direction Générale des Services</p>
<p>Objectifs : Créer des logements dans le centre-ville</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Ville de Turckheim possède trois bâtiments en centre-ville, secteur sauvegardé au titre de la protection des monuments historiques, qu'elle souhaite transformer en immeubles collectifs - Une partie de ces logements (30 % minimum) seront des logements locatifs sociaux - La Ville de Turckheim est soumise aux objectifs fixés par la Loi SRU en matière de réalisation de logements sociaux
<p>Cibles : nouveaux habitants</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Etude de faisabilité - 2023 : Choix du maître d'œuvre ou d'un bailleur social - 2024 : Démarrage des travaux - 2025 : Fin des travaux
<p>Coût du projet estimé : non connu</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Créer 10 à 15 logements dans le centre-ville et développer ainsi l'habitat Favoriser la mixité sociale dans le centre-ville historique, site inscrit, avec la réalisation de 30 % de logements sociaux</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Augmentation du nombre d'habitants</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Turckheim Direction / Service : Direction Générale des Services</p>
<p>Objectifs : Rénover quatre logements communaux dans un bâtiment historique en centre-ville</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bâtiment du Corps de Garde doit être rénové extérieurement (voir fiche Action 4.C) - Les trois logements communaux situés dans cet édifice seront rénovés dans le même temps afin d'offrir une opportunité d'habitat en plein centre-ville
<p>Cible(s) : Habitants</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Etude de faisabilité - 2023 : Choix du maître d'œuvre - 2024 : Démarrage des travaux - 2025 : Fin des travaux
<p>Coût du projet estimé : non connu</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : Mettre à disposition quatre logements locatifs rénovés afin d'étoffer l'offre de logements en centre-ville</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Augmentation du nombre d'habitants</p>

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération Partenaires : Bailleurs sociaux, services de l'Etat, AREAL Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire</p>
<p>Objectifs : Suivre les attributions des logements locatifs sociaux pour renforcer la mixité sociale et le peuplement dans les quartiers</p>
<p>Descriptif : Colmar Agglomération s'est engagée dans la définition de sa politique de peuplement conformément aux dispositions des lois ALUR et Egalité & Citoyenneté. La Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) des logements sociaux fixe des orientations et suit plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préserver et renforcer la mixité sociale via des objectifs d'attribution de logements sociaux par bailleurs et par an, - rééquilibrer le peuplement entre les différents quartiers en orientant les attributions selon les revenus des ménages et notamment ceux du 1er quartile, - favoriser l'accès et le maintien dans le parc social existant des publics défavorisés.
<p>Cible(s) : Colmar Agglomération, Etat, bailleurs sociaux, associations à vocation sociale</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2017 : Lancement - Jusqu'en 2023 : de manière continue, bilan annuel de la CIA
<p>Coût du projet estimé : 1 300 €/an</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atteinte des objectifs de peuplement indiqué dans la CIA par bailleurs et par an
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualisation des données dans l'observatoire de l'habitat et du foncier - Réalisation d'un bilan triennal et d'une évaluation finale intégrant un volet peuplement

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération Partenaires : Bailleurs sociaux, AREAL et les communes SRU Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire</p>
<p>Objectifs : Définir les critères de cotation pour l'attribution des logements sociaux au service de la politique de l'habitat de Colmar Agglomération</p>
<p>Descriptif : Instrument de mixité et de cohésion sociale, la cotation a pour objectif de pondérer les critères d'attribution des demandes de logements sociaux pour guider et orienter le peuplement et assurer un meilleur équilibre territorial. La cotation répond à un triple objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de lisibilité et de transparence du dispositif de traitement de la demande et d'attribution pour le demandeur - Un outil d'aide à la décision (mais pas un outil d'attribution) « en vue de la mise en œuvre du droit au logement, de l'égalité des chances des demandeurs et de la mixité sociale des villes et des quartiers », tant pour la désignation des candidats en CAL que pour la décision d'attribution. Mais la CAL reste souveraine. - Elle décline les orientations locales en matière d'attribution
<p>Cible(s) : Colmar Agglomération, bailleurs sociaux</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : lancement - 2022 : mise en œuvre
<p>Coût du projet estimé : en régie</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélection des critères - Mieux informer le demandeur sur sa demande et être plus transparent - Apporter une aide à la décision dans la réalisation des objectifs d'attribution fixés par la CIA - Être un instrument de mixité sociale et de cohésion
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour d'information des CAL

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar et de Turckheim</p> <p>Direction / Service : Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales / Direction de l'Urbanisme</p>
<p>Objectifs : Préserver une offre de logements permanents accessibles à titre de résidence principale en instaurant des mesures d'encadrement des meublés de tourisme</p>
<p>Descriptif : La mise en place d'un numéro d'enregistrement et l'instauration de l'autorisation préalable du changement d'usage permettent de connaître précisément le nombre de logements proposés à de la location touristique en Ville. Il a été mis en place à Colmar et vient d'être acté à Turckheim.</p>
<p>Cible(s) : Habitants</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <p>Colmar : En continu depuis 2019</p> <p>Turckheim : 2021</p>
<p>Coût du projet estimé : Temps agent</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Amélioration de la connaissance du nombre de logements privés dédiés à de l'activité touristique</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Nombre de logements recensés</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales / Direction de l'Urbanisme</p>
<p>Objectifs : Préserver une offre de logements permanents accessibles à titre de résidence principale en instaurant des mesures d'encadrement des meublés de tourisme</p>
<p>Descriptif : Mise en place de mesures de compensation pour la création de chaque nouveau meublé de tourisme, en vue de préserver une offre de logements permanents accessibles à titre de résidence principale</p>
<p>Cible(s) : Habitants</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2021</p>
<p>Coût du projet estimé : Temps agent</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Stabilisation ou diminution du nombre de logements privés dédiés à de l'activité touristique</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Nombre de logements recensés</p>

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération Direction / Service : Direction de l'Environnement et du Plan Climat / Pôle Energie</p>
<p>Objectifs : Informer, conseiller et accompagner la rénovation énergétique de l'habitat privé, afin de lutter contre la précarité énergétique, réduire les consommations énergétiques et diminuer les émissions atmosphériques.</p>
<p>Descriptif : La rénovation énergétique des bâtiments et de l'habitat est au centre des différents enjeux que sont la lutte contre la précarité énergétique, la baisse des consommations et des dépenses énergétiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi le confort thermique, voire l'adaptation de l'habitat au vieillissement de la population. Pour faciliter la réalisation de travaux, 2 conseillers, neutres et indépendants de l'Espace FAIRE de Colmar Agglomération, renseignent et orientent gratuitement les particuliers sur leurs projets de rénovation énergétique (isolation, chauffage, énergies renouvelable) et sur les aides mobilisables (ex : MaPrimeRénov', aides locales...). Cet accompagnement promeut également l'éco-rénovation, via l'utilisation de matériaux bio sourcés. La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, (LTECV) a pour ambition d'atteindre un niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC) à l'horizon 2050 pour l'ensemble du parc bâti. Cela nécessite un conseil et une assistance spécialisée qu'un autre dispositif régional complémentaire, "OKTAVE", permet de fournir. Parallèlement, la collectivité a mis en place, en partenariat avec VIALIS, un dispositif d'aides financières à la rénovation énergétique et au développement des énergies renouvelables dans l'habitat privé. Ce programme, initié en 2009 par la Ville de Colmar, a été étendu en 2015 à l'échelle de Colmar Agglomération. En 12 ans d'existence, le bilan est très positif avec 4 300 dossiers aidés, correspondant à un montant global d'aide de 3,16 M €, dont 1,75 M € de la collectivité et 1,41 M € d'aides complémentaires de VIALIS sur son périmètre. Le montant global des travaux mis en œuvre dépasse les 19 M € avec effets bénéfiques sur l'économie locale. Grâce à ce dispositif et, depuis le début de l'opération, 26 800 Tonnes équivalent CO2 ont ainsi pu être évitées. En avril 2021, la collectivité a renforcé ce dispositif en augmentant les subventions (notamment pour les foyers très modestes) et a élargi le panel des aides. Par ailleurs, une attention particulière doit être portée à la problématique de la conciliation entre rénovation énergétique et respect du patrimoine architectural.</p>
<p>Cible(s) : l'habitat privé (maisons individuelles et copropriétés).</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : action continue.</p>
<p>Coût du projet estimé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 300 000 €/an pour le dispositif d'aides à la rénovation énergétique. • Postes des Conseillers FAIRE aidés par la Région et l'ADEME (programme SARE).
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Massification de la rénovation énergétique. • Diminution de la précarité énergétique. • Rénovation du bâti ancien. • Utilisation des matériaux éco responsables et bio sourcés. • Baisse des consommations énergétiques, des émissions de CO2 et des polluants atmosphériques.
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contacts à l'Espace FAIRE. • Nombre de dossiers de rénovation. • Montant des aides versées. • Évolution de la consommation d'énergie des logements et TeqCO2 évités.

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération Partenaires : Anah, CEA Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire</p>
<p>Objectifs : Diminuer les situations de précarité énergétique sur le territoire de Colmar Agglomération</p>
<p>Descriptif : Afin de renforcer l'effet-levier des interventions menées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général co-piloté par l'ANAH et la CEA et à travers son Programme Local de l'Habitat 2020-2025, l'agglomération met en place des subventions complémentaires à destination des propriétaires, occupants et bailleurs, modestes et très modestes à hauteur de 500 € et 750 €/dossier avec un montant maximum de 40 000 € annuel.</p>
<p>Cible(s) : Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs modestes et très modestes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2020 : adoption PLH - 2021 à 2023 : abondements du PIG68
<p>Coût du projet estimé : 40 000 €/an</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution des situations de précarité énergétique
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dossiers abondés - Suivi des aides de Colmar Agglomération (action 3 du Programme Local de l'Habitat)

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Urbanisme - Service Etudes d'Urbanisme</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du patrimoine privé en centre ancien - Revitalisation du centre-ville - Lutte contre la vacance - Accompagner les propriétaires privés pour leurs travaux de rénovation
<p>Descriptif :</p> <p>La Ville de Colmar est dotée d'un plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur qui couvre le territoire du Site Patrimonial remarquable dont les règles engendrent un surcoût des travaux compris dans ce périmètre. Un dispositif d'aide financière a été mis en place pour les propriétaires qui restaurent et remettent en valeur les immeubles du centre ancien.</p> <p>Cadre du dispositif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Périmètre : limites du SPR et de ses proches abords - Immeubles présentant un intérêt architectural et historique - Travaux : toitures, façades, réfection d'éléments en pierre, menuiseries, échafaudage, enseigne traditionnelle en fer forgé, pavage cours
<p>Cible(s) : propriétaires du SPR et de ses abords – habitants du centre-ville</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : en continu</p>
<p>Coût du projet estimé : 20 000€ / an</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : amélioration du patrimoine en centre ancien</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Nombre de dossiers annuels / montant accordés / répartition spatiale des dossiers Délibération en Conseil Municipal</p>

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération Partenaires : Colmar, Horbourg-Wihr, Ingersheim, Turckheim, Wintzenheim, Anah, CEA Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire</p>
<p>Objectifs : Diminuer les situations de précarité énergétique au sein des six périmètres ORT pour les propriétaires modestes et très modestes</p>
<p>Descriptif : Proposer un programme d'action de rénovation des logements, en lien avec l'ANAH, notamment pour la rénovation énergétique des logements des propriétaires bailleurs ou occupants, modestes ou très modestes, au sein des 6 périmètres ORT de Colmar Agglomération. Ce programme d'appuiera sur les caractérisations pré-opérationnelles du bâti dans les six secteurs ORT de Colmar Agglomération.</p>
<p>Cible(s) : les 2 secteurs ORT de Colmar et les 4 secteurs ORT de Horbourg-Wihr, Ingersheim, Turckheim, Wintzenheim</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Lancement - 2023 : Poursuite des actions
<p>Coût du projet estimé : à définir</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité énergétique du bâti privé présent sur les 6 périmètres ORT
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi du nombre de dossiers à travers le suivi du PIG 68 - Suivi des aides de Colmar Agglomération (action 3 du Programme Local de l'Habitat)

AXE.1. Habitat - Action 1.4.E : Amplifier des partenariats avec les porteurs de projets ou des opérateurs pour faciliter la mise en œuvre des opérations de rénovation de bâtis dans les secteurs ORT

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération Partenaires : OFSA, bailleurs sociaux, Action Logement, promoteurs privés Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire</p>
<p>Objectifs : Accroître avec l'aide d'autres partenaires la rénovation du bâti dans les 6 périmètres ORT</p>
<p>Descriptif : Développer les partenariats avec les acteurs du logement pour amplifier la rénovation des logements dans les secteurs ORT</p>
<p>Cible(s) : 6 secteurs ORT</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : lancement des partenariats - 2023 : mise en œuvre des rénovations
<p>Coût du projet estimé : à définir</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation du bâti des 6 secteurs ORT
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des partenariats établis - Nombre de logements rénovés

AXE.1. Habitat - Action 1.4.F: Envisager les modes d'actions possibles pour assister les cinq copropriétés recensées en grande difficulté

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération Partenaires : Anah Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire</p>
<p>Objectifs : Envisager les modes d'actions possibles pour assister les cinq copropriétés recensées en grande difficulté</p>
<p>Descriptif : Identifier les outils opérationnels à mobiliser afin de trouver les clés budgétaires existantes ou à créer pour améliorer la situation de ces 5 copropriétés.</p>
<p>Cible(s) : Colmar secteur Ouest</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : - 2021 : lancement - 2022 : fin de l'étude</p>
<p>Coût du projet estimé : à définir</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : - Amélioration de la situation des 5 copropriétés en difficulté</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : - Suivi des situations et problématiques différentes rencontrées par les copropriétés</p>

<p>Pilotage de l'action : Commerçants et syndic des propriétaires de la Galerie (AFU des îlots F et C1) // Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Urbanisme/ Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales</p>
<p>Objectifs : Rénovation d'une galerie commerciale en entrée de Ville pour lui redonner de l'attractivité, de manière à inverser la tendance de désertification des locaux commerciaux pour arriver à ce que toutes les cellules commerciales soient en activité.</p>
<p>Descriptif : Située sur un axe de pénétration majeur pour les piétons désirant se rendre en centre-ville depuis les parkings Lacarre et Scheurer-Kestner, la Galerie du Rempart nécessite depuis de nombreuses années des travaux importants de rénovation permettant de donner à cet ensemble commercial une nouvelle jeunesse.</p> <p>Un projet de rénovation de la galerie commerciale du Rempart est actuellement porté par l'Association Foncière Urbaine, regroupant l'ensemble des copropriétés de cet ensemble commercial. La Ville disposant d'un droit de superficie sur la partie centrale (prise en charge intégralement par la Ville) s'est engagée à participer financièrement à hauteur de 20% du montant HT des travaux restants à charge des copropriétaires. Ce projet de rénovation a également obtenu une aide financière au titre du Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC).</p> <p>Cette rénovation portera sur la réfection des sols, plafonds et parois verticales (peinture, habillage...), une nouvelle mise en lumière, ainsi qu'une requalification des entrées et de la signalétique.</p>
<p>Cible(s) : Les habitants de Colmar et environs ainsi que les touristes qui visitent la ville.</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : 10 mois de travaux</p>
<p>Coût du projet estimé : 2 050 000 € HT, soit 2 452 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : Une galerie requalifiée et attractive, en lien avec son environnement proche du centre.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Taux de vacance commerciale (Baisse du nombre de locaux commerciaux vacants), stabilité financière et/ou augmentation des chiffres d'affaires des commerces, augmentation du passage dans la galerie, ressenti des utilisateurs.</p>

<p>Pilotage de l'action : Commerçants et syndic des propriétaires de la Galerie / Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Urbanisme / Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales</p>
<p>Objectifs : Remettre cette galerie aux normes de sécurité et d'accessibilité afin de renforcer l'attractivité commerciale du quartier Europe-Luxembourg rénové dans la cadre de la politique de la ville.</p>
<p>Descriptif : Le quartier Europe-Luxembourg a fait l'objet d'une rénovation complète dans le cadre de l'ANRU.</p> <p>L'ancien supermarché Match, après avoir été racheté, a été restructuré en 3 locaux commerciaux distincts, incluant un nouveau supermarché Norma de 1 000 m², une solerie Action et un magasin de vêtements Takko.</p> <p>Reste à rénover la partie de la galerie commerciale attenante, appartenant actuellement à des propriétaires privés. Un 1^{er} projet de rénovation, soutenu par la CCI grâce à l'obtention d'une aide financière au titre du Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC) et par la Ville de Colmar, qui souhaite accompagner les copropriétaires dans la rénovation de la galerie à hauteur de 20% du montant HT de travaux, ne parvient malheureusement pas à voir le jour.</p> <p>La Ville de Colmar, consciente du rôle important joué par ce centre commercial pour le quotidien des habitants, souhaite étudier les possibilités qui s'offrent à elle afin de permettre la rénovation et la remise aux normes, notamment de sécurité, de cette galerie marchande.</p>
<p>Cible(s) : Les habitants du quartier</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : 7 mois de travaux</p> <p>2^{ème} semestre 2021 : Etude préalable avec expertise juridique et foncière + analyse de la commercialité attendue 2022 : Plan, tour de table des copropriétaires 2023 : Appels d'offre et début des travaux</p>
<p>Coût du projet estimé :</p> <p>Étude préalable : (ancien projet de rénovation de la galerie porté par la copropriété : 1 100 000 € TTC)</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : Une galerie marchande attrayante pour les habitants du quartier</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Taux de vacance commerciale, Taux d'occupation des locaux commerciaux de la galerie, Evolution du chiffre d'affaires des commerces</p>

<p>Pilotage de l'action : Propriétaire privé / Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Urbanisme/ Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales</p>
<p>Objectifs : Reconfiguration du RDC commercial, pour accueillir des entités commerciales non alimentaires avec la création de locaux commerciaux ayant des surfaces commerciales en adéquation avec la demande des enseignes donnant sur la rue commerçante numéro un du centre-ville.</p> <p>Construction de logements qualitatifs permettant la production de logements de moyenne et grande taille (T2 à T5) avec la possibilité de voir s'installer au cœur de la cité, des familles avec enfants, des jeunes couples et des personnes âgées.</p>
<p>Descriptif : Située sur la rue commerçante N°1 du centre-ville de Colmar, cette galerie commerciale appartient à un propriétaire privé en vue d'une opération de rénovation complète.</p> <p>Le projet prévoit la réalisation d'une opération mixte commerces/logements. La surface de plancher du projet s'élèvera à 5 028 m², dont 2 274 m² dévolue aux commerces et 2 754 m² à l'habitat.</p> <p>Un dossier de demande d'autorisation de création d'un ensemble commercial de 1870 m², par restructuration et réhabilitation complète de la « galerie des clefs », n° 13 à 17, rues des Clefs et n°3 rue du Mouton à Colmar a été accordé en CDAC en juin 2018.</p>
<p>Cible(s) : Les habitants de Colmar et environs.</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : projet privé</p>
<p>Coût du projet estimé : projet privé</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : Une galerie requalifiée et attractive, en lien avec son environnement (rénovation de la place de la cathédrale).</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Taux de vacance commerciale (baisse du nombre de locaux commerciaux vacants), installation de nouvelles enseignes, augmentation du passage dans la galerie, ressenti des utilisateurs.</p>

<p>Pilotage de l'action : Propriétaire privé / Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Urbanisme / Direction du Tourisme et des commerces / Direction</p>
<p>Objectifs : Requalification d'une ancienne friche de centre-ville pour y développer de nouveaux commerces, de nouveaux logements et une offre de service public supplémentaire dans le cœur de ville (centre de formation du CNFPT).</p> <p>Construction de logements qualitatifs permettant la production de logements de grande taille en centre-ville (allant du T3 au T5) avec la possibilité de voir s'y installer des familles avec enfants.</p>
<p>Descriptif : Située en plein centre-ville à proximité du Musée Unterlinden et de la Galerie du Rempart, cet ancien cinéma a été racheté par un propriétaire privé en vue d'une opération de rénovation complète, estimée à plus de 10 millions d'euros.</p> <p>Le projet prévoit la réalisation d'une opération mixte bureaux/commerces/logements.</p> <p>La surface plancher du projet s'élèvera à 4 000 m² environ, incluant 1 000 m² de commerces en rez-de-chaussée, 1 000 m² de bureaux du CNFPT au 1^{er} étage et 2 000 m² d'habitation au 2^{ème} et 3^{ème} étage.</p> <p>Deux logements T3, 8 logements T4 et 3 logements T5 seront construits.</p>
<p>Cible(s) : Les habitants de Colmar et environs.</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : projet privé dont le permis de construire a été déposé</p>
<p>Coût du projet estimé : supérieur à 10 millions d'euros</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : Augmentation du nombre d'habitants, pour implanter des familles en cœur de ville. Apporter une nouvelle offre de formation au sein d'une galerie requalifiée et attractive. Accroître le nombre de commerces.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Nombre de logements réalisés, installation de nouveaux commerces.</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales / Direction de l'Urbanisme</p>
<p>Objectifs :</p> <p>Étudier les dispositions qui permettront de maîtriser l'immobilier commercial, notamment la mise en place des outils de suivi et de maîtrise de l'occupation des locaux sur certains emplacements stratégiques pour adapter l'immobilier commercial aux besoins des enseignes.</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Mettre en place les outils adéquats permettant de maîtriser l'immobilier commercial : le périmètre de préemption commerciale sur les linéaires de commercialité prioritaires, l'intégration de dispositions spécifiques de protection des locaux et de préservation des linéaires commerciaux stratégiques en emplacement n°1 dans le PLU, la réalisation un diagnostic d'évaluation des locaux du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (audit du PSMV)</p>
<p>Cible(s) :</p> <p>La Ville et les habitants du quartier</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <p>Mise en œuvre sur du long terme à partir de 2021</p>
<p>Coût du projet estimé :</p> <p>Temps agent + coût supplémentaire éventuel si appui d'un prestataire extérieur (25 000€)</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Une diminution de la vacance et obtention d'une meilleure diversité commerciale en maîtrisant les activités des secteurs stratégiques du centre-ville</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Baisse du taux de vacance des locaux commerciaux Augmentation du nombre d'enseignes</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales</p>
<p>Objectifs : L'objectif de cette action est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'implantation d'enseignes et concepts innovants pour lesquels Colmar n'est pas une priorité (ou pas encore en vue) dans les plans de développement respectifs en corrélation avec l'offre immobilière disponible, - Apporter à la clientèle une offre qui correspond à ses nouvelles attentes - Contrer l'évasion commerciale vers des pôles concurrentiels jugés plus actuel par la clientèle
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les actions menées en interne en termes de prospection - Cibler des enseignes en fonction de la feuille de route (stratégie) - Identifier les qualifications des porteurs de projets indépendants et des personnes ressource en matière de développement - Réaliser un document de présentation de la ville et de ses opportunités foncières et/ou immobilières, avec relance téléphonique et/ou prise de rendez-vous sur site - Participer régulièrement aux salons spécialisés (Forum Franchise, Franchise Expo Paris, Salon des Entrepreneurs, MAPIC...) - Mettre en relation des développeurs avec des porteurs de projet et les propriétaires de murs et/ou fonds en phase de mutation - S'appuyer sur les outils mis en place sur le volet immobilier (axe 1) pour proposer des locaux et des loyers adaptés
<p>Cible(s) :</p> <p>La Ville et les habitants de la Ville et de l'Agglomération</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <p>En continu</p>
<p>Coût du projet estimé : Temps agent + 10 000 € (coût d'un stand)</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Une diminution de la vacance et obtention d'une meilleure diversité commerciale en maîtrisant les activités des secteurs stratégiques du centre-ville</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Baisse du taux de vacance des locaux commerciaux Augmentation du nombre d'enseignes</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar et Office de Tourisme de Colmar et sa région</p> <p>Direction / Service : Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales en lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa région</p>
<p>Objectifs : Déplacer les locaux de l'office de tourisme afin de les adapter aux besoins actuels</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repositionner le bureau d'accueil de l'office de tourisme au sein du quartier touristique afin de le rendre plus accessible et visible - Déplacer les services administratifs de l'office de tourisme afin de les regrouper avec le bureau d'accueil afin de faciliter les synergies dans un local plus adapté.
<p>Cible(s) : Les habitants/les visiteurs/les touristes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Etude d'opportunité et de coûts - 2023 : Recherche de local - 2023/2024 : Travaux - 2025 : Emménagement
<p>Coût du projet estimé : Local + travaux + déménagement entre 500 000 € et 1 000 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Une meilleure visibilité de l'office de tourisme Un accueil répondant aux attentes actuelles Un regroupement accueil/services administratifs pour plus de synergies</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Chiffres de fréquentation de l'office de tourisme</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar et Office de Tourisme de Colmar et sa région</p> <p>Direction / Service : Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales en lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa région et l'ensemble des services</p>
<p>Objectifs : Développer la marque « Colmar capitale des vins d'Alsace » et l'œnotourisme en mettant en place une véritable stratégie marketing, de communication et d'événements</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retravailler la terminologie « Colmar Capitale des Vins d'Alsace » pour l'intégrer dans la communication de la Ville et de l'Office de tourisme - Créer des visites guidées spécifiques « de la vigne au vin autour des bâtiments emblématiques liés aux vins » ainsi que des produits dérivés estampillés « Colmar Capitale des vins d'Alsace » à mettre en vente à la boutique de l'Office de tourisme - Solliciter de nouveaux adhérents au label Vignobles & Découvertes - Avoir des éléments en ville qui identifient que Colmar est capitale des Vins d'Alsace : rond-point, parc, façade, scénographie spécifique - Capitaliser sur l'anniversaire des 70 ans de la Route des Vins pour asseoir Colmar Capitale des Vins d'Alsace : organisation d'un événement d'exception et des animations avec l'ensemble des directions de la Ville (culture, sport, commerces...) et avec les producteurs et viticulteurs de l'ensemble de l'agglomération - Créer un événement annuel au centre-ville de Colmar sur le modèle de « Bordeaux fête le vin » (en format plus réduit) : pass de dégustations, stand de présentation et explication autour de la vigne et du vin.
<p>Cible(s) : Les habitants/les visiteurs/les touristes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : 1eres visites guidées, réflexions sur l'événement lié aux 70 ans de la Route des Vins d'Alsace - 2022 : intégration dans la communication, travail sur l'événement de 2023, réflexion sur la création d'un événement annuel récurrent - 2023 : événement pour les 70 ans de la Route des Vins d'Alsace, éléments d'identification dans la Ville - 2024 et années suivantes : événement annuel
<p>Coût du projet estimé :</p> <p>2022 : 10 000 € 2023 : 100 000 € hors recettes 2024 et suivantes : 50 000 €/an hors recettes</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Colmar reconnue comme Capitale des Vins d'Alsace Des ventes de vins d'Alsace en hausse dans les établissements de l'agglomération Un événement annuel reconnu, qui s'équilibre financièrement au bout de 2 saisons</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Ventes de vins d'Alsace sur le territoire Chiffres réseaux sociaux sur la notoriété de la marque</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar et Office de Tourisme de Colmar et sa région</p> <p>Direction / Service : Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales en lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa région</p>
<p>Objectifs : Accompagner la mise en en place des projets touristiques du territoire</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un jalonnement touristique spécifique et des cartes pour développer le cyclotourisme sur le territoire de l'agglomération en lien avec Alsace à vélo - Aider les privés, par le biais d'appels à projet, à l'équipement de leur hébergement afin d'obtenir le label « accueil à vélo »
<p>Cible(s) :</p> <p>Les habitants/les visiteurs/les touristes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : appel à projet pour les hébergements dans le cadre de « accueil à vélo » : 20 000 €/ an (montant à affiner avec l'OT) - 2021/2022 : Etude des projets et de coûts, édition de cartes - 2023 : Installation des panneaux et jalonnement
<p>Coût du projet estimé :</p> <p>Prévoir chaque année un budget de 5 000 à 10 000 € pour accompagner les projets</p> <p>Appel à projet pour les hébergements dans le cadre de « accueil à vélo » : 20 000 €/ an (montant à affiner avec l'OT)</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Une meilleure visibilité de l'offre touristique</p> <p>Une mise en valeur répondant aux attentes actuelles</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Chiffres de fréquentation</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar et Office de Tourisme de Colmar et sa région</p> <p>Direction / Service : Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales en lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa région</p>
<p>Objectifs : Gérer les conflits d'usages de l'espace public en zones piétonnes et mixtes et adapter la question du stationnement et des circulations en centre-ville</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soulager la pression en très haute période de fréquentation (Noël) : aménager des parkings de délestage additionnels au moment des marchés de Noël et renforcer les navettes - Aménager des « avantages » pour les habitants en matière de stationnement : Réserver certaines zones de stationnement aux habitants de Colmar /de Colmar Agglomération, améliorer la lisibilité tarifaire des stationnements, adopter une tarification différenciée pour les non-résidents - Diminuer la pression sur les zones de congestions les plus importantes : encadrer et réduire les espaces de terrasses ou d'étalages commerciaux sur certains axes (rue des marchands, Grand'Rue, rue des Serruriers...) - Envisager de nouvelles piétonisations afin d'apaiser la cohabitation voiture / piétons (pont de la Petite Venise, rue des Marchands, rue des Têtes...)
<p>Cible(s) : Les habitants/les visiteurs/les touristes/les clients</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <p>Mise en place progressive sur du long-terme à partir de 2020</p>
<p>Coût du projet estimé :</p> <p>Temps agent + 10 000 € de plan de communication</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Une meilleure fréquentation répartie dans le temps et dans l'espace sur l'ensemble du territoire</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Diminution du nombre de commentaires négatifs liés au tourisme sur les réseaux sociaux</p>

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération</p> <p>Direction de l'attractivité économique et de la mobilité / Service développement économique</p> <p>Partenaires : la Banque des Territoires, la SNCF, et dans le cadre de « Réinventons nos Cœur de Ville ».</p>
<p>Objectifs : Reconversion d'une friche, localisée à un emplacement stratégique, en un quartier économique</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Au sud de la ville de Colmar, le long de la route de Rouffach, existe le site désaffecté de l'ancienne gare de marchandises. Il appartient au groupe SNCF par l'intermédiaire de ses entités Réseau et Mobilités. C'est un site à rénover de manière opportune dans la mesure où il offre une emprise foncière (de l'ordre de 5 ha) à proximité de la gare voyageurs de Colmar et donc aussi du centre-ville historique. Il constitue une véritable empreinte foncière propre à imaginer un projet ayant un effet d'entraînement sur le cœur de ville en devenant un centre d'attractivité.</p> <p>Le site a pour vocation de devenir un « quartier économique » au sens qu'il est prévu d'y développer une offre immobilière à destination des entreprises (bureaux et locaux d'activités) et des commerces.</p> <p>Après acquisition du site, il est prévu l'aménagement de l'emprise avec des infrastructures avant, vraisemblablement, d'allotir les emprises bâtiminaire pour confier leur réalisation à des partenaires, soit en construction pour leur besoin propre, soit en promotion immobilière.</p>
<p>Cible(s) : entreprises, organismes de formation, investisseurs</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : étude environnementale, acquisition foncière - 2023 : recherche d'utilisateurs et d'investisseurs, définition du projet d'aménagement - 2024 - 2025 : fin de l'aménagement de la zone et commercialisation
<p>Coût du projet estimé : à la charge de la collectivité publique, 2 500 000 € environ pour le coût d'acquisition du foncier incluant la valeur vénale du terrain et le montant des libérations / reconstitutions + 8 000 000 € environ d'infrastructures</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Dans un contexte de rareté du foncier à vocation économique, création d'environ 17 000 m² de surface de plancher de locaux économiques.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature de l'acte avec la SNCF - Définition du programme d'ensemble - Montant investi dans l'opération - Surface de plancher commercialisé

<p>Pilotage de l'action : Ville de Wintzenheim</p> <p>Direction / Service : Direction Générale</p>
<p>Objectifs : Le parti d'aménagement choisi est de tout mettre en œuvre pour développer les déplacements doux entre le centre de Wintzenheim et Colmar-centre par la création de pistes cyclables sécurisées, la végétalisation des espaces et la sécurisation de la voie.</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Actuellement, la route de Colmar reliant le centre-ville de Wintzenheim au centre-ville de Colmar est une voie large et aménagée pour les voitures. Sa largeur importante occasionne des vitesses élevées, et n'est pas sécuritaire pour les piétons et les deux roues. Elle est par ailleurs totalement minéralisée.</p> <p>Le projet consiste à aménager la route de Colmar pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir des pistes cyclables : une piste par sens de circulation sera créée en retrait de voie. Les voies cyclables seront connectées à celles de Colmar et aménagées en cohérence avec le réaménagement de la RD 83 qui va également impacter la route de Colmar, - Favoriser les déplacements piétons : des zones de franchissements seront aménagées à de nombreux points correspondants à l'entrée des différents quartiers, - Sécuriser les emplacements des transports collectifs : Les zones d'arrêts seront aménagées pour sécuriser les montées/ descentes ainsi que l'accessibilité handicapée, - Réduire la vitesse et améliorer la sécurité en diminuant la largeur de la voie roulante destinée aux voitures. <p>Enfin, la végétalisation de cette voie est un des principaux objectifs. Une noue centrale sera créée pour favoriser la rétention des eaux et la perméabilisation des sols. Des espaces verts intégrant des hautes tiges seront réalisés pour créer des zones de fraîcheur.</p>
<p>Cible(s) : Habitants/Visiteurs/Touristes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Maîtrise d'œuvre et marchés de travaux - Avril 2022 : Début des travaux - Avril 2025 : Fin des travaux
<p>Coût du projet estimé : 3,5 millions</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la vitesse des véhicules - Sécurisation des déplacements - Développement de l'utilisation des moyens de déplacement doux pour se rendre de Wintzenheim-centre à Colmar – centre. - Développement des utilisateurs des déplacements doux.
<p>Indicateur(s) de suivi : Fréquentation des vélos – nombre de vélos et nombre de piétons.</p>

**AXE.3. Mobilité douce - Action 3.1.B :
Réaménagement du tronçon ouest de la rocade
Verte - Tranche 2021**

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Espace Public</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mixité d'usages sur un axe majeur en sécurisant l'ensemble des modes de déplacement - Marquer la périphérie immédiate du centre historique par un aménagement qualitatif
<p>Descriptif :</p> <p>Requalification complète du Boulevard du Champ de Mars, du Boulevard Leclerc et de l'Avenue Joffre, avec la suppression d'une voie de circulation, la création de pistes cyclables dans les 2 sens de circulation, la mise en accessibilité des trottoirs (identifiés dans le cadre du PAVE), sécurisation des cheminements piétons et notamment des traversées en direction du cœur historique, mise en valeur du patrimoine arboré sur le tronçon, amélioration de l'accessibilité à certains établissements publics (école de musique, CPAM, Lycée Bartholdi). Assurer une transition douce entre le cœur de Ville et le parc du Champ de Mars. Mise en valeur du patrimoine bâti.</p>
<p>Cible(s) : Habitants/Commerçants/Visiteurs/Touristes – Automobilistes/cyclistes/piétons</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} trimestre 2021 : Étude - 2^{ème} trimestre 2021 : Travaux préalables des concessionnaires - 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2021 : Travaux de voirie, d'éclairage public et d'espaces verts
<p>Coût du projet estimé : 2 600 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apaisement du trafic - Développement des modes doux - Satisfaction des usagers
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptages - Retours d'expériences des usagers

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Espace Public</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mixité d'usages sur un axe majeur en sécurisant l'ensemble des modes de déplacement - Marquer la périphérie immédiate du centre historique par un aménagement qualitatif
<p>Descriptif :</p> <p>Requalification complète du Boulevard St Pierre, rénovation du pont sur la Lauch, traitement des carrefours et notamment celui avec la route de Bâle et la rue Turenne, constituant une entrée majeure au cœur historique avec la suppression d'une voie de circulation, la création de pistes cyclables dans les 2 sens de circulation, la mise en accessibilité des trottoirs (identifiés dans le cadre du PAVE), sécurisation des cheminements piétons et notamment des traversées en direction du cœur historique, mise en valeur du patrimoine arboré sur le tronçon, amélioration de l'accessibilité à certains établissements publics (Lycée Bartholdi). Mise en valeur du patrimoine bâti.</p>
<p>Cible(s) : Habitants/Commerçants/Visiteurs/Touristes – Automobilistes/cyclistes/piétons</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Étude - 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2022 : Travaux d'ouvrage d'art - 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2022 : Travaux préalables des concessionnaires - 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2022 : Travaux de voirie, d'éclairage public et d'espaces verts
<p>Coût du projet estimé : 2 600 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apaisement du trafic - Développement des modes doux - Satisfaction des usagers
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptages - Retours d'expériences des usagers

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Espace Public</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connexion piétonne entre l'Ouest et l'Est de la voie ferrée, pour favoriser l'accès au centre-ville. - Organiser l'espace public, et notamment le stationnement
<p>Descriptif :</p> <p>Requalification complète des rues Edouard Richard, du Jura et reprise du revêtement du passage piéton sous la voie ferrée permettant de grandement améliorer l'accessibilité piétonne au Centre-Ville historique depuis l'ouest de la voie ferrée.</p>
<p>Cible(s) : Habitants/Commerçants/Visiteurs – Automobilistes/piétons</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2020 : Études rue Edouard Richard - 1^{er} trimestre 2021 : Etudes rue du Jura - 1^{er} trimestre 2021 ; Travaux préalables des concessionnaires rue Edouard Richard - 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2021 : Travaux de voirie et d'éclairage public rue Edouard Richard - 1^{er} trimestre 2021 : Travaux préalables des concessionnaires - 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2021 : Travaux de voirie et d'éclairage public rue du Jura et reprise du passage souterrain - 4^{ème} trimestre 2021 : Travaux de plantations
<p>Coût du projet estimé : 560 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apaisement du trafic - Développement des modes doux - Satisfaction des usagers
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptages - Retours d'expériences des usagers

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Espace Public</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un aménagement cyclable inexistant jusque-là sur un axe majeur - Apaiser et sécuriser la circulation automobile sur un axe où les incivilités sont fréquentes - Organiser l'espace public pour une meilleure desserte des équipements : centre commercial, Mosquée, pépinière d'entreprises, ...
<p>Descriptif :</p> <p>Requalification complète de l'Avenue de Paris, intégrant des pistes cyclables sécurisées, des trottoirs aux normes d'accessibilité et des dispositifs de sécurité pour apaiser la circulation, et ainsi contribuer à un partage harmonieux de l'espace public.</p>
<p>Cible(s) : Habitants/Commerçants/Visiteurs – Automobilistes/cyclistes/piétons</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Tronçon entre l'Avenue de l'Europe et l'Avenue de Rome - 2022 : Tronçon entre l'Avenue de Rome et la rue de Berne - 2023 : Tronçon entre la rue de Berne et la rue de Vienne
<p>Coût du projet estimé : 1 650 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apaisement du trafic - Développement des modes doux - Satisfaction des usagers
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptages - Retours d'expériences des usagers

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Espace Public</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un aménagement cyclable inexistant jusque-là sur un axe majeur - Apaiser et sécuriser la circulation automobile sur un axe où les incivilités sont fréquentes - Organiser l'espace public
<p>Descriptif :</p> <p>Requalification complète de l'Avenue de Rome, intégrant des pistes cyclables sécurisées, des trottoirs aux normes d'accessibilité et des dispositifs de sécurité pour apaiser la circulation, et ainsi contribuer à un partage harmonieux de l'espace public.</p>
<p>Cible(s) : Habitants/Visiteurs – Automobilistes/cyclistes/piétons</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Tronçon entre la rue Betz et l'Avenue de Paris - 2023 : Tronçon entre l'Avenue de Paris et la rue d'Amsterdam
<p>Coût du projet estimé : 1 000 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apaisement du trafic - Développement des modes doux - Satisfaction des usagers
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptages - Retours d'expériences des usagers

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Espace Public + Direction de l'attractivité et de la mobilité / Service Aménagement du territoire</p>
<p>Objectifs : Développement de l'électromobilité dans l'agglomération en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participant aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre en accompagnant la transition vers les véhicules électriques - Établissant un maillage de borne de recharge pertinent à l'échelle de la Ville et de l'agglomération - Permettant à l'utilisateur d'accéder facilement à une borne quel que soit l'endroit où il se trouve
<p>Descriptif :</p> <p>Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité de Colmar Agglomération, un schéma directeur de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables sera réalisé.</p> <p>Le renforcement de l'offre de recharge pour véhicules électriques par le rajout d'une trentaine de bornes de recharge permettra de favoriser la mobilité de véhicules propres.</p>
<p>Cible(s) : Habitants/Visiteurs/Touristes - Automobilistes - Usagers de véhicules électriques</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Etudes - 2022-2023 : Déploiement des bornes électriques
<p>Coût du projet estimé : 600 000 € (1^{ère} tranche Ville de Colmar)</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation et facilitation de l'utilisation des voitures électriques ou hybrides rechargeables dans l'agglomération - Incitation à changer de véhicule pour un véhicule électrique - Réduction des émissions de gaz à effet de serre
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bornes installées dans l'agglomération

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération</p> <p>Direction / Service : Direction de l'attractivité et de la mobilité /Service aménagement du territoire</p>
<p>Objectifs : Développer la capacité de recharge en GNV du parc de bus TRACE</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Rénover les principaux éléments de la station de compression de gaz existante composée de deux compresseurs.</p> <p>Installer un troisième compresseur pour adapter la station à la consommation de gaz et l'usage de la station les prochaines années dans le cadre de la refonte à venir du réseau mais également de la mise en place du futur THNS Colmar-Breisach</p>
<p>Cible(s) : usagers du réseau TRACE</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - automne 2021 : lancement de l'appel d'offres - début 2022 : début des travaux - fin 2022 : fin des travaux
<p>Coût du projet estimé : 800 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Augmentation de la capacité de recharge de la station GNV.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Nombre de bus alimentés au GNV.</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Espace Public</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir des possibilités de stationnement alternatifs aux seuls arceaux à vélos - Répondre à des besoins différents - Attirer une nouvelle cible de touristes (cyclotourisme) - Diversifier l'offre de stationnement.
<p>Descriptif :</p> <p>Déploiement d'une offre de stationnement sécurisé (individuel et/ou collectif) à destination des cyclistes pour favoriser l'usage pendulaire du vélo pour les trajets domicile travail au centre-ville, mais également pour développer le vélo tourisme, dont les pratiquants sont à la recherche d'une offre sécurisée pour la nuit passée en cœur de ville.</p>
<p>Cible(s) : Habitants/Visiteurs/Touristes – Cyclistes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Etudes - 2022-2023 : Déploiement des équipements de stationnement cycles
<p>Coût du projet estimé : 300 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter au maximum les stationnements anarchiques des cycles - Accueil de nouveaux types de cyclistes - Satisfaction des usagers
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de remplissage des nouveaux équipements

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération</p> <p>Direction / Service : Direction de l'attractivité et de la mobilité / Service aménagement du territoire</p>
<p>Objectifs : Développement de l'intermodalité bus/vélo</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Améliorer l'intermodalité entre les deux types de transports bus et cycle et favoriser l'usage des modes doux</p>
<p>Cible(s) : usagers du réseau TRACE et cyclistes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : premières installations - 2024 : fin des installations
<p>Coût du projet estimé : 100 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Développement de l'usage combiné du vélo et du bus dans l'agglomération.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Nombre de stations installées.</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Espace Public</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'usage du vélo en offrant une possibilité supplémentaire de franchissement de la voie ferrée - Favoriser la mixité d'usages sur un axe majeur en sécurisant l'ensemble des modes de déplacement - Assurer des continuités d'itinéraires cyclables
<p>Descriptif :</p> <p>Création d'une liaison cyclable sécurisée entre l'Ouest et le centre-ville au niveau du pont de la Gare, induisant le réaménagement des rampes du pont, du revêtement du pont et de la rue Georges Lasch.</p>
<p>Cible(s) : Habitants/Visiteurs/Touristes – Cyclistes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Finalisation des études, notamment de trafic - 2022-2023 : Travaux
<p>Coût du projet estimé : 630 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des modes doux, et plus spécifiquement du vélo. - Satisfaction des usagers
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour d'expérience des usagers

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération</p> <p>Direction / Service : Direction de l'attractivité et de la mobilité / Service aménagement du territoire</p>
<p>Objectifs : Réaliser une liaison modes actifs entre le nord-est de l'agglomération et la ZI Nord.</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Création d'une passerelle piétons et cycles pour le franchissement de l'Ill entre le canal de Colmar et l'allée du Ladhof au niveau de l'Ecluse puis voie verte le long voie ferrée vers la ZI Nord de Colmar et le centre-ville au Sud pour relier à la centralité de Colmar les communes du nord est de l'agglomération</p>
<p>Cible(s) : cyclistes et piétons de l'agglomération</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - début 2022 : début des études - fin 2022 : début des travaux - fin 2023 : fin des travaux
<p>Coût du projet estimé : 1 400 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Développement de l'usage du vélo et maillage du réseau cyclable de l'agglomération</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Livraison de la passerelle</p>

Pilotage de l'action : Commune de Horbourg-Wihr
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Conservation, sécurisation et mise en valeur du pont dit « des Américains » - Création d'une passerelle pour favoriser les déplacements doux à l'échelle intercommunale - Continuité des pistes/itinéraires cyclables au sud de l'agglomération
Descriptif : <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une passerelle autoportée exclusivement réservée aux déplacements doux, - Conservation de la structure métallique de l'ancien pont.
Cible(s) : Les habitants de Horbourg-Wihr + les citoyens de l'agglomération + tous les cyclistes et piétons.
Échéances / calendrier prévisionnel : <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : signature du marché de maîtrise d'œuvre et commencement des travaux - d'ici 2022 : réception des travaux
Coût du projet estimé : 400 000€ sans les coûts de maîtrise d'œuvre
Résultat(s) attendu(s) : <ul style="list-style-type: none"> - Liaison déplacement doux avec Sundhoffen, Sainte-Croix en Plaine - Possibilité d'accéder à la déchetterie communale en vélo.
Indicateur(s) de suivi : <ul style="list-style-type: none"> - Réouverture du pont actuellement fermé à la circulation

Pilotage de l'action : Commune de Horbourg-Wihr
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Conservation, sécurisation et mise en valeur du pont dit « des Américains » - Création d'une passerelle pour favoriser les déplacements doux à l'échelle intercommunale - Continuité des pistes/itinéraires cyclables au sud de l'agglomération
Descriptif : <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une passerelle autoportée exclusivement réservée aux déplacements doux, - Conservation de la structure métallique de l'ancien pont.
Cible(s) : Les habitants de Horbourg-Wihr + les citoyens de l'agglomération + tous les cyclistes et piétons.
Échéances / calendrier prévisionnel : <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : signature du marché de maîtrise d'œuvre et commencement des travaux - d'ici 2022 : réception des travaux
Coût du projet estimé : 400 000€ sans les coûts de maîtrise d'œuvre
Résultat(s) attendu(s) : <ul style="list-style-type: none"> - Liaison déplacement doux avec Sundhoffen, Sainte-Croix en Plaine - Possibilité d'accéder à la déchetterie communale en vélo.
Indicateur(s) de suivi : <ul style="list-style-type: none"> - Réouverture du pont actuellement fermé à la circulation

Pilotage de l'action : Commune de Ingersheim Direction / Service : Direction de Services
Objectifs : Création d'une passerelle modes actifs
Descriptif : La passerelle existante est vétuste et ne permet pas le passage des cycles en sécurité (la largeur est insuffisante, les garde-corps ne protègent pas correctement). Dans le cadre de ce projet, il est prévu de remplacer l'ancienne passerelle par une passerelle mixte qui répondra aux différentes normes.
Cible(s) : Aménagement à destination des riverains et des touristes
Échéances / calendrier prévisionnel : - 2021 : études - 2022 : travaux
Coût du projet estimé : Ce projet, sur la base de ratios réel d'aménagements similaires, est estimé à 265 000 euros HT
Résultat(s) attendu(s) : Partage sécurisé de l'espace public entre piétons et cycles
Indicateur(s) de suivi : Réalisation de l'aménagement

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération</p> <p>Direction / Service : Direction de l'attractivité et de la mobilité / Service aménagement du territoire</p>
<p>Objectifs : Développement de l'usage des modes actifs dans l'agglomération</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Réalisation d'une voie verte dans la continuité de l'aménagement cyclable réalisé entre la gare de Turckheim et la Cité Lazare de Schwendi entre les centralités de Turckheim et Colmar.</p>
<p>Cible(s) : cyclistes et piétons</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : début des études - 2024 : fin des travaux
<p>Coût du projet estimé : 230 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Développement de l'usage du vélo et maillage du réseau cyclable de l'agglomération</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Livraison de l'itinéraire</p>

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération</p> <p>Direction / Service : Direction de l'attractivité et de la mobilité / Service aménagement du territoire</p>
<p>Objectifs : Développement de l'usage des modes actifs dans l'agglomération</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Réalisation d'un itinéraire cyclable entre Ingersheim et Niedermorschwihr pour rejoindre le cœur de ville d'Ingersheim</p>
<p>Cible(s) : cyclistes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : début des études - 2024 : fin des travaux
<p>Coût du projet estimé : 300 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Développement de l'usage du vélo et maillage du réseau cyclable de l'agglomération</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Livraison de l'itinéraire</p>

AXE.3. Mobilité douce - Action 3.2.K : Aménagement d'une liaison cyclable entre Sundhoffen et la forêt du Neuland de Colmar

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération</p> <p>Direction / Service : Direction de l'attractivité et de la mobilité / Service aménagement du territoire</p>
<p>Objectifs : Développement de l'usage des modes actifs dans l'agglomération</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Aménagement cyclable en bordure de la D13 entre la centralité de Sundhoffen et l'entrée de la forêt du Neuland avec franchissement sécurisé au niveau de la D13.</p>
<p>Cible(s) : cyclistes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : début des travaux - 2022 : fin des travaux
<p>Coût du projet estimé : 150 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Développement de l'usage du vélo et maillage du réseau cyclable de l'agglomération</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Livraison de l'itinéraire</p>

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération</p> <p>Direction / Service : Direction de l'attractivité et de la mobilité / Service aménagement du territoire</p>
<p>Objectifs : Amélioration du service aux usagers</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Colmar Agglomération va mettre en service au second semestre 2022 son nouveau réseau de bus urbains TRACE. Il permettra ainsi un développement important de l'offre en transports publics notamment entre les secteurs cœurs de ville de Colmar et les communes de Wintzenheim, Horbourg-Wihr, Ingersheim et Turckheim. Ce nouveau réseau aura pour objectif d'accélérer et de faciliter le report modal de la voiture particulière vers les transports publics et ainsi de favoriser la mobilité durable au sein de l'agglomération colmarienne. De nouveaux arrêts et terminus seront à aménager dans le cadre de ce projet.</p>
<p>Cible(s) : usagers et non-usagers du réseau TRACE</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - juin 2021 : début des études - printemps 2022 : début des travaux - été 2022 : fin des travaux - septembre 2022 : mise en service du nouveau réseau
<p>Coût du projet estimé : 1 500 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Développement de l'usage du réseau TRACE et report modal de la voiture vers les transports en commun</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Fréquentation du réseau TRACE, nombre de km commerciaux parcourus par jour.</p>

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération</p> <p>Direction / Service : Direction de l'attractivité et de la mobilité / Service aménagement du territoire</p>
<p>Objectifs : Amélioration de la connaissance des dynamiques à l'œuvre en matière de déplacements sur le territoire de Colmar Agglomération ainsi qu'à l'échelle plus large du Centre Alsace.</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Consolidation du modèle multimodal numérique de trafic de l'agglomération de Colmar :</p> <p>Phase 1 : collecte de données sur les déplacements et la mobilité avec les nouvelles technologies numériques. Ces données pourront être utilisées de manière transversale sur d'autres compétences de Colmar Agglomération (par exemple, cf. Action 3.3.C).</p> <p>Phase 2 : consolidation du modèle numérique en développant les données attributaires du modèle.</p> <p>Phase 3 : élaboration de simulations visant à améliorer l'attractivité des transports collectifs et des mobilités douces.</p>
<p>Cible(s) : usagers des transports publics et cyclistes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : lancement de l'étude - 2024 : fin de l'étude
<p>Coût du projet estimé : 700 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Développement de l'usage des transports publics et du vélo et report modal de la voiture vers ces deux modes</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Réalisation de l'étude dans ses trois phases</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar et Office de Tourisme de Colmar et sa région</p> <p>Direction / Service : Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales en lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa région, le service mobilité de Colmar Agglomération et le service voirie de la Ville</p>
<p>Objectifs : Travailler la densité et la répartition des flux touristiques pour alléger la pression touristique du centre-ville et avoir une meilleure répartition géographique des flux touristiques dans l'ensemble de l'agglomération</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le travail sur la mise en place et le soutien aux navettes touristiques : <ul style="list-style-type: none"> • Créer un circuit reliant Colmar à Turckheim, dans le cadre des navettes de Noël du Grand Pays de Colmar • Développer la navette Cœur de ville au sein de la Ville de Colmar pour la relier avec la gare et les principaux centres d'intérêt avec une rotation dans les deux sens, • Continuer le soutien financier à la navette des crêtes tout en créant de nouveaux arrêts au sein de Colmar Agglomération • Améliorer les transports en commun de Colmar Agglomération (intensité, régularité, lisibilité), • Développer les modes de transports doux - Inciter au stationnement « touristique » en périphérie du centre-ville : améliorer les jalonnements liés aux parkings en ouvrage qui ceinturent le centre-ville (en lisibilité et communication pour inciter) - Favoriser la multiplication des itinéraires de visites dans la Ville de Colmar (nouveaux circuits de découverte) mais également dans certaines communes de l'Agglomération
<p>Cible(s) : Les habitants/les visiteurs/les touristes/les clients locaux</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <p>Mise en place progressive sur du long-terme à partir de 2021</p>
<p>Coût du projet estimé :</p> <p>Coût des transports à mettre en place : prévoir une enveloppe de 30 000 à 40 000 €/an (navettes de Noël, des crêtes...)</p> <p>Coût du jalonnement spécifique : 10 000 € ???</p> <p>Communication : affiches, site internet, réseaux sociaux...</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Une meilleure fréquentation répartie dans le temps et dans l'espace sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Augmentation de la fréquentation touristique dans les communes de l'Agglomération en dehors du centre-ville de Colmar</p>

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération</p> <p>Direction / Service : Direction de l'attractivité et de la mobilité / Service aménagement du territoire</p>
<p>Objectifs : Développement de l'usage des transports collectifs et numérisation du parcours client TRACE</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Développer l'attractivité du réseau de bus en proposant une application smartphone intégrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le guide horaire du réseau de bus - une carte interactive du plan du réseau, du tracé des lignes de bus et une position des bus en temps réel
<p>Cible(s) : usagers du réseau TRACE</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : début du projet - 2022 : mise en service de l'application
<p>Coût du projet estimé : 25 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Développement de l'usage des transports publics et modernisation de l'image du réseau TRACE.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Nombre de téléchargements de l'application et de connexions par mois.</p>

<p>Pilotage de l'action : Colmar Agglomération</p> <p>Direction / Service : Direction de l'attractivité et de la mobilité / Service aménagement du territoire</p>
<p>Objectifs : Développement de l'usage des transports collectifs et numérisation du parcours client TRACE</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Mise en place d'un nouveau système de billettique qui s'inscrit dans la démarche plus globale de Smart City et poursuit plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer le parcours digital des usagers sur le réseau de bus - améliorer l'efficacité du réseau de bus et le service client - faciliter le report modal vers le transport en commun
<p>Cible(s) : usagers du réseau TRACE</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : début de l'étude - 2023 : mise en service du nouveau système
<p>Coût du projet estimé : 400 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Développement de l'usage des transports publics et modernisation de l'image du réseau TRACE.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Fréquentation réelle du réseau TRACE.</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales en lien avec la Direction de l'Espace public et la Direction de la Communication</p>
<p>Objectifs : En lien avec les actions mises en place dans le volet <i>Smartcity</i></p> <p>L'objectif de cette action est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire évoluer la perception sur le stationnement en centre-ville : offre, marge de manœuvre, tarification, avantages... - Renforcer le jalonnement dynamique pour mettre en avant les disponibilités et conditions de stationnement en centre-ville
<p>Descriptif : Paiement du stationnement via les applications PayByphone, Easypark ou Flowbird. Mettre en place une campagne de communication <i>Streetmarketing</i> concernant le stationnement. Etoffer les systèmes d'information clientèle sur des points névralgiques d'entrées de ville et de centre-ville quant aux disponibilités de stationnement situées aux abords par le biais d'un jalonnement dynamique et d'une application.</p>
<p>Cible(s) :</p> <p>Les consommateurs/clients du centre-ville et les professionnels commerçants</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : 2022/2023</p>
<p>Coût du projet estimé :</p> <p>Temps agent + coût prestataire pour campagne de communication (10 000€) + coût application + jalonnement dynamique 50 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Une meilleure fréquentation du centre-ville et des commerces</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Augmentation du trafic piétons en centre-ville Augmentation du nombre d'enseignes</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Urbanisme – Direction de l'Environnement</p>
<p>Objectifs : Avoir une connaissance claire de la situation des différents espaces urbains par rapport au risque lié à la chaleur afin d'être en mesure de définir une stratégie d'intervention sur les espaces publics et des propositions à mettre en œuvre sur les aménagements des espaces privés</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Cartographie des îlots de chaleur et de fraîcheur urbains avec analyse et descriptions des principales causes et effets (typologies urbaines, orientations des espaces, plantations, présence de l'eau, revêtements de sols, etc.) et leurs impacts sur le confort dans les espaces publics et les constructions.</p> <p>Préconisations pour les réaménagements des différents espaces publics (des espaces publics majeurs aux cours d'écoles, des axes principaux de déplacements aux voies de dessertes résidentielles, etc.).</p> <p>Préconisation pour les aménagements des espaces privés (secteurs de construction neuve comme emprise urbaine existante).</p>
<p>Cible(s) : Habitants- usagers des équipements publics</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : 2022/2023 : étude diagnostique et préconisations</p>
<p>Coût du projet estimé : 20 000€</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Avoir des orientations/guides en matière d'aménagement d'espaces public à croiser avec les autres enjeux (déplacements actifs, végétalisation, perméabilisation, requalification des espaces, amélioration du cadre de vie, santé, etc.)</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Différentiel de fréquentation des espaces publics après prise en compte des préconisations dans le cadre d'un réaménagement</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales en lien avec la Direction de la Communication, la Direction de la Voirie et des Réseaux, la Direction de l'Urbanisme et de la Rénovation Urbaine et la Direction du cadre de Vie</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déployer de la végétalisation et des lieux de convivialité dans le centre-ville - Planter du mobilier urbain de confort, connecté et innovant ainsi que des espaces permanents ludiques et de loisirs offrant une expérience client atypique (action à intégrer dans le volet <i>SmartCity</i> également)
<p>Objectifs :</p> <p>L'objectif de cette action est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engager un renforcement de la convivialité en centre-ville par la végétalisation, en profitant de la présence de cafés et de restaurants et en réaffirmant la place du piéton - Améliorer l'expérience centre-ville pour les familles, les visiteurs, les touristes et les actifs notamment - Rallonger le temps de fréquentation - Communiquer sur une image d'un centre-ville accueillant et « facile »
<p>Cible(s) :</p> <p>Les visiteurs/habitants/consommateurs/clients du centre-ville et les professionnels commerçants</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <p>Étude de faisabilité en 2021</p>
<p>Coût du projet estimé :</p> <p>Temps agent + étude et acquisition végétaux + travaux d'aménagements afférents 50 000 € + achat de mobilier urbain 150 000 € (peut varier en fonction du niveau de service proposé)</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Une meilleure fréquentation du centre-ville</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Augmentation du trafic piétons en centre-ville Augmentation du nombre d'habitants en centre-ville Augmentation du nombre d'enseignes</p>

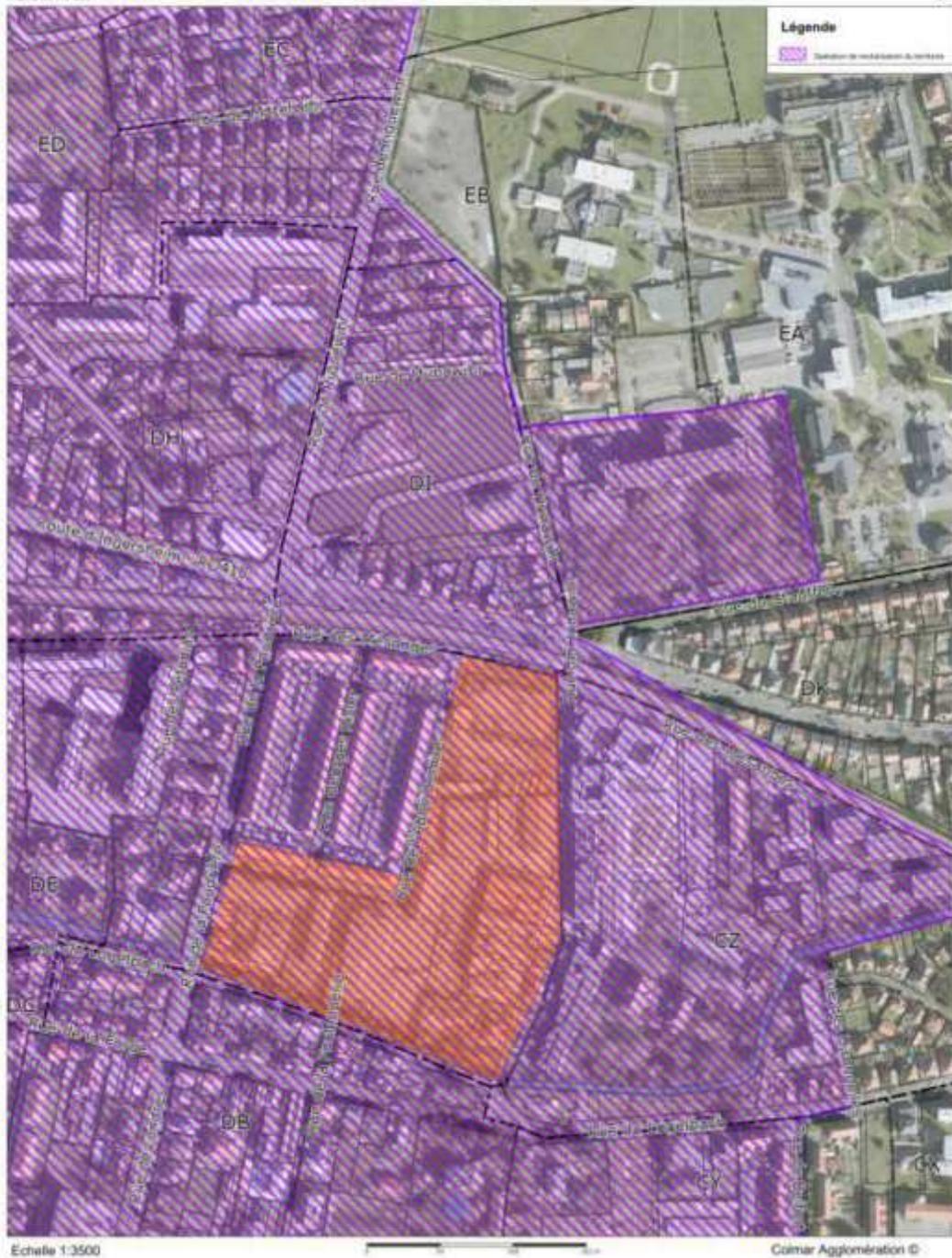
<p>Pilotage de l’action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l’espace public</p>
<p>Objectifs : Adapter les espaces publics existants et à créer aux usages des habitants et en lien avec les nouveaux équipements publics</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Cette action s’inscrit dans le cadre du programme global de renouvellement urbain du quartier Bel’Air-Florimont.</p> <p>Le projet prévoit la requalification complète de l’ensemble des espaces publics du secteur compris entre la rue de Riquewihr et la rue d’Hunawihr. Ce secteur est en profonde mutation : le foncier libéré suite à la démolition de la cité Bel’Air permet la construction de nouveaux équipements publics (gymnase, centre socioculturel) et une réorganisation de l’espace public dans ce secteur. Une étude spécifique de programmation urbaine sera menée en amont des travaux, afin de permettre une définition fine des usages de ces espaces, en lien avec les attentes des habitants et le fonctionnement des équipements publics (voir action 4.1.D). Une attention particulière sera portée sur la place du piéton et des mobilités douces.</p> <p>L’opération concerne l’ensemble des voiries existantes et à créer, y compris la rue de Riquewihr, axe majeur du quartier mais également entrée d’agglomération ainsi que les larges espaces publics piétons au droit des équipements.</p>
<p>Cible(s) : Habitants / usagers des équipements publics.</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Étude de programmation urbaine - 2022-2024 : Travaux
<p>Coût du projet estimé : 3.740.000€ HT</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Aménagement des espaces publics existants : rue de Riquewihr, rue de Hunawihr Création d’un espace public central, d’un parking public, d’une nouvelle voie piétonne au nord du secteur, d’une nouvelle voie circulable au sud du secteur</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Fréquentation des espaces publics après réalisation</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Urbanisme – Service Politique de la ville</p>
<p>Objectifs : Définir les usages de l'espace public en lien avec les attentes et besoins des habitants et des usagers</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Le réaménagement des espaces publics du quartier Bel'Air-Florimont et plus particulièrement du secteur compris entre le site de l'ancienne cité Bel'Air et le square des vignes est un élément majeur du programme de renouvellement urbain.</p> <p>Une étude de programmation sur ces espaces permettra d'accompagner la Ville de Colmar dans la conception des projets opérationnels financés par l'ANRU. L'étude définira les usages et programmes des différents espaces, en lien avec les besoins et les attentes des habitants et des usagers. La phase de concertation de l'étude sera centrale.</p>
<p>Cible(s) : Habitants- usagers des équipements publics</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : 2021 : concertation et étude</p>
<p>Coût du projet estimé : 15 000€</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Analyse des besoins et attentes des habitants et usagers Plan guide des espaces publics du secteur d'étude</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Fréquentation des espaces publics après réalisation</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Urbanisme - Service Politique de la ville</p>
<p>Objectifs : Inscrire le secteur Lemire dans le projet de renouvellement urbain du quartier Bel'Air-Florimont</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Le secteur Lemire, inclus dans le centre Quartier Ouest, présente de nombreux enjeux fonciers et de rénovation urbaine.</p> <p>Situé à la marge du quartier prioritaire Bel'Florimont, ce secteur n'a pas fait l'objet d'une étude de stratégie urbaine dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.</p> <p>Les projets actuels et les opportunités foncières qui en découlent amènent la Ville de Colmar à se positionner sur le devenir de ce secteur.</p> <p>Une étude de stratégie urbaine, regroupant à la fois une étude foncière aboutissant à un montage opérationnel et une stratégie de recomposition urbaine, permettra d'insérer le secteur Lemire dans la continuité du programme de renouvellement urbain.</p>
<p>Cible(s) : Habitants</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : 2021 : étude</p>
<p>Coût du projet estimé : 30 000€</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Plan de composition urbaine du secteur Lemire, s'articulant avec le projet du NPNRU</p> <p>Montage opérationnel déclinant la stratégie foncière à mener</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Mobilisation du foncier</p>

Etude de stratégie urbaine Secteur Lemire - périmètre d'étude

Edition du 11/06/21



Pilotage de l'action : Commune de Horbourg-Wihr
Objectifs : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Descriptif : Création un nouvel espace public partagé répondant aux nouveaux enjeux environnementaux (ilots de fraîcheur, désimperméabilisation des sols ...), et de valorisation du patrimoine archéologique communal- Secteur centre / place du 1 ^{er} février
Cible(s) : Habitants/Visiteurs/Touristes
Échéances / calendrier prévisionnel : - 2022 : Étude d'opportunité et de faisabilité. - 2025 : Travaux
Coût du projet estimé : Etudes : 15 000 € TTC ; Travaux : 1 500 000 € TTC
Résultat(s) attendu(s) : - Développer l'image et l'attractivité du centre-ville - Réappropriation de l'espace urbain par les habitants - Création d'un espace de rencontre et de vie - Réintroduire des espaces végétalisés dans la cité - Mise en valeur du patrimoine archéologique de la commune - Réaménagement et renouvellement du mobilier urbain - Améliorer l'accessibilité et la mobilité (déplacements doux) - Rationaliser le stationnement et les déplacements
Indicateur(s) de suivi : - Fréquentation par les habitants et les touristes - Retours de satisfaction des usagers et des touristes - Volume d'animation organisé au centre-ville - Fréquentation des commerces du centre-ville

<p>Pilotage de l'action : Ville d'Ingersheim Direction / Service : Direction de Services</p>
<p>Objectifs : Réaménagement de la rue de la batteuse, mise à ciel ouvert d'une portion de cours d'eau</p>
<p>Descriptif :</p> <p>La rue de la batteuse est actuellement occupée par une voirie entièrement imperméabilisée et cet espace est traversé par un cours d'eau entièrement recouvert. Il n'existe pas d'espaces sécurisés dédiés à la mobilité douce.</p> <p>Dans le cadre du réaménagement de cette voie, il pourrait être proposé le maintien de la voie existante pour la circulation motorisée avec la création d'un espace dédié aux piétons et une ouverture de la portion canalisée du cours d'eau permettant une mise en valeur paysagère dans cet espace urbain en réduisant l'artificialisation et en végétalisant certains ilots.</p>
<p>Cible(s) : Aménagement à destination des riverains, des touristes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Étude d'opportunité - 2023 : Etudes - 2024 : Travaux
<p>Coût du projet estimé : Ce projet, sur la base de ratios réels d'aménagements similaires, est estimés à 250 000 euros HT</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partage sécurisé de l'espace public et réduction de l'artificialisation de cours d'eau - Amélioration de la qualité du cadre de vie, en augmentant la part du végétal sur cet espace - Respect des normes d'accessibilité aux handicapés.
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'aménagement

<p>Pilotage de l'action : Ville d'Ingersheim Direction / Service : Direction de Services</p>
<p>Objectifs : Réaménagement de la rue du quai, naturalisation des abords du cours d'eau</p>
<p>Descriptif :</p> <p>La rue du quai est actuellement occupée par une voirie classique accompagnée de stationnements et cet espace est traversé par un cours d'eau dont les rives sont bétonnées. Il n'existe pas d'espaces sécurisés dédiés à la mobilité douce.</p> <p>Dans le cadre du réaménagement de cette voie, il pourrait être proposé le maintien de la voie existante pour la circulation motorisée avec la création d'un espace dédié aux piétons et une renaturalisation des berges permettant une mise en valeur et un lien paysager dans un espace urbain en réduisant l'artificialisation de cet espace naturel.</p>
<p>Cible(s) : Aménagement à destination des riverains, des commerçants, des visiteurs et des associations</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Étude d'opportunité / Etudes - 2023 : Travaux
<p>Coût du projet estimé : Ce projet, sur la base de ratios réels pour des opérations similaires, est estimé à 100 000 euros HT</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Partage sécurisé de l'espace public et réduction de l'artificialisation de cours d'eau Amélioration de la qualité du cadre de vie, en augmentant la part du végétal sur cet espace Respect des normes d'accessibilité aux handicapés.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Réalisation de l'aménagement</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville d'Ingersheim Direction / Service : Direction de Services</p>
<p>Objectifs : Réaménagement de la place de la mairie, point de rencontre essentiel de la collectivité</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Au niveau du centre de la commune, à proximité immédiate de la Mairie, la ville possède une place. Actuellement, le stationnement occupe la majorité de cet espace sans lisibilité des surfaces dédiées aux piétons, aux cyclistes, et aux automobilistes.</p> <p>Dans le cadre du réaménagement de cette place, il pourrait être proposé la création d'espaces sécurisés pour chaque type d'utilisateurs y compris à la création d'un espace pour le marché et la vente à emporter afin de faciliter le commerce de proximité et les services aux usagers. Ce projet comprendrait également la réduction des surfaces imperméabilisées et la création d'ilots de verdure complémentaires.</p> <p>Ce lieu sera également mis à la disposition des associations pour l'organisation de manifestations culturelles et festives.</p>
<p>Cible(s) : Aménagement à destination des riverains, des commerçants, des visiteurs et des associations</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Étude d'opportunité - 2023 : Etudes - 2024 : Travaux
<p>Coût du projet estimé : Ce projet, sur la base de ratios réels, est estimé à 250 000 euros HT</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Partage sécurisé de l'espace public et amélioration de la visibilité de l'ensemble mairie-annexes. Amélioration de la qualité du cadre de vie, en augmentant la part du végétal sur cet espace pour le moment essentiellement minéral Renforcement de la mixité social Respect des normes d'accessibilité aux handicapés.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Réalisation de l'aménagement</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville d'Ingersheim Direction / Service : Direction de Services</p>
<p>Objectifs : Réaménagement de la cour de l'école maternelle de la Fecht</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Au niveau du groupe scolaire situé au niveau du quai de la Fecht, l'école maternelle a à sa disposition une cour de récréation entièrement revêtue par un enrobé avec très peu de végétation.</p> <p>Dans le cadre du réaménagement de cette cour, il est envisagé de réduire les espaces imperméabilisés et de végétaliser certains secteurs avec des plantations afin de réduire les ilots de chaleur et offrir aux jeunes habitants de notre commune un environnement scolaire plus adapté et plus nature.</p>
<p>Cible(s) : Aménagement à destination de la jeunesse</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Étude d'opportunité - 2023 : Etudes - 2024 : Travaux
<p>Coût du projet estimé : Ce projet, sur la base de ratios réels, est estimé à 100 000 euros HT.</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Amélioration de la qualité du cadre de vie, en augmentant la part du végétal sur cet espace pour le moment essentiellement minéral Respect des normes d'accessibilité aux handicapés.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Réalisation de l'aménagement</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville d'Ingersheim Direction / Service : Direction de Services</p>
<p>Objectifs : Création d'une salle de conseil municipal et de mariages au sein de la Mairie et mise en accessibilité de ce nouvel espace</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Actuellement la Mairie est localisée 42 rue de la République et sa salle de conseil municipal se situe au niveau de l'ancienne mairie, 5 rue du maréchal Foch. Cette distance ne facilite pas l'organisation des services internes de la collectivité et la lisibilité pour les usagers.</p> <p>Des études de faisabilités sont actuellement en cours afin de définir l'implantation la plus fonctionnelle pour la création de cette salle de conseil et mariage au sein du bâtiment de la mairie qui compte tenu de sa taille permettrait aisément la réalisation de cette opération. Ces travaux seront accompagnés d'une mise en accessibilité de cette salle. Ce nouvel espace sera accessible à la population pour un certain nombre d'événements comme les mariages, les pacs, ou encore des réunions publiques.</p>
<p>Cible(s) : Aménagement à destination des habitants, des visiteurs</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Étude d'opportunité - 2022 : Etudes - 2023/24 : Travaux
<p>Coût du projet estimé : Ce projet, sur la base de ratios réels pour des dossiers similaires, est chiffré à 500 000 euros HT</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Amélioration de la visibilité des services à la population Respect des normes d'accessibilité aux handicapés. Adéquation du projet aux exigences de l'architecte des bâtiments de France Recherche d'une diminution de l'impact environnemental de l'opération.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Réalisation de l'aménagement</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de de l'Education de l'Enfance et de la Jeunesse</p>
<p>Objectifs : Restauration extérieure de la collégiale Saint Martin</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Cet édifice, élément majeur de l'identité visuelle de la ville et de son centre historique sauvegardé, est un bâtiment du XIIIème / XVIème siècles, classé au Monument Historique. Les dispositions présent dans le cadre de cette rénovation devront s'harmoniser avec les réglementations applicables à ce type d'édifice, notamment l'application des règles de contrôle scientifique et technique des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de l'Architecte des Bâtiments de France (SDAP Haut-Rhin). L'objectif est donc de lui redonner sa splendeur d'antan en travaillant sur la restauration des façades, des gardes corps et des statues en grès, les réparations de charpente et de couverture (tuiles, zinc, cuivre.), sur les vitraux et les menuiseries bois extérieures.</p>
<p>Cible(s) : Touristes, visiteurs, habitants colmariens</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021-2022 : Choix du maître d'œuvre et études Diagnostic sanitaire et patrimonial - 2023-2028 : Travaux par tranches
<p>Coût du projet estimé : 9 600 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Restauration de qualité dans conformément aux prescriptions et contraintes imposées par un monument historique classé et qui rentrera en adéquation avec la rénovation complète de la place de la cathédrale.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Les différentes étapes de l'opération en lien avec la DRAC et l'ABF</p>

<p>Pilotage de l'action : Exemple Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de de l'Éducation de l'Enfance et de la Jeunesse</p>
<p>Objectifs : Restauration complète du bâtiment (intérieur et extérieur)</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Ce bâtiment du XVIIIème, propriété de la commune, est un Monument Historique classé (arrêté du 26 juin 1920). Bien que géré indépendamment, le bâtiment s'intègre avec le Lycée Bartholdi (Région Grand-est), lui-même classé. En conséquence, l'ensemble de l'opération devra s'harmoniser avec les réglementations applicables à ce type d'édifice, notamment l'application des règles de contrôle scientifique et technique des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de l'Architecte des Bâtiments de France (UDAP Haut-Rhin). L'édifice marqué par le temps doit être restauré en profondeur tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Bien que ne recevant plus de culte depuis des années, cet édifice culturel est toujours consacré. Il s'agit également d'un établissement recevant du public dont le classement résulte de l'utilisation annuelle unique pendant le festival international de musique classique de Colmar. L'objectif est donc de lui redonner sa splendeur d'antan et de permettre une utilisation tout au long de l'année.</p>
<p>Cible(s) : Touristes, visiteurs et colmariens</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Diagnostic sanitaire et patrimonial - 2022 : Choix du maître d'œuvre et études - 2023/2024/2025 : Travaux de restauration
<p>Coût du projet estimé : 4 000 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Restauration de qualité conformément aux prescriptions et contraintes imposées par un monument historique classé.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Les différentes étapes de l'opération en lien avec la DRAC et l'ABF</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar Direction / Service : Direction de la Culture</p>
<p>Objectifs : Le Museum abrite des collections très diversifiées dans un bâtiment ancien peu adapté à ses fonctions et posant à présent des problèmes de sécurité des collections et des publics. Une étude permettrait de dessiner des pistes de réhabilitation (accessibilité PMR, parcours muséographique, externalisation éventuelle de tout ou partie des réserves)</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Le musée d'histoire naturelle de Colmar est à la fois un outil de vulgarisation scientifique et un acteur de la sauvegarde de l'environnement naturel par son activité d'étude et d'observation du vivant. A l'instar des autres équipements de ce type, il se fonde sur des collections essentiellement constituées à partir du XIXème siècle. Mi municipal, mi associatif, il mène une action protéiforme en résonance avec les enjeux actuels de connaissance et de sauvegarde du patrimoine naturel.</p> <p>Pour autant ses espaces sont vieillissants et sa muséographie trop ancienne, ne donnant pas à lire l'acuité de ses missions dans un contexte contemporain, et peu attractif pour les familles.</p> <p>Par ailleurs, des espaces débordants de collections et organisés selon des préceptes anciens mettent en péril la sécurité des œuvres comme du public, tout en interdisant l'accès aux PMR.</p> <p>Une étude de programmation architecturale permettra d'anticiper au mieux la rénovation, selon différentes phases, de ce lieu qui reste à être approprié par les familles colmariennes comme par les acteurs de la biodiversité.</p>
<p>Cible(s) : Partenaires professionnels de la biodiversité et de l'écologie Public familial Scientifiques et conservateurs de musée</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 /23 : Étude - 2024 : désignation d'un architecte et sélection d'un projet - 2025/2026 : travaux
<p>Coût du projet estimé : 35 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Attractivité (touristique et habitants) Synergies (acteurs de la biodiversité) Protection du patrimoine culturel et naturel Accessibilité des équipements culturels
<p>Indicateur(s) de suivi : livrable comprenant un programme architectural en lien avec le Projet scientifique et culturel de l'établissement</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Espace Public</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles mises en valeur nocturne du patrimoine - Limiter la pollution lumineuse - Economies d'énergie - Utilisation accrue des dispositifs mis en place dans le cadre du Plan d'Animation Lumière - Purge des bâtiments publics des projecteurs et cheminements de câbles disgracieux
<p>Descriptif :</p> <p>Mise en valeur nocturne du patrimoine par une utilisation accrue des installations de vidéo mapping déployées dans le cadre du Plan d'Animation Lumière, en lieu et place des installations classiques d'illuminations, conduisant à la suppression massive de projecteurs et de cheminement de câbles sur des édifices remarquables et protégés, pour la plupart au titre du règlement du site patrimonial remarquable.</p>
<p>Cible(s) : Habitants/Visiteurs/Touristes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Premiers essais et réalisations sur 2 bâtiments - 2022-2023 : Poursuite du déploiement
<p>Coût du projet estimé : 50 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redécouverte des monuments colmariens sous un éclairage différent - Satisfaction des visiteurs
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour d'expérience des usagers

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Espace Public</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir une nouvelle façon de découvrir la Ville - Créer une animation nocturne - Utilisation accrue des dispositifs mis en place dans le cadre du Plan d'Animation Lumière
<p>Descriptif :</p> <p>Création d'un parcours nocturne interactif entre les sites équipés d'installations de videomapping, permettant d'organiser des visites nocturnes originales et ainsi développer une nouvelle forme d'attractivité pour le cœur de ville.</p>
<p>Cible(s) : Habitants/Visiteurs/Touristes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Etudes - 2022-2023 : Déploiement
<p>Coût du projet estimé : 120 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redécouverte des monuments colmariens sous un éclairage différent - Satisfaction des visiteurs
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour d'expérience des usagers

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Urbanisme – Service Etudes d'Urbanisme</p>
<p>Objectifs : Le Plan de Sauvegarde et de mise en valeur de la Ville (PSMV) ne contient pas d'étude spécifique sur ses espaces publics. Au travers de cette étude, il s'agira :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'améliorer la connaissance des espaces publics du Centre-Ville notamment sous les angles historiques et patrimoniaux, - de nourrir la réflexion générale autour des usages et de l'appropriation des espaces de centre ancien, - d'accompagner le projet de piétonnisation engagé par la Ville, - d'envisager l'élaboration d'un guide de préconisations dans le cadre du réaménagement des espaces publics du SPR.
<p>Descriptif :</p> <p>La Ville de Colmar est dotée d'un plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur qui couvre le territoire du Site Patrimonial remarquable.</p> <p>En concertation avec M. l'Architecte des Bâtiments de France, l'étude historique et patrimoniale des espaces publics du SPR sera menée par une équipe aux compétences avérées en histoire des centres anciens et architecture du patrimoine. Ce travail d'histoire urbaine permettra de guider les projets de réaménagement en cours ou à venir.</p>
<p>Cible(s) : riverains, Colmariens, des commerçants, visiteurs.</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : 2021 / 2022</p>
<p>Coût du projet estimé : 15 000 € - subvention de 7 500 € de la DRAC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : Guide pour le réaménagement des espaces publics du Centre-Ville</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Rendu de l'étude</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar Direction / Service : Direction de la Culture</p>
<p>Objectifs : Etude pour la définition d'un Centre d'interprétation du patrimoine</p>
<p>Descriptif : La Ville s'est engagée pour un renouvellement profond de l'approche de son patrimoine dans sa diversité, via une candidature au label art et histoire, qui permet une approche transversale de la notion de patrimoines (architecture, différentes époques, rayonnements, réception auprès des publics, rayonnement du territoire.</p> <p>Outre un inventaire exhaustif et un travail de médiation actualisé et ciblé, ce label peut s'assortir d'un centre d'interprétation du patrimoine, qui offre au public les clés de compréhension de ces patrimoines matériels et immatériels dans un espace dédié, et notamment dans une optique d'appropriation par les habitants.</p> <p>L'étude préalable pourra esquisser la constitution de cet espace nodal, central à ce projet et déterminant de sa visibilité. Il s'agit d'un véritable démultiplicateur de l'accès au patrimoine dans tous ses aspects, favorisant le retour sur investissement consenti par la Ville de Colmar, par le rayonnement et la transmission de ce patrimoine entendu dans sa diversité.</p>
<p>Cible(s) : Habitants/Visiteurs/Touristes/Acteurs du patrimoine</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Étude d'opportunité, définition des partenaires et des objectifs, - 2023 : définition du périmètre, budget prévisionnel, calendrier - 2024/2025 : Mise en œuvre
<p>Coût du projet estimé : à définir</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : L'étude permettra de définir le périmètre du projet, sa localisation et ses principaux contenus, sa mise en œuvre et son calendrier prévisionnel, son articulation avec les différentes parties prenantes (Tourisme, acteurs patrimoniaux, autres projets en cours type cité du Vin...) et de chiffrer le projet.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Un comité de pilotage pourra valider les différentes étapes. Un calendrier définira les étapes prévisionnelles.</p>

Pilotage de l'action : Commune de Horbourg-Wihr
Objectifs : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
Descriptif : Création d'un espace culturel et de loisirs dans le bâtiment de l'ancienne synagogue
Cible(s) : Habitants/associations/acteurs publics ou privés œuvrant dans le monde la culture
Échéances / calendrier prévisionnel : - 2023 : Étude d'opportunité et de faisabilité. - 2024-2025 : Travaux
Coût du projet estimé : Etudes : 300 000 € TTC ; Travaux : 1 700 000 € TTC
Résultat(s) attendu(s) : Augmenter l'offre culturelle au sein de la commune Rendre la culture accessible à tous, en proximité Organiser des rencontres et expositions, dynamiser le lien social Mise en valeur, sécurisation et mise aux normes du bâtiment qui a un caractère historique Proposer un lieu de rencontre associatif et culturel Développer le volume de partenariat pour l'animation du lieu
Indicateur(s) de suivi : Nombre de manifestations culturelles (expositions, conférences etc. ...) organisées Fréquentation de l'espace Retombées presse

<p>Pilotage de l'action : Ville d'Ingersheim Direction / Service : Direction de Services</p>
<p>Objectifs : Rénovation de l'ancienne mairie</p>
<p>Descriptif :</p> <p>L'ancienne Mairie est actuellement composée d'une salle communale en partie inférieure et de logements sociaux en partie supérieure. Cette construction située au plein cœur de la commune, est un monument historique implanté au sein d'un tissu bâti remarquable qui constitue un véritable écrin pour cet édifice protégé au titre du patrimoine.</p> <p>Dans le cadre de ce projet, il est prévu de redonner à cette bâtisse son caractère emblématique en accord avec l'architecte des bâtiments de France en prévoyant notamment le ravalement des façades.</p>
<p>Cible(s) : Aménagement à destination des riverains, des habitants et des élus</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Étude d'opportunité - 2022 : Etudes - 2022 : Travaux
<p>Coût du projet estimé : Ce projet, sur la base de ratios réels, est chiffré à 75 000 euros HT.</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Restauration de bâtiments historiques</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Réalisation de l'aménagement</p>

AXE.4. Patrimoine - Action 4.2.J : Rénovation de deux bâtiments classés à l'inventaire des monuments historiques

<p>Pilotage de l'action : Ville de Turckheim Direction / Service : Direction Générale des Services</p>
<p>Objectifs : Rénover deux bâtiments communaux inscrits à l'inventaire des monuments historiques</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en valeur ces deux édifices qui appartiennent au patrimoine historique de Turckheim - Les deux bâtiments, la Mairie et le Corps de Garde, constituent le centre historique de Turckheim, séparés par la place de la Mairie - Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement de la Place de la Mairie (fiche action 4.B)
<p>Cible(s) : Habitants, visiteurs, touristes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Etude de faisabilité - 2023 : Choix du maître d'œuvre - 2024 : Démarrage des travaux - 2025 : Fin des travaux
<p>Coût du projet estimé : non connu</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : Mise en valeur de ces deux édifices remarquables classés à l'inventaire des monuments historiques</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Suivi des travaux</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction des Espaces Publics</p>
<p>Objectifs : La préservation des perspectives sur la Collégiale, sa mise en valeur, la présence du canal, l'appropriation de l'espace piétonnisé par les Colmariens et les visiteurs, l'embellissement du cadre de vie, sont autant d'enjeux auxquels l'aménagement devra répondre sur le site ou à l'échelle du Centre-Ville.</p>
<p>Descriptif :</p> <p>La place de la Cathédrale et son édifice sont situés à l'épicentre de notre cité. Les dimensions de son réaménagement sont multiples : patrimoniale, historique, commerciale, touristique... La valorisation de cet espace interroge également sur les déplacements mais aussi sur une nouvelle manière de vivre en Ville, de mieux vivre en Ville. La place est située au Centre du Site Patrimonial Remarquable, écrivain de la Collégiale. Sa conception sera donc menée en parallèle des études relatives aux travaux de rénovation de l'édifice.</p>
<p>Cible(s) : Aménagement à destination des riverains, des Colmariens, des commerçants, des visiteurs</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : 2021 / 2023</p>
<p>Coût du projet estimé : 7 000 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : Pacification de l'espace et mise en valeur de la Collégiale</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Avancement des travaux</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Espace Public</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pacifier les déplacements en cœur de ville - Améliorer la qualité de vie en centre-ville - Evacuer l'automobile du cœur de ville pour mettre en valeur l'ensemble de son bâti - Favoriser les modes doux de déplacement.
<p>Descriptif :</p> <p>Dans la poursuite et l'accompagnement du réaménagement de la Place de la Cathédrale, extension de l'aire piétonne, induisant à court et moyen terme le réaménagement complet d'espaces publics importants du centre-ville historique, tels que la Place Jeanne d'Arc ou la Place du Marché aux Fruits, permettant une mise en valeur de l'espace public et du patrimoine remarquable limitrophe.</p>
<p>Cible(s) : Habitants/Commerçant/Visiteurs/Touristes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Etudes - 2023-2024 : Travaux de requalification d'espaces publics
<p>Coût du projet estimé : 800 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimisation de l'usage des parkings en ouvrage ceinturant le centre-ville - Amélioration de l'attractivité de la navette électrique du cœur de ville - Réappropriation de certains espaces par les piétons - Satisfaction des usagers
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Statistiques des parkings - Statistiques de la navette électrique - Retour d'expérience des usagers

<p>Pilotage de l'action : Ville de Turckheim Direction / Service : Direction Générale des Services</p>
<p>Objectifs : Mettre en valeur la Place de la Mairie</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre aux piétons cet espace de vie et d'animations en supprimant le stationnement des véhicules - Mettre en valeur cette place et renforcer son rôle de lien physique entre deux édifices remarquables que sont la Mairie et le Corps de Garde qui abrite l'Office de tourisme.
<p>Cible(s) : Habitants, visiteurs, touristes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Etude de faisabilité - 2022 : Choix du maître d'œuvre - 2023 : Démarrage des travaux - 2024 : Fin des travaux
<p>Coût du projet estimé : non connu</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Mettre en valeur cette place qui constitue le centre de la cité historique de Turckheim Faire que les habitants et les visiteurs puissent se réapproprier cet espace de vie, tout en étant à proximité des commerces et des services publics</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Satisfaction des habitants et des visiteurs</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Architecture et de la Culture</p>
<p>Objectif : Avoir un parcours muséal en parfaite adéquation avec l'utilisation souhaitée du Musée.</p>
<p>Descriptif :</p> <p>L'objectif de la ville est double : travailler sur un nouveau parcours de visite du musée et revoir l'agencement des salles qui en découle.</p> <p>Ce nouveau parcours entraîne un renouvellement global de la muséographie mais également des travaux conséquents d'aménagement, tels que la modification de l'accueil, le cloisonnement ou décroisonnement de certains espaces et les différents accès à l'étage et au bâtiment proprement dit. L'ensemble de ces éléments seront définis sur la base du projet scientifique et culturel (PSC).</p> <p>Ce musée se trouvant dans le secteur sauvegardé de la Ville de Colmar est basé dans la maison natale d'Auguste BARTHOLDI. Il abrite sur trois niveaux l'espace consacré à ce sculpteur et peintre emblématique du XIXème siècle. Le musée, inauguré le 18 novembre 1922, conserve une importante collection de sculptures, peintures, dessins, photographies d'ébauches et maquettes.</p>
<p>Cible(s) : Touristes, visiteurs et colmariens</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Projet Scientifique et Culturel (PSC) - 2023 : Choix du maître d'œuvre et études - 2024/2025 : Travaux
<p>Coût du projet estimé : 700 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Parcours muséographique répondant aux attentes actuelles</p> <p>Protection du patrimoine culturel</p> <p>Accessibilité des équipements culturels</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Livrables en phases conception et réalisation.</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar Direction / Service : Direction de la Culture</p>
<p>Objectifs : Un renouvellement est souhaité sur le site de l'ancienne manufacture des tabacs Route d'Ingersheim qui accueille actuellement le Centre dramatique national, le Studio-Opéra, l'École arts plastiques, la maison des associations avec plus de 90 associations actives et une association culturelle à proximité (Lézard). La jouissance des lieux par chaque acteur étant juxtaposée, il est envisagé de faire évoluer le modèle et le site en accueillant le conservatoire, tout en développant une vie sur le site, qui conjugue vitalité associative et créative, et enseignement artistique pluridisciplinaire, entendu des fondamentaux à la professionnalisation.</p>
<p>Descriptif : Étude de pré-programmation urbaine permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir des besoins pour le conservatoire de Colmar et son éventuel déménagement ; - Envisager l'avenir possible du site en "quartier culturel créatif" en anticipant les synergies qui peuvent être développées en partant des acteurs du site (Centre dramatique national, Studio-Opéra ; École arts plastiques, maison des associations, association culturelle, résidence d'artistes) avec éventuellement l'ajout d'acteurs (tiers lieu, artisanat d'art, résidence d'artistes, auberge de jeunesse, espaces ludiques pour la jeunesse du quartier...)
<p>Cible(s) : Habitants, public culturel, jeunes en formation, associations</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : 2022 : étude prospective et évaluation des besoins, 2023 : esquisse de scénarios avec des groupes de travail associant usagers, experts, habitants...</p>
<p>Coût du projet estimé : 100 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : Croiser les enjeux urbains en créant une passerelle urbaine entre centre historique et autres quartiers Articuler la création et l'enseignement artistique selon les standards nationaux Dynamiser, rajeunir et requalifier le tissu associatif</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Participation des parties prenantes Tenue d'un calendrier Livrable exploitable dans le cadre d'une programmation architecturale</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar Direction / Service : Direction des Sports</p>
<p>Objectifs : Développement de la « mixité » en QRR et accessibilité au « Sport Pour Tous » dans le cadre des QPV - Développer le lien social au travers d'actions ciblées (fête de quartier, fête du sport, ALSH, CLAS, Envie de sport...)</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un gymnase type « complexe sportif multi activités » ⇔ 2 grandes salles, dont une modulable de 400m² et une salle de réunion partagée (surface totale 2900 m²) ; - Equipement structurant Type C (Régional) avec tribune de 250 places
<p>Cible(s) : Publics prioritaires ciblés : groupes scolaires (tous niveaux) ; clubs sportifs, associations sportives et culturelles.</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : Opérationnel janvier 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Étude d'opportunité + réunions de quartier à programmer (présentation du projet aux habitants) et démarrage du chantier (début 2^{ème} semestre 2022) - 2022/2023 : Groupe de travail avec les différents protagonistes et acteurs (utilisateurs potentiels) - 2023/2024 : Fin de programme – levée de réserves
<p>Coût du projet estimé : Total 6 800 000 € TTC</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Cette réalisation sera destinée à encourager et à développer la pratique sportive et l'éducation physique et sportive, pour le plus grand nombre de groupes scolaires – étudiant.e.s, lycéen.n.es, collégien.n.es et élémentaires, En soirée et le week-end, cet équipement permettra également de répondre aux besoins des associations sportives locales, afin d'y pratiquer notamment du futsal, du basketball, du volley-ball, du badminton, les arts du cirque et de la boxe, entre autre.</p> <p>Cette opération correspond à une volonté municipale de réaliser dans ce secteur de la ville, un équipement entièrement dédié au développement de la pratique sportive scolaire (lycéenne, collégienne et élémentaire) et associative (centres sociaux, clubs sportifs), contribuant à l'attractivité du quartier, à son désenclavement, en le reliant à son territoire.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Fréquentation par le public scolaire, associatif et sportif, en particulier issu du quartier Bel'Air/Florimont</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar Direction / Service : Direction de la Culture</p>
<p>Objectifs : Le programme de Micro Folie piloté par la Villette et le ministère de la culture a pour objectif de mettre à disposition d'un public parfois éloigné de la culture, des contenus culturels d'excellence, par une plateforme culturelle de proximité qui prend place dans un lieu existant, en convoquant les ressources digitales, en favorisant la démocratisation et la généralisation de celles-ci, par-delà le seul accès aux contenus culturels. Cette micro folie sise au centre Europe, permettrait un rééquilibrage partiel et nécessaire pour une offre culturelle colmarienne essentiellement concentrée dans le secteur historique.</p>
<p>Descriptif : La micro-folie peut comprendre un musée numérique, un ludothèque/médiathèque, un Fab Lab, un espace de réalité virtuelle et comprend toujours des dispositifs de médiation culturelle à disposition des animateurs.</p>
<p>Cible(s) : Habitants du quartier Europe, et habitants des autres quartiers, jeunes porteurs de projets...</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Dossier de candidature (juillet) définissant le contexte, les publics, le lieu d'implantation, le fonctionnement, la structuration - 2022 : Elaboration, recrutements, acquisition de matériel, installation dans les espaces, pré projet prévisionnel - 2023/2024 : Mise en œuvre
<p>Coût du projet estimé : 80 000 euros HT hors frais de fonctionnement (à minima un adulte relais et un service civique)</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Au centre Europe, elle viendrait compléter l'offre culturelle existante (salle Europe, bibliothèque centre socioculturel), en proposant au public des activités nouvelles et en permettant une courroie de transmission entre structures nationales, régionales comme colmarienne, et des publics de proximité déjà présents dans le lieu, tout en favorisant une approche active.</p> <p>Elle permettrait par sa singularité dans le paysage culturel, d'attirer le public hors quartier politique de la ville, dans cet espace, notamment des publics jeunes ou des publics curieux de l'offre culturelle nationale, notamment via le Musée numérique et lutterait ainsi contre une certaine « ghettoïsation » des offres « politiques de la ville » dédiées, qui participent aussi à une stigmatisation des habitants.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Bilan de fréquentation, rapport d'activité, nombre de partenaires, liste des projets développés avec les habitants du quartier et hors quartier, liste des activités partenariales avec les acteurs en présence dans le centre Europe,</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse</p>
<p>Objectifs : Maintenir et développer la qualité des activités et des services du centre socioculturel de Colmar, en développant et en modernisant ses équipements, en consolidant sa présence dans le quartier Florimont-Bel'Air, notamment en direction des jeunes et des adolescents.</p>
<p>Descriptif : Le projet consiste en la réhabilitation et l'extension du local Pacific, Situé rue de Riquewihr. Il est utilisé par le centre socioculturel de Colmar, Il sera destiné prioritairement à l'accueil des jeunes et des adolescents. Grâce à ces travaux qui le rendront attractif dans un quartier en devenir, le Pacific disposera d'une nouvelle salle de réunion, d'un espace d'accueil informel en direction des jeunes, d'un espace numérique et multimédia, ainsi que d'un espace scénique. Il pourra ainsi devenir le point d'appui des animations et des activités développées par le CSC dans ce quartier en pleine mutation, participant à répondre à un besoin d'équipement public, tout en étant porteur des valeurs et des objectifs du projet social du Centre Socioculturel de Colmar, notamment en termes de lien social, de vivre ensemble et de citoyenneté.</p>
<p>Cible(s) : Habitants du quartier Florimont Bel'Air, colmariens et des habitants de l'agglomération colmarienne, usagers du centre socioculturel de Colmar.</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2019-2021 : Etude et définition du projet – Phases APS et APD – Recherche de financements externes • 2021-2022 : Phase travaux (début prévisionnel dernier trimestre 2021) • 2022 : Réception des travaux et mise en service du bâtiment
<p>Coût du projet estimé : 562 000 € HT, dont 442 000 € HT pour les travaux et 120 000 € HT pour les aménagements et équipements.</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'accueil des jeunes et des adolescents, dans le cadre d'activités mais également d'un accueil informel • Réhabiliter le bâtiment Pacific, emblématique dans la vie du quartier depuis sa construction • Renouveler, moderniser et réaffirmer la présence du Centre Socioculturel de Colmar dans le quartier Florimont Bel'Air • En développant des activités spécifiques sur ce site, favoriser la mixité et attirer les usagers du CSC, quel que soit leur quartier ou leur commune d'origine.
<p>Indicateur(s) de suivi (après réception du bâtiment) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités développées • Partenariats extérieurs au CSC (associations...) pour l'utilisation locaux • Nombre d'usagers accueillis, enquêtes de satisfactions, succès des accueils informels

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse</p>
<p>Objectifs : Maintenir et développer la qualité des activités et des services du centre socioculturel de Colmar, en développant et en modernisant ses équipements, en consolidant sa présence dans le quartier Florimont-Bel'Air, notamment en direction des enfants et des activités pour les adultes.</p>
<p>Descriptif : Le projet consiste en la réhabilitation et l'extension du local Florimont, l'un des sites historiques du centre socioculturel de Colmar. Il pourra ainsi devenir le point d'appui des animations et des activités développées par le CSC dans ce quartier en pleine mutation, participant à répondre à un besoin d'équipement public, d'animations de proximité, apte à accueillir les ALSH des 3-5 ans et des 6-11 ans, tout comme les activités en direction des familles et des adultes. Grâce aux équipes d'animation qui y seront basées, cet équipement sera porteur des valeurs et des objectifs du projet social du Centre Socioculturel de Colmar, notamment en termes de lien social, de vivre ensemble et de citoyenneté.</p>
<p>Cible(s) : Habitants du quartier Florimont Bel'Air, colmariens et des habitants de l'agglomération colmarienne, usagers du centre socioculturel de Colmar.</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2019-2021 : Etude et définition du projet – Phases APS et APD – Recherche de financements externes • 2021-2022 : Phase travaux (début prévisionnel dernier trimestre 2021) • 2022 : Réception des travaux et mise en service du bâtiment
<p>Coût du projet estimé : 1 100 417 € HT, dont 1 417 000 € HT pour les travaux et 100 000 € HT pour les aménagements et équipements.</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'accueil des plus jeunes et des adultes en améliorant les conditions et la qualité de l'accueil • Réhabiliter le bâtiment Florimont, qui représente une implantation traditionnelle et forte dans ce quartier • Renouveler, moderniser et réaffirmer la présence du Centre Socioculturel de Colmar dans le quartier Florimont Bel'Air • En développant des activités spécifiques sur ce site, favoriser la mixité et le vivre ensemble en donnant une alternative aux communautarismes et aux réflexes de repli de certaines populations • Attirer les usagers du CSC, quel que soit leur quartier ou leur commune d'origine
<p>Indicateur(s) de suivi (après réception du bâtiment) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités, d'animations de proximité et d'ALSH organisés • Nombre d'enfants et d'adultes accueillis • Enquêtes de satisfactions auprès des usagers et des habitants

<p>Pilotage de l'action : Ville de Turckheim Direction / Service : Direction Générale des Services</p>
<p>Objectifs : Rénover et aménager le Foyer André en maison des associations</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rénover cet édifice qui accueille déjà quelques associations ainsi que l'école de musique - aménager ce bâtiment par une extension afin d'accueillir l'ensemble des associations locales aujourd'hui dispersées dans différents bâtiments - sa situation privilégiée en limite de centre-ville favorise son accessibilité
<p>Cibles : Associations</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Choix du maître d'œuvre et avant-projet détaillé - 2022 : Démarrage des travaux - Novembre 2023 : Fin des travaux
<p>Coût du projet estimé : 2 800 000 € HT</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Créer une maison intergénérationnelle, lieu de rencontres pour les habitants, regroupant l'ensemble des associations locales à proximité du centre-ville Offrir des locaux mieux adaptés à la pratique de la musique Rénovation énergétique du bâtiment avec l'installation de panneaux solaires</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Satisfaction des habitants</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Wintzenheim Direction / Service : Direction Générale</p>
<p>Objectifs : Permettre l'accès à la lecture publique pour les habitants de Wintzenheim par la création de deux lieux « relais-lecture » de proximité.</p>
<p>Descriptif :</p> <p>Suite à l'arrêt du passage du bibliobus à Wintzenheim, le Conseil Départemental ayant cessé ce service, l'objectif est de créer deux « petites bibliothèques », deux relais-lecture à Wintzenheim-centre dans les locaux de la mairie et à Wintzenheim- Logelbach dans les locaux de la mairie-annexe.</p> <p>A Wintzenheim-centre, une salle de réunion sera mise à disposition pour le relais-lecture. Cette salle est située au rez-de-chaussée et est accessible de l'extérieur indépendamment de la mairie.</p> <p>Elle sera équipée d'étagères pour les ouvrages (dont une partie des fonds sera prêtée par la CEA) ainsi que d'un système informatique permettant le suivi des prêts au public. Une partie des fonds sera également acquise par la commune.</p> <p>Le même équipement est prévu à la mairie annexe de Logelbach.</p> <p>Lors de l'arrêt du bibliobus, des habitants se sont portés volontaires pour suivre ce projet et ensuite assurer son fonctionnement. L'objectif est aussi d'aider à la création d'un groupe local de personnes souhaitant faire vivre ces lieux de lecture, leur assurer la formation nécessaire, et les accompagner dans ce projet.</p>
<p>Cible(s) : Habitants</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Etude de faisabilité - 2022 : Aménagement des deux sites
<p>Coût du projet estimé : un budget de 100 000 € par relais-lecture a été déterminé soit un budget total de 200 000€.</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Fréquentation des relais-lecture par la population et création d'une association de lecteurs rattachée aux deux relais-lecture.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi :</p> <p>Fréquentation des relais-lecture par les habitants</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Turckheim Direction / Service : Direction Générale des Services</p>
<p>Objectifs : Aménager un nouvel accueil périscolaire et de loisirs sans hébergement</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sortir l'accueil périscolaire actuel du Groupe Scolaire Charles Grad - Transformer une ancienne maison de maître qui se trouve à proximité du groupe scolaire en un accueil périscolaire et de loisirs sans hébergement - Rénover une ancienne maison de maître abandonnée, la Villa du Docteur ENGASSER, datant de la fin du 19^{ème} siècle en la transformant en un accueil périscolaire et de loisirs sans hébergement - Préserver et valoriser son parc arboré
<p>Cible(s) : Familles</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : Concours maîtrise d'œuvre et avant-projet détaillé - 2022 : Démarrage des travaux - Septembre 2023 : Ouverture du nouvel accueil périscolaire
<p>Coût du projet estimé : 2 800 000 € HT</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Augmenter la capacité d'accueil de 90 à 150 enfants afin de faire face à l'augmentation de la population Sortir l'accueil périscolaire actuel du Groupe Scolaire afin de libérer des locaux pour ouvrir de nouvelles classes. Offrir à proximité du Groupe Scolaire un accueil périscolaire de qualité aux enfants Mettre en valeur cette maison de maître de la fin du 19^{ème} siècle abandonnée depuis des années, ainsi que son parc arboré, situés au centre-ville Aménager les abords de cette propriété afin de créer un espace public entre le Groupe Scolaire et le futur accueil périscolaire</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Satisfaction des familles</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Wintzenheim</p> <p>Direction / Service : Direction Générale</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins identifiés demandant un équipement adapté pour l'enfance à savoir un accueil périscolaire et une cantine scolaire, complément indispensable aux écoles, et rendre ainsi le groupe scolaire du centre-bourg plus attractif en présentant un pôle scolaire de proximité complet avec une école maternelle, une école élémentaire, un accueil périscolaire et une cantine. - Améliorer la qualité du parc communal avec des bâtiments publics répondant aux exigences environnementales actuelles.
<p>Descriptif : Actuellement, l'accueil périscolaire est éloigné du centre-bourg et il n'y a pas de cantine scolaire. Par ailleurs, l'accueil périscolaire est excentré, occupant les seuls locaux disponibles, des anciens logements qui ne sont pas adaptés à l'accueil des enfants et maintenant sous-dimensionnés.</p> <p>Quant à la cantine, il n'y a pas de centre de restauration scolaire et les enfants sont éclatés en plusieurs groupes qui se déjeunent en partie au collège et en partie à la cantine de Logelbach.</p> <p>Certains parents, surtout ceux des enfants en maternelle, trouvent ce système contraignant et non-sécurisant pour les tout-petits et préfèrent scolariser leurs enfants dans l'enseignement privé et donc dans d'autres communes. Il s'agit donc de renforcer l'attractivité du centre-bourg par un équipement périscolaire de proximité complétant les écoles existantes tout en adaptant les bâtiments communaux aux exigences environnementales.</p> <p>Le presbytère actuel est situé idéalement à côté du groupe scolaire. Il est occupé par les services administratifs de la communauté de paroisses. Une étude a été menée pour connaître les possibilités de rénovation et d'extension du bâtiment. Il s'avère que le bâtiment est difficilement adaptable et qu'en termes thermiques, il n'est pas du tout isolé. Il apparaît plus sensé de déconstruire ce bâtiment pour réaliser un édifice fonctionnel et adapté.</p> <p>En conséquence, les locaux administratifs pour la communauté de paroisses doivent obligatoirement être reconstruits dans la mesure où le nouvel équipement sera édifié sur le terrain actuellement occupé par le presbytère et que l'évêché accepte la démolition du presbytère à condition de reloger les services administratifs de la communauté de paroisses sur site.</p> <p>Ainsi, le projet comprend la construction d'un accueil périscolaire d'une capacité 90 places, de 180 enfants en restauration scolaire et de 230 m² de surface de bureaux pour la communauté de paroisses. Concernant les espaces extérieurs, le projet donne également l'opportunité de réaménager les cours d'écoles pour créer des zones de fraîcheur et des espaces adaptés pour les petits.</p>
<p>Cible(s) : Exemple : Habitants</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel : 2021 : maîtrise d'œuvre et préparation des marchés de travaux Avril 2022 : démarrage des travaux Janvier 2024 : Fin des travaux</p>
<p>Coût du projet estimé : 3,7 millions HT</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : Fréquentation en augmentation des écoles, du service périscolaire, de la cantine scolaire.</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Inscription aux écoles + Inscription à l'accueil périscolaire + Inscription à la cantine</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction des Système d'information</p>
<p>Objectifs : Facilité les démarches des citoyens et touristes pour profiter des services proposés par la ville.</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dématérialisation de l'inscription aux ciné pass avec paiement en ligne et prise de RDV pour la récupération - Dématérialisation des activités animations été (catalogue et achat en ligne) - Billetterie en ligne théâtre et salle de spectacle europe - Billetterie en ligne et gestion des accès aux équipements nautiques - Gestion des activités sportives (hors nautiques et animations été) : - Pré-Inscription et réinscription conservatoire - Abonnement en ligne des parkings couverts - Portail des associations (gestion des subventions, suivi administratif et relationnel) - Numérisation des archives des dominicains - portail des associations (gestion des subventions, suivi administratif et relationnel) - Pépinière d'entreprise (équipement informatique et téléphonique) - Espace de stockage sécurisé pour les personnes en précarité (inclusion numérique)
<p>Cible(s) : Habitants/Touristes</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2019/2021 : Étude d'opportunité - 2020/2023 : Réalisation
<p>Coût du projet estimé : 500 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Augmentation de la fréquentation des lieux touristiques Augmentation de la disponibilité des billetteries en ligne Garantir un service fluide et continu</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Satisfaction usagers et billetteries</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar Direction / Service : Direction des Systèmes d'information</p>
<p>Objectifs : Faire en sorte que les outils numériques soit utilisés couramment par les agents, sans appréhension avec 3 objectifs : Gagner du temps, participer à l'inclusion numérique, faciliter le pilotage des politiques publiques</p>
<p>Descriptif : La culture du numérique doit devenir un réflexe qu'intègrent usagers, agents, directions et élus. C'est un outil transversal permettant de concevoir les politiques publiques. Pour ce faire les actions envisagées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de matériel informatique aux élus - Parapheur électronique - Signature électronique - Dématérialisation des assemblées - Dématérialisation des arrêtés - GED - GMAO - Migration vers une messagerie et un outil collaboratif en ligne (SAAS) - Télétravail - Accès en libre-service à des postes informatique pour les agents non équipés - Réseau très haut-débit avec les sites distants - Déploiement WiFi interne
<p>Cible(s) : Agents et élus</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2020/2021 : Étude - 2021/2023 : Mise en œuvre
<p>Coût du projet estimé : 500 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) : Utilisation courante et collaborative des logiciels Banaliser l'utilisation des logiciels en mobilité Banaliser le télétravail</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Satisfaction des agents et des élus</p>

<p>Pilotage de l'action : Ville de Colmar</p> <p>Direction / Service : Direction des Système d'information</p>
<p>Objectifs : Faciliter les déplacements des citoyens (touristes et habitants), l'usage des infrastructures. Faciliter le suivi et la maintenance par les agents</p>
<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poubelles connectées - Eclairage intelligent - Baromètre énergétique - Parking intelligent - Conciergerie - Déploiement du WiFi public - Relève automatique de sonde (t°, circulation, pollution, etc.)
<p>Cible(s) : Habitants/Touristes/Agents</p>
<p>Échéances / calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021/2023 : Étude d'opportunité - 2023/2024 : Recherche - 2023/2027 : Réalisation
<p>Coût du projet estimé : 1 000 000 €</p>
<p>Résultat(s) attendu(s) :</p> <p>Economies Anticipation Gain de réactivité Facilité de circulation Tranquillité</p>
<p>Indicateur(s) de suivi : Satisfaction des habitants</p>

Nom Secteur d'intervention ORT (le cas échéant)	Axe N°	Actions	Description succincte	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	FNADT	DETR	Autres	CDC	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Dép.	Région	Calendrier		
		Action															Date lancement	Date livraison	
Colmar Agglomération	1	1.1.A	Mettre en oeuvre l'observatoire de l'habitat et du foncier	Colmaireux sociaux, promoteurs immobiliers	En régie								En régie				2021	2022	
Colmar Agglomération	1	1.1.B	Poursuivre le partenariat avec l'ADIL pour approfondir la connaissance des six secteurs ORT	ADIL	25 000 € / an								25 000 €/an				de manière continue	de manière continue	
Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim	1	1.1.C	Qualifier de manière pré-opérationnelle l'habitat privé des 4 nouveaux périmètres ORT	En lien avec l'ANAH / Action Logement	80 000 €						40 000 €		40 000 €				2021	2022	
Horbourg-Wihr et Turckheim	1	1.1.D	Après leur élaboration, suivre les contrats communaux de mixité sociale pour les communes de Horbourg-Wihr et Turckheim	Horbourg-Wihr, Turckheim, les services de l'Etat, les Bailleurs sociaux	En régie								En régie	En régie			de manière continue	de manière continue	
Colmar Agglomération	1	1.2.A	Transformer des logements privés en logements sociaux	Bailleurs sociaux	136 500 €/an								136 500 €/an				2021	chaque année de 2021 à 2024	
Colmar Agglomération	1	1.2.B	Accroître le conventionnement du parc privé	Communes SRU, ADIL, services de l'Anah	En régie												2021	chaque année de 2021 à 2024	
Turckheim	1	1.2.C	Créer et développer de l'habitat en centre-ville	Bailleurs sociaux et promoteurs immobiliers	Non connu												2022	2024	
Turckheim	1	1.2.D	Rénover des logements dans un bâtiment classé à l'inventaire des monuments historiques en centre-ville		Non connu												janvier 2022	septembre 2025	
Colmar Secteur Ouest	1	1.2.E	Mise en oeuvre de la Convention intercommunale d'attribution des logements sociaux	Bailleurs sociaux, les services de l'Etat et l'AREAL													déc 2017	déc 2023	
Colmar, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim	1	1.2.F	Organiser la cotation pour l'attribution des logements sociaux	Communes SRU, les Bailleurs sociaux et l'AREAL	En régie												2021	2022	
Colmar, Centres-Ville historique et Turckheim	1	1.3.A	Enregistrement des meubles touristiques		En régie													chaque année	
Colmar Centre-Ville historique	1	1.3.B	Envisager des mesures encadrant la création de meubles de tourisme		En régie													2019-2020	chaque année
Colmar Agglomération	1	1.4.A	Aides à la rénovation énergétique Oktave FAIRE MePrimeRénov	RGE, FNAM/UNIS, SEM OKTAVE, VIALIS													2021-2022	2022	
Colmar Agglomération	1	1.4.B	Aider à la rénovation énergétique en appui du Programme d'Intérêt Général de la CEA	Anah et CEA	40 000 €/an								40 000 €/an				2020	2021 à 2023	
Colmar Centre-Ville historique	1	1.4.C	Aide pour la restauration de maisons anciennes en secteur sauvegardé et ses proches abords		En continu												En continu	En continu	

Nom Secteur d'intervention ORT (le cas échéant)	Axe N°	Actions	Description succincte	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	FNADT	DETR	Autres	CDC	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Dép.	Région	Calendrier		
																	Date lancement	Date livraison	
Colmar Centre-Ville historique, Colmar Ingersheim, Hombourg-Wir, Turckheim et Wintzenheim	1	1.4.D Alder à la rénovation des logements au sein des six périmètres ORT pour les propriétaires modestes et très modestes	Proposer un programme d'action de rénovation des logements, en lien avec l'ANAH, notamment pour la rénovation énergétique des logements des propriétaires bailleurs ou occupants, modestes ou très modestes, au sein des 6 périmètres ORT de Colmar Agglomération. Ce programme d'appariement aux caractéristiques pré-opérationnelles du bâti dans les six secteurs ORT de Colmar Agglomération.	Anah	A définir												2022	2023	
Colmar Centre-Ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Hombourg-Wir, Turckheim et Wintzenheim	1	1.4.E Amplifier des partenariats avec les porteurs de projets ou des opérateurs pour faciliter la mise en oeuvre des opérations de rénovation de balis dans les secteurs ORT	Promouvoir la diversité des produits immobiliers proposés sur le territoire intercommunal pour répondre aux besoins des ménages du territoire et renforcer son attractivité. Réflexions en cours avec l'OFSA, Organisme du foncier solidaire d'Alsace, travaillant sur le démenbrement du bâti et du foncier en terme de prix.	OFSA, bailleurs sociaux, Action Logement, promoteurs privés													2022	2023	
Colmar Secteur Ouest	1	1.4.F Envisager les modes d'actions copropriétaires recensés en grande difficulté	Identifier les outils opérationnels à mobiliser et trouver les clés budgétaires existantes ou à créer pour améliorer la situation de ces copropriétaires.	Anah	A définir												2021	2022	
Colmar Centre-Ville historique	2	2.1.A Rénovation de la Galerie du Rempart	Un projet de rénovation de la galerie commerciale du Rempart est actuellement porté par l'Association Foncière Libaine, regroupant l'ensemble des copropriétaires de cet ensemble commercial. La Ville dispose d'un droit de superficie sur la partie centrale (prise en charge intégralement par la Ville) ; est engagée à participer financièrement à hauteur de 20% du montant HT des travaux restants à charge des copropriétaires. Ce projet de rénovation a également permis une aide financière de la part du Fonds Inter-municipal pour le Développement de l'Alsace et du Commerce (FISAC). Cette rénovation portera sur la réfection des sols, plafonds et parois verticales (peinture, habillage...). Une nouvelle mise en lumière, ainsi qu'une requalification des entrées et de la signalétique.		2 500 000 € Coût porté par les copropriétaires.				1 550 000€ à charge des propriétaires privés (150 000 € obtenus au titre du FISAC)					950 000 € (partie centrale à 100% + 20% du montant des travaux à charge des propriétaires privés)			sera sollicitée	2018	2023
Colmar Secteur Ouest	2	2.1.B Rénovation de la Galerie Europe	L'ancien supermarché Match, après avoir été racheté, a été restructuré. Reste à rénover la partie de la galerie commerciale citadine, appartenant actuellement aux propriétaires privés. Un projet de rénovation, soutenu par la CdU du titre du Rempart, vise à rénover la partie de la galerie à hauteur de 20% du montant HT des travaux, ne portant malheureusement pas à voir le jour. La Ville de Colmar, consciente du rôle important joué par ce centre commercial pour le quotidien des habitants, souhaite étudier les possibilités qui s'offrent à elle afin de permettre la rénovation et la remise aux normes de sécurité de cette galerie marchande.		Etude préalable expertise juridique et foncière + analyse commerciale du marché : ?? (ancien projet de rénovation porté par la copropriété : 1 100 000 € TTC)				(80 000 € FISAC à destination des exploitants)								en cours de définition	2018	2023
Colmar Centre-Ville historique	2	2.1.C Rénovation de la Galerie des Clefs	Projet porté par un organisme privé visant à faire du développement commercial en RDC et de Phablat en sur-élévation du bâtiment existant																
Colmar Centre-Ville historique	2	2.1.D Rénovation de la friche de l'ancien cinéma Le Collisée	Opération mixte intégrant : - 1 000 m² de commerce en RDC - 1 000 m² pour l'ancien du CNPT ou 1er étage - 2 000 m² d'habitation au 2ème et 3ème étage																
Colmar Centre-Ville historique	2	2.2.A Agir sur l'immobilier commercial	Mettre en place les outils adéquats permettant de maîtriser l'immobilier commercial : - le périmètre de préemption commercial sur les linéaires de commercialité prioritaires, - l'intégration de dispositions spécifiques de protection des locaux et de préservation des linéaires commerciaux stratégiques en aménagement (PI) dans le PLU, - la mise en place d'un règlement d'exploitation des locaux du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (local du PSMV)		Temps agent + coût d'un prestataire extérieur (25 000€)									25 000 €				2021	
Colmar Centre-Ville historique	2	2.2.B Prospecter des porteurs de projets et des enseignes commerciales	Exploiter l'implantation d'enseignes et porteurs de projets pour l'espace Colmar et les zones commerciales en lien avec le plan de développement touristique de la clientèle à la clientèle une offre qui correspond à ses nouvelles attentes. Contrôler l'évolution commerciale vers des pôles concurrentiels jugés plus actual par la clientèle.		Temps agent + 10 000 € (coût d'un stand sur les salons professionnels)												En continu	En continu	
Colmar Centre-Ville historique	2	2.3.A Déplacer les locaux de l'office de tourisme	- Repositionner le bureau d'accueil de l'office de tourisme au sein du quartier touristique afin de le rendre plus accessible et visible - Déplacer les services administratifs de l'office de tourisme afin de regrouper ces services et d'accueillir au mieux les visiteurs dans un local plus adapté.	En lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa Région	Local + travaux + déménagement entre 500 000 € et 1 000 000 €												2022	2025	

Nom Secteur d'intervention ORT (le cas échéant)	Axe N°	Actions	Description succincte	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	FNADT	DER	Autres	CDC	Action		Dép.	Région	Calendrier		
											Logement	Anah			Date lancement	Date livraison	
Colmar Centre-Ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Hombourg-Wiltz, Turckheim et Wintzenheim	2	2.3.B 2.3.C	Développer la marque « Colmar Capitale des Vins d'Alsace » et l'oenotourisme Développer la marque « Colmar capitale des vins d'Alsace » et l'oenotourisme en mettant en place une véritable stratégie marketing, de communication et d'événements - Mettre en place un labonnement touristique spécifique et des cartes pour développer le cyclotourisme sur le territoire de l'agglomération en lien avec Alzace à vélo - Appui en investissement pour d'autres projets	En lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa Région En lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa Région	2022 : 10 000 € 2023 : 100 000 € Tris recettes 2024 et suivantes : 30 000 €/an hors recettes											2021	2024
Colmar Centre-Ville historique & Colmar Secteur Ouest	2	2.3.C	Accompagner les projets touristiques - Mettre en place un labonnement touristique spécifique et des cartes pour développer le cyclotourisme sur le territoire de l'agglomération en lien avec Alzace à vélo - Appui en investissement pour d'autres projets	En lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa Région	Prévoir chaque année un budget de 10 000 € pour accompagner les projets											2021	2023
Colmar Centre-Ville historique	2	2.3.D	Gérer les conflits d'usage de l'espace public - Soulagier la pression en très haute période de fréquentation (Noël) : aménager des parkings de déstockage occasionnels au moment des marchés de Noël et renforcer les nouvelles - Aménager des avantages pour les habitants en matière de stationnement : Réserver certaines zones de stationnement aux habitants de Colmar / de Colmar Agglomération, améliorer la libellé tarifaire des stationnements, adopter une tarification différenciée pour les non-résidents - Réaliser de nouvelles pilotations afin d'apaiser la circulation voiture / piétons	En lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa Région	Temps agent + 10 000 € de plan de communication											En continu	En continu
Colmar Centre-Ville historique	2	2.4.A	Création d'un quartier d'activités sur la rive ferroviaire de la gare de marchandises Au sud de la ville de Colmar, le long de la route de Bouffach, existe le site désaffecté de l'ancienne gare de marchandises. Il appartient au groupe SNCF par l'intermédiaire de ses entités Réseau et Mobilités. C'est un site à rénover de manière opportune dans la mesure où il offre une emprise foncière (de l'ordre de 5 ha) à proximité de la gare voyageurs de Colmar et donc aussi du centre-ville historique. Il constitue une véritable empreinte foncière propre à imaginer un projet ayant un effet d'entraînement sur le cœur de ville en devenant un centre d'activités. Le site a pour vocation de devenir un quartier économique « au sens qu'il est prévu d'y développer une offre immobilière à destination des entreprises, bureaux, et bureaux d'études, ainsi qu'un espace dédié à la culture et à la jeunesse. Après occupation du site, il est prévu l'aménagement de l'emprise avec des infrastructures avant, notamment, et à l'abri, les emprises bâlimentaires pour faciliter leur réalisation à des partenaires, soit en construction pour leur besoin propre, soit en promotion immobilière.	En lien avec la Banque des Territoires / SNCF et Rénovations nos Cœur de Ville	> 2,5 M€ coût d'acquisition du foncier venant du valeur vénale du terrain et montant des libérations / reconstructions + 8 M€ d'infrastructures											2018	2022 pour l'acquisition
Wintzenheim	3	3.1.A	Aménagement de la route de Colmar et création de pistes cyclables Actuellement, la route de Colmar reliant le centre-ville de Wintzenheim au centre-ville de Colmar est une grande voie aménagée pour les voitures. Sa largeur importante occasionne des vitesses élevées, et n'est pas sécuritaire ni pour les piétons, ni pour les deux roues. Par ailleurs, elle est totalement minéralisée. Le parti d'aménagement choisi est de tout mettre en oeuvre pour développer les déplacements doux entre le centre de Wintzenheim et Colmar-centre. Le projet consiste à aménager la route de Colmar pour accueillir des pistes cyclables, favoriser les déplacements piétons et sécuriser les emplacements des transports en commun. Le projet est financé par la Région Grand Est, le Département de Wintzenheim et le Syndicat de la Vallée de la route est un des principaux objectifs. Une rue centrale sera créée pour favoriser la rétention des eaux et aménager des espaces verts, intégrant des hautes tiges pour créer des zones de fraîcheur.	Colmar Agglomération, Colmar	3 500 000 €											Avril 2022	Avril 2025
Colmar Centre-Ville historique	3	3.1.B	Réaménagement du tronçon ouest de la rocade Verte - Tranche 2021 Requalification complète du Boulevard du Champ de Mars, du Boulevard Leclerc et de l'Avenue Joffre, avec la suppression d'une voie de circulation, la création de pistes cyclables dans les 2 sens de circulation, la mise en accessibilité des trottoirs (identifiés dans le cadre du PAVE), sécurisation des cheminements piétons et notamment traversée en direction du patrimoine grâce sur le tronçon, amélioration de l'accessibilité à certains établissements publics (école de musique, CPANI, Lycée Barnabé).		2 600 000 €											juin-21	nov-21
Colmar Centre-Ville historique	3	3.1.C	Réaménagement du tronçon ouest de la rocade Verte - Tranche 2022 Requalification complète du Boulevard St Pierre, rénovation du pont sur la Louch, traitement des carrefours et notamment celui avec la route de Bole et la rue Turenne, constituant une entrée majeure ou cœur historique avec la suppression d'une voie de circulation, la création de pistes cyclables dans les 2 sens de circulation, la mise en accessibilité des trottoirs (identifiés dans le cadre du PAVE), sécurisation des cheminements piétons et notamment traversée en direction du cœur historique, mise en valeur du patrimoine grâce sur le tronçon, amélioration de l'accessibilité à certains établissements publics (Lycée Barnabé).		2 600 000 €											mars 2022	novembre 2022
Colmar Centre-Ville historique	3	3.1.D	Réaménagement de la rue du Jura, de la rue Edouard Richard et du passage sous la voie ferrée Requalification complète des rues Edouard Richard, du Jura et reprise du revêtement du passage piéton sous la voie ferrée permettant de grandement améliorer l'accessibilité piétonne au Centre-Ville historique depuis l'ouest de la voie ferrée.		560 000 €											avril 2021	juillet 2021
Colmar Secteur Ouest	3	3.1.E	Requalification de l'Avenue de Paris Requalification complète de l'Avenue de Paris, intégrant des pistes cyclables sécurisées, des trottoirs aux normes d'accessibilité et des dispositifs de sécurité pour apaiser la circulation, et ainsi contribuer à un partage harmonieux de l'espace public.		1 650 000 €											2021	2023
Colmar Secteur Ouest	3	3.1.F	Requalification de l'Avenue de Rome Requalification complète de l'Avenue de Rome, intégrant des pistes cyclables sécurisées, des trottoirs aux normes d'accessibilité et des dispositifs de sécurité pour apaiser la circulation, et ainsi contribuer à un partage harmonieux de l'espace public.		1 000 000 €											2022	2023

Nom Secteur d'intervention ORT (le cas échéant)	Axe N°	Actions	Description succincte	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	FNADT	DER	Autres	CDC	Action Logement	Anch	EPCI	Ville	Dép.	Région	Engagements financiers (obtenus et confirmés* à indiquer par un astérisque)		Calendrier	
																	Date lancement	Date livraison		
Colmar Centre-Ville historique	3	3.2.A Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques	Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité de Colmar Agglomération, un schéma directeur de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables sera réalisé. Le renforcement de l'offre de recharge pour véhicules électriques par le rajout d'une borne de recharge permettra de favoriser la mobilité de véhicules propres.		600 000 €														2022	2023
Colmar Agglomération	3	3.2.B Développement de la station de compression de GNV	Renover les principaux éléments de la station de compression de gaz existante composée de deux compresseurs. Installer un troisième compresseur pour adapter la station à la consommation de gaz et l'usage de la station les prochaines années dans le cadre de la relance à venir du réseau mais également de la mise en place du futur THNS Colmar-Bielbach		800 000 €														2021	2022
Colmar Centre-Ville historique	3	3.2.C Déploiement de stationnement sécurisés	Déplacement d'une offre de stationnement à destination des cyclistes pour favoriser l'usage des modes doux. L'offre sera composée de deux types de stationnement mais également pour développer le vélo tourisme, dont les participants sont à la recherche d'une offre sécurisée pour la nuit passée en cœur de ville		300 000 €														2022	2023
Colmar Agglomération	3	3.2.D Station intermodale vélo bus	Améliorer l'intermodalité entre les deux types de transports-bus et cycle- et favoriser l'usage des modes doux		100 000 €														2022	2024
Colmar Centre-Ville historique	3	3.2.E Liaison cyclable Ouest-Est au niveau du pont de la Gare	Création d'une liaison cyclable sécurisée entre l'ouest et le centre-ville au niveau du pont de la Gare, incluant le réaménagement des rampes du pont, du revêtement du pont et de la rue Georges Loach		630 000 €														2022	2023
Colmar / Horbourg-Wihr	3	3.2.F Création d'une passerelle modes actifs sur l'III entre l'Est de Colmar et Colmar Nord et Centre	Création d'une passerelle piétons et cycles pour le franchissement de l'III entre le canal de Colmar et l'allée du Lashad au niveau de l'Écluse puis voie verte le long voie ferrée vers la ZI Nord de Colmar et le centre-ville au Sud		1,4M€														2022	2023
Horbourg-Wihr	3	3.2.G Création d'une passerelle modes actifs au pont des Américains	Création d'une nouvelle passerelle autoportée sur l'III destinée aux déplacements doux et conservation de la structure du pont dit des Américains		400 000 €	oui									oui				2021	2022
Colmar Ouest Ingersheim	3	3.2.H Création d'une passerelle modes actifs à Ingersheim	Création d'un ouvrage de 3m de large sur une portée de 45m sur la Fecht Estimation travaux phase APD		245 000 €		oui												2022	2024
Colmar Ouest Ingersheim Wintzenheim	3	3.2.I Création d'une liaison cyclable entre la Cité Lazare de Schwendi et le giratoire Ligibell	Réalisation d'une voie verte dans la continuité de l'aménagement cyclable réalisé entre la gare de Turckheim et la Cité Lazare de Schwendi		230 000 €														2022	2024
Ingersheim	3	3.2.J Création d'une liaison cyclable entre Niedermorschwihr et Ingersheim	Réalisation d'un itinéraire cyclable de connexion entre Ingersheim et Niedermorschwihr pour rejoindre le cœur de ville d'Ingersheim		300 000 €														2022	2024
Colmar centre-ville historique	3	3.2.K Aménagement d'une liaison cyclable entre Sundhofen et la forêt du Neuland de Colmar	Aménagement cyclable en bordure de la D13 entre Sundhofen et l'entrée de la forêt du Neuland avec franchissement sécurisé au niveau de la D13		150 000 €														2021	2022
Colmar Centre-ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim	3	3.3.A Retente du réseau de transport en commun (aménagement de nouveaux arrêts)	Colmar Agglomération va mettre en service au second semestre 2022 son nouveau bus urbain à l'arrêt C11 premier arrêt de développement durable de la commune de Colmar. L'objectif est de permettre aux habitants de la ville de Colmar et des communes de Wintzenheim, Horbourg-Wihr, Ingersheim et Turckheim. Ce nouveau réseau aura pour objectif d'accélérer et de faciliter le report modal de la voiture particulière vers les transports publics et ainsi de favoriser la mobilité durable au sein de l'agglomération colmarienne. De nouveaux arrêts et terminus seront à aménager dans le cadre de ce projet ainsi que le développement de la station de compression de GNV.		1 500 000 €														fin-2021	2022
Colmar Agglomération	3	3.3.B Etude globale de mobilité pour rendre plus performant et attirer les transports collectifs et les mobilités douces de l'agglomération	Consolidation du modèle multimodal numérique de trafic de l'agglomération de Colmar. Phase 1 : collecte de données sur les déplacements et la mobilité avec les nouvelles technologies numériques. Ces données pourront être utilisées de manière transversale sur d'autres compétences de Colmar Agglomération (par exemple, cf action 3.3.C.). Phase 2 : capitalisation du modèle numérique en développant les données pertinentes. Phase 3 : Bénéficiaire de simulations visant à améliorer l'attractivité des transports collectifs et des mobilités douces.		700 000 €														2022	2024
Colmar Centre-ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim	3	3.3.C Travailler la densité et la répartition des flux touristiques	Alléger la pression touristique du centre-ville et créer une meilleure répartition géographique des flux touristiques dans l'ensemble de l'agglomération en : - Poursuivant le travail sur la mise en place et le soutien aux nouvelles touristiques ; - Pour la ville de Colmar à Turckheim, développer la navette Cœur de ville pour la relier avec la gare, continuer le soutien financier à la navette des crêtes et créer de nouveaux arrêts au sein de Colmar Agglomération, développer les modes de transports doux ; - Prolonger au stationnement touristique en périphérie du centre-ville ; - Développer des itinéraires touristiques à l'échelle de la Région Grand-Est ; - Découvrir / créer de nouvelles offres de visites (nouveaux circuits de découverte / circuit des enseignants...)	En lien avec l'Office de Tourisme de Colmar et sa Région	Coût des transports à mettre en place : prévoir une enveloppe de 30 000 à 40 000 €/an (navettes de Noël, des crêtes...)													En continu	En continu	
Colmar Centre-Ville historique	3	3.4.A Application mobile réseau TRACE	Développer l'application de réseau de bus en proposant une application interactive intégrée au réseau de bus - une carte interactive du plan du réseau, du tracé des lignes de bus et une position des bus en temps réel	STUICE	25 000 €														2021	2022

Nom Secteur d'intervention ORT (le cas échéant)	Axe N°	Actions	Description succincte	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	FNADT	DETR	Autres	CDC	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Dép.	Région	Engagements financiers (obtenus et confirmés* à indiquer par un astérisque)		Calendrier	
																	Date lancement	Date livraison		
Colmar Agglomération	3	3.4.B Mise en place d'un nouveau système billettique sur le réseau de bus TRACE	Mise en place d'un nouveau système de billettique qui s'inscrit dans la démarche plus globale de Smart City et répond à plusieurs objectifs : - améliorer le parcours digital des usagers sur réseau de bus - améliorer l'efficacité du réseau de bus et le service client - faciliter le report modal vers le transport en commun	STUCC	400 000 €													2021	2023	
Colmar Centre-Ville historique	3	3.4.C Agir sur le digital et la communication pour faciliter le stationnement et renforcer l'attractivité du centre-ville	Paiement du stationnement via les applications Poybyphone, EasyPark ou Rowbird. Mettre en place une campagne de communication Streetmarketing concernant le stationnement. Équiper les systèmes d'information clients (sur des points névralgiques d'entrées de centre-ville) de panneaux d'information. Mettre en place des applications dédiées pour le suivi des places aux bornes par le biais d'un balonnement dynamique et d'une application.		Coût pour campagne de communication (10 000€) + coût application & balonnement dynamique 50 000 €													2022	2023	
Colmar - 2 cœurs de Ville rattachés à l'ensemble du territoire urbain	4	4.1.A Etude sur les îlots de chaleur et de fraîcheur Urbains	Cartographie des îlots de chaleur et de fraîcheur urbains avec analyse et descriptions des principales causes et effets (typologies urbaines, orientations, des espaces, plantations, présence de l'eau revêtements de sols, etc.) et leurs impacts sur le confort dans les espaces publics et privés. - Répartition pour les îlots de chaleur et de fraîcheur urbains (selon les zones, les cours d'activités, des axes principaux, de déplacements aux voies de dessertes résidentielles, etc.)		20 000 €	10000 ?								10 000 €				2022	2022	
Colmar Centre-Ville historique & Colmar Secteur Ouest	4	4.1.B Améliorer l'ambiance urbaine, par la mise en place de végétalisation et de lieux de convivialité	Élaborer un renforcement de la convivialité en centre-ville via : - Le décloisonnement de la végétalisation et des lieux de convivialité dans le centre-ville - L'implantation de mobilier urbain de confort ainsi que des espaces ludiques et de loisirs offrant une expérience client atypique (en lien également avec la place de la Citéradiale)		200 000 € peut varier en fonction du niveau de service proposé	Etude s/Green +								200 000 €				2021	2023	
Colmar Secteur Ouest	4	4.1.C Requalification complète du secteur Bel Air/Florimont	Dans le cadre et en accompagnement du programme de rénovation urbaine, le réaménagement d'axes majeurs tels que la rue de Riquewihr qui constitue en outre une entrée principale du centre ouest depuis le nord, la création de nouvelles voies, et de liaisons péonnes, création d'espaces publics importants, notamment le parvis du gymnase et du centre social, culturel		3 074 000 €	ANRU 368 897 €										sera sollicitée		2019	2024	
Colmar Secteur Ouest	4	4.1.D Etude de programmation urbaine des espaces publics Secteur Riquewihr-Sigolsheim	Le réaménagement des espaces publics du quartier Bel Air-Florimont et plus particulièrement du secteur compris entre le site de l'ancienne cité Bel Air et le square des vignes est un élément majeur du programme de renouvellement urbain. Une étude de programmation sur ces espaces permettra d'accompagner la Ville de Colmar dans la conception des projets opérationnels financés par l'ANRU. L'objectif principal de définir les usages et programmes des différents espaces, en lien avec les besoins des habitants et des usagers. La phase de concertation des études sera centrale.		15 000 €	ANRU 15%								3 000 €						
Colmar Secteur Ouest	4	4.1.E Etude de stratégie urbaine Secteur Lemite	Le secteur Lemite, inclus dans le centre-Quartier Ouest, présente de nombreux enjeux environnementaux (îlots de chaleur, désamplification...), et nécessite une stratégie d'aménagement urbaine et de réhabilitation. Bel Air/Rhin, le secteur d'activités (au-delà de la zone d'étude de stratégie urbaine dans le cadre du NHRU). Les projets actuels et les opportunités foncières qui en découlent amènent la Ville de Colmar à se positionner sur le devenir de ce secteur. Une étude de stratégie urbaine, regroupant à la fois une étude foncière et une stratégie de reconquête urbaine, permettra d'adapter le secteur Lemite dans la continuité du programme de renouvellement urbain.		30 000 €									4 000 €				2021	2022	
Horbourg-Wihr	4	4.1.F Réaménagement du centre urbain	Etudes de faisabilité en vue de créer un nouvel espace public répondant aux nouveaux enjeux environnementaux (îlots de chaleur, désamplification...), et de valorisation du patrimoine architectural - Place du 1er février	Région, Colmar Agglomération, collectivité européenne d'Alsace	Etude 15 000 € + 150 000€ Travaux et maîtrise d'œuvre (tranche n°1)													2022	2025	
Ingersheim	4	4.1.G Renaturation de rue de la Baiteuse	Mise à ciel ouvert et renaturation d'un cours d'eau, création d'un cheminement piéton cyclable		250 000 €									250 000 €				janvier 2022	oct 2024	
Ingersheim	4	4.1.H Renaturation de la rue du Quai	Renaturation des berges d'un cours d'eau, création d'un cheminement piéton cycle sécurisé		100 000 €									100 000 €				janvier 2022	septembre 2023	
Ingersheim	4	4.1.I Réaménagement de la place amexée à la Matité	Création du point de rencontre avec l'éducation des îlots de chaleur, création d'espaces végétalisés		250 000 €									250 000 €				juin 2022	septembre 2024	
Ingersheim	4	4.1.J Réaménagement de la cour de l'école maternelle de la Fecht	Réaménagement de la cour d'école avec suppression d'offet d'escalier et création de espaces végétalisés		100 000 €									100 000 €				mai 2022	oct 2024	
Ingersheim	4	4.1.K Création d'une salle de conseil municipal et de mariages	Travaux de création d'une salle de conseil et de mariage fixant pas dans la mairie et mise accessible de cette dernière		500 000 €									500 000 €				juin 2021	septembre 2024	
Colmar Centre-Ville historique	4	4.2.A Restauration extérieure de la Collégiale Saint Martin	Cet édifice, élément majeur de l'identité visuelle de la ville et de son centre historique sauvegardé, est un bâtiment du XVIIIème / XIXème siècles, classé au Monument Historique. Les dispositions prises dans le cadre de cette rénovation devront harmoniser avec les réglementations applicables à ce type d'édifice, notamment les dispositions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de l'Architecte des Bâtiments de France (SDAP Hour-Rhin).	En lien avec la DRAC et l'ABF (SDAP Hour-Rhin)	9 600 000 € TTC	40% demandé			DRAC									sept-22	2028	

Nom Secteur d'intervention ORT (le cas échéant)	Axe N°	Actions	Description succincte	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	FNADT	DETR	Autres	CDC	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Dép.	Région	Calendrier			
																	Date lancement	Date livraison		
Colmar Centre-Ville historique	4	4.2.B Rénovation de la chapelle Saint Pierre	Ce bâtiment du XVIIIème, propriété de la commune, est un Monument historique classé. Bien que géré indépendamment, le bâtiment s'intègre avec le Lycée Bartholdi. Ilu-même classé. En conséquence, l'ensemble de l'opération devra s'harmoniser avec les réglementations applicables à ce type d'édifice, notamment l'application des règles de contrôle scientifique et technique des services de la DRAC et de l'AFB (UDAP Haut-Rhin). L'édifice est donc de lui redonner sa splendeur d'antan et de permettre une utilisation tout ou long de l'année.	En lien avec la DRAC et l'AFB (SDAP Haut-Rhin)	4 020 000 €				DRAC						Demande à faire	Demande à faire	mars-21	déc-25		
Colmar Centre-Ville historique	4	4.2.C Etude de réhabilitation du Museum d'histoire naturelle et ethnographie	Le nouveau site des collections, très visitées, dans un bâtiment ancien peu adapté à ses fonctions et essart à présent des problèmes de sécurité des collections et des publics. Une étude permettra de dessiner des pistes de réhabilitation (accessibilité PMR, parcours muséographique, externalisation éventuelle de tout ou partie des réserves)		35 000 €													2022	2022	
Colmar Centre-Ville historique	4	4.2.D Mise en valeur nocturne du patrimoine	Mise en valeur nocturne du patrimoine par une utilisation accrue des installations de vidéo mapping déployées dans le cadre du Plan d'Animation Lumière, en lieu et place des installations classiques d'illuminations, contribuant à la suppression massive de l'éclairage inutile et à la réduction des dépenses d'énergie. Des installations protégées, pour la plupart au titre du règlement du site patrimonial remarquable		50 000 €														2021	2023
Colmar Centre-Ville historique	4	4.2.E Création d'un parcours nocturne interactif	Création d'un parcours nocturne interactif entre les sites équipés d'installations de vidéo mapping, permettant d'organiser des visites nocturnes originales et ainsi développer une nouvelle forme d'attractivité pour le cœur de ville.		120 000 €														2022	2023
Colmar Centre-Ville historique	4	4.2.F Etude sur les espaces publics du site Patrimonial Remarquable (SPR)	L'étude historique et patrimoniale des espaces publics du SPR viendra accompagner le projet de réaménagement du Centre-Ville en concertation avec M. le Maire. Elle permettra de définir les modalités de mise en œuvre de la connaissance des espaces à restaurer en parallèle à la réflexion générale des usages et de l'appropriation des espaces du Centre-Ville.		15 000 €			7500 € (DRAC)											2021	2022
Colmar Centre-Ville historique	4	4.2.G Ville d'art et d'histoire : étude préalable pour un centre d'interprétation du patrimoine	La Ville s'est engagée pour un renouvellement profond de l'approche de son patrimoine dans sa diversité, via le label en art et histoire. Cofine un inventaire exhaustif et un travail de médiation actualisé et ciblé, ce label peut s'inspirer d'un centre d'interprétation du patrimoine, qui offre au public les clés de compréhension de ces patrimoines matériels et immatériels dans un espace dédié, et notamment dans une optique d'appropriation par les habitants. L'étude préalable pourra esquisser la constitution de cet espace.		à définir															
Horboung-Wihr	4	4.2.H Travaux de réhabilitation/transformation de l'ancienne synagogue	Création d'un espace culturel et de loisirs dans le bâtiment de l'ancienne synagogue - Etudes + Travaux	Collectivité européenne d'Alsace, Colmar Agglomération	Etude et création espace culturel 300 000 € + 1 700 000€ Travaux de réhabilitation								75 000 €					septembre 2021	octobre 2022	
Ingersheim	4	4.2.I Rénovation de l'ancienne Mairie	Rénovation d'un édifice protégé du patrimoine		Non connu													janvier 2022	septembre 2025	
Turckheim	4	4.2.J Rénovation de deux bâtiments classés à l'inventaire des monuments historiques	Il s'agit du bâtiment du Corps de Garde qui abrite notamment l'office de tourisme et le poste de police, et du bâtiment de l'hôtel de ville																	
Colmar Centre-Ville historique	4	4.3.A Un nouveau Cœur de Ville, la place de la Cathédrale	Les dimensions du réaménagement de la place de la cathédrale sont multiples : patrimoniale, historique, commerciale, touristique... La valorisation de cet espace interroge également sur les déplacements mais aussi sur une nouvelle manière de vivre en Ville, de mieux vivre en Ville. La place est située au Centre du Site Patrimonial Remarquable, c'est de la Cathédrale, sa conception sera donc menée en concertation avec les services de l'Etat. L'opération de réaménagement sera en lien avec la préservation des perspectives sur la Cathédrale, sa mise en valeur, la présence du canal. L'appropriation de l'espace pédestre par les Colmariens et les visiteurs, l'embellissement, cadre de vie, la végétalisation sont autant d'enjeux auxquels l'aménagement devra répondre sur le site où à l'échelle du Centre-Ville.		7 000 000 €									Reste à charge		Plan Ville Moyennine		2021	2023	
Colmar Centre-Ville historique	4	4.3.B Extension de l'aire piétonne	Dans la poursuite de l'accompagnement du réaménagement de la Place de la Cathédrale, extension de l'aire piétonne, incluant à court et moyen terme le complexe immobilier existant au 10 rue de la République, le site historique de la Place Jean-Marie de la Place du Marché aux Fruits, et permettant une mise en valeur de l'espace public et du patrimoine remarquable limitrophe.		800 000 €														2023	2024
Turckheim	4	4.3.C Aménagement de la Place de la Mairie	L'objectif est double : recréer cette place aux côtés en supportant la stationnement des véhicules et en faire un espace de vie, mettre en valeur le patrimoine historique que constitue le centre-ville, et en premier lieu, le bâtiment de la Mairie qui date du 17ème siècle.		Non connu													octobre 2021	Décembre 2024	
Colmar Centre-Ville historique	5	5.1.A Requalification de la muséographie du musée Bartholdi	L'objectif de la ville est de travailler sur le parcours de ville du musée et l'agencement des salles ce qui entraîne un renouvellement global de la scénographie. Ce musée est basé dans la maison natale d'Auguste Bartholdi, il abrite sur trois niveaux l'espace consacré à cet artiste emblématique du XIXe siècle pour avoir créé la Statue de la Liberté et le Lion de Belfort. Le musée, inauguré le 18 novembre 1922, conserve une importante collection de sculptures, peintures, dessins, photographes d'ébauches et maquettes		700 000 €													septembre 2022	2024	

Nom Secteur d'intervention ORT (le cas échéant)		Axe	N°	Action	Début	Date	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Colmar Agglomération		1	1.1.A	Mettre en oeuvre l'observatoire de l'habitat et du foncier	2021	2022									
Colmar Agglomération		1	1.1.B	Poursuivre le partenariat avec l'ADIL pour approfondir la connaissance des six secteurs ORT	de manière continue										
Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim		1	1.1.C	Qualifier de manière pré-opérationnelle l'habitat privé des 4 nouveaux périmètres ORT	2021	2022									
Horbourg-Wihr et Turckheim		1	1.1.D	Après leur élaboration, suivre les contrats communaux de mixité sociale pour les communes de Horbourg-Wihr et Turckheim	de manière continue										
Colmar Agglomération		1	1.2.A	Transformer des logements privés en logements sociaux	2021	chaque année de 2021 à 2024									
Colmar Agglomération		1	1.2.B	Accroître le conventionnement du parc privé	2021	chaque année de 2021 à 2024									
Turckheim		1	1.2.C	Créer et développer de l'habitat en centre-ville	2022	2024									
Turckheim		1	1.2.D	Rénover des logements dans un bâtiment classé à l'inventaire des monuments historiques en centre-ville	janvier 2022	septembre 2025									
Colmar Secteur Ouest		1	1.2.E	Mise en oeuvre de la Convention Intercommunale d'Attribution des logements sociaux	déc 2017	déc 2023									
Colmar, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim		1	1.2.F	Organiser la cotation pour l'attribution des logements sociaux	2021	2022									
Colmar Centre-Ville historique et Turckheim		1	1.3.A	Enregistrement des meubles touristiques	2019-2020	chaque année									
Colmar Centre-Ville historique		1	1.3.B	Envisager des mesures encadrant la création de meubles de tourisme	2021-2022	2022									
Colmar Agglomération		1	1.4.A	Aides à la rénovation énergétique Oktave FAIRE MaPrimeRénov	2020	2021 à 2023									
Colmar Agglomération		1	1.4.B	Aider à la rénovation énergétique en appui du Programme d'Intérêt Général de la CEA	2020	2021 à 2023									
Colmar Centre-Ville historique		1	1.4.C	Aider à la restauration de maisons anciennes en secteur sauvegardé et ses proches abords	En continu	En continu									
Colmar Centre-Ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim		1	1.4.D	Aider à la rénovation des logements au sein des six périmètres ORT pour les propriétaires modestes et très modestes	2022	2023									
Colmar Centre-Ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim		1	1.4.E	Amplifier des partenariats avec les porteurs de projets ou des opérateurs pour faciliter la mise en oeuvre des opérations de rénovation de bâtiments dans les secteurs ORT	2022	2023									
Colmar Secteur Ouest		1	1.4.F	Opérations de rénovation de bâtiments dans les secteurs ORT	2021	2022									
Colmar Centre-Ville historique		2	2.4.A	Envisager les modes d'actions possibles pour assister les cinq copropriétés recensées en grande difficulté	2021	2022									
Colmar Centre-Ville historique		2	2.1.A	Rénovation de la Galerie du Rempart	2018	2023									
Colmar Secteur Ouest		2	2.1.B	Rénovation de la Galerie Europe	2018	2023									
Colmar Centre-Ville historique		2	2.1.C	Rénovation de la Galerie des Cléris											
Colmar Centre-Ville historique		2	2.1.D	Rénovation de la friche de l'ancien cinéma Le Collisée											
Colmar Centre-Ville historique		2	2.2.A	Agir sur l'immobilier commercial	2021										
Colmar Centre-Ville historique		2	2.2.B	Prospecter des porteurs de projets et des enseignes commerciales	En continu	En continu									
Colmar Centre-Ville historique		2	2.3.A	Déplacer les locaux de l'office de tourisme	2022	2025									
Colmar Centre-Ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim		2	2.3.B	Développer la marque « Colmar Capitale des Vins d'Alsace » et l'oenotourisme	2021	2024									
Colmar Centre-Ville historique & Colmar Secteur Ouest		2	2.3.C	Accompagner les projets touristiques	2021	2023									
Colmar Centre-Ville historique		2	2.3.D	Gérer les conflits d'usage de l'espace public	En continu	En continu									
Colmar Centre-Ville historique		2	2.4.A	Création d'un quartier d'activités sur la friche ferroviaire de la gare de marchandise	2018	2022 pour l'acquisition									
Wintzenheim		3	3.1.A	Aménagement de la route de Colmar et création de pistes cyclables	Avril 2022	Avril 2025									
Colmar Centre-Ville historique		3	3.1.B	Réaménagement du tronçon ouest de la rocade Verte - Tranche 2021	juin-21	nov-21									
Colmar Centre-Ville historique		3	3.1.C	Réaménagement du tronçon ouest de la rocade Verte - Tranche 2022	mois 2022	novembre 2022									
Colmar Centre-Ville historique		3	3.1.D	Réaménagement de la rue du Jura, de la rue Édouard Richard et du passage sous la voie ferrée	avril 2021	juillet 2021									
Colmar Secteur Ouest		3	3.1.E	Requalification de l'Avenue de Paris	2021	2023									
Colmar Secteur Ouest		3	3.1.F	Requalification de l'Avenue de Rome	2022	2023									
Colmar Centre-Ville historique		3	3.2.A	Déploiement de bornes de rechargement pour véhicules électriques	2022	2023									
Colmar Agglomération		3	3.2.B	Développement de la station de compression de GNV	2021	2022									
Colmar Centre-Ville historique		3	3.2.C	Déploiement de stationnement cycles sécurisé	2022	2023									
Colmar Agglomération		3	3.2.D	Station intermodale vélo bus	2022	2024									
Colmar Centre-Ville historique		3	3.2.E	Liaison cyclable Ouest-Est au niveau du pont de la Gare	2022	2023									
Colmar / Horbourg-Wihr		3	3.2.F	Création d'une passerelle modes actifs sur l'ill entre l'Est de Colmar et Colmar Nord et Centre	2022	2023									
Horbourg-Wihr		3	3.2.G	Création d'une passerelle modes actifs au pont des Américains	2021	2022									
Colmar Ouest Ingersheim		3	3.2.H	Création d'une passerelle modes actifs à Ingersheim	2022	2024									
Colmar Ouest Ingersheim Wintzenheim		3	3.2.I	Création d'une liaison cyclable entre la Cité Lazare de Schwendi et le giratoire Iglibell	2022	2024									
Ingersheim		3	3.2.J	Création d'une liaison cyclable entre Niedermorschwihr et Ingersheim	2022	2024									
Colmar Centre-Ville historique		3	3.2.K	Aménagement d'une liaison cyclable entre Sundhofen et la forêt du Neuland de Colmar	2021	2022									
Colmar Centre-Ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim		3	3.3.A	Refonte du réseau de transport en commun (aménagement de nouveaux arrêts)	fin-2021	2022									
Colmar Agglomération		3	3.3.B	Etude globale de mobilité pour rendre plus performant et attraitif les transports collectifs et les mobilités douces de l'agglomération	2022	2024									
Colmar Centre-Ville historique, Colmar Secteur Ouest, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim		3	3.3.C	Travailler la densité et la répartition des flux touristiques	En continu	En continu									
Colmar Centre-Ville historique		3	3.4.A	Application mobile TRACE	2021	2022									
Colmar Agglomération		3	3.4.B	Mise en place d'un système billettique sur le réseau de bus TRACE	2021	2023									
Colmar Centre-Ville historique		3	3.4.C	Agir sur le digital et la communication pour faciliter le stationnement et renforcer l'attractivité du centre-ville	2022	2023									
Colmar - 2 cœurs de Ville rattachés à l'ensemble du territoire urbain		4	4.1.A	Etude sur les flots de chaleur et de fraicheur Urbains	2022	2022									
Colmar Centre-Ville historique & Colmar Secteur Ouest		4	4.1.B	Améliorer l'ambiance urbaine, par la mise en place de végétalisation et de lieux de convivialité	2021	2023									
Colmar Secteur Ouest		4	4.1.C	Requalification complète du secteur Bel Air/Florimont	2019	2024									

Nom Secteur d'intervention ORT (le cas échéant)		Axe	N°	Action	Date	Date	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Colmar Secteur Ouest		4	4.1.D	Etude de programmation urbaine des espaces publics Secteur Riquewihr-Sigolsheim											
Colmar Secteur Ouest		4	4.1.E	Etude de stratégie urbaine Secteur Lemire											
Horbourg-Wihr		4	4.1.F	Réaménagement du centre urbain	2021										
Ingersheim		4	4.1.G	Renaturation de rue de la Baiteuse	janvier 2022										
Ingersheim		4	4.1.H	Renaturation de la rue du Quai	janvier 2022										
Ingersheim		4	4.1.I	Réaménagement de la place annexe à la Mairie	juin 2022										
Ingersheim		4	4.1.J	Réaménagement de la cour de l'école maternelle de la Fecht	mai 2022										
Ingersheim		4	4.1.K	Création d'une salle de conseil municipal et de mariages	juin 2021										
Colmar Centre-Ville historique		4	4.2.A	Restauration extérieure de la collégiale Saint Martin	sept-22										
Colmar Centre-Ville historique		4	4.2.B	Rénovation de la chapelle Saint Pierre	mars-21										
Colmar Centre-Ville historique		4	4.2.C	Etude de réhabilitation du Muséum d'histoire naturelle et ethnographique	2022										
Colmar Centre-Ville historique		4	4.2.D	Mise en valeur nocturne du patrimoine	2021										
Colmar Centre-Ville historique		4	4.2.E	Création d'un parcours nocturne interactif	2022										
Colmar Centre-Ville historique		4	4.2.F	Etude sur les espaces publics du Site Patrimonial Remarquable (SPR)	2021										
Colmar Centre-Ville historique		4	4.2.G	Ville d'art et d'histoire : étude préalable pour un centre d'interprétation du patrimoine											
Horbourg-Wihr		4	4.2.H	Travaux de réhabilitation/transformation de l'ancienne synagogue	2023										
Ingersheim		4	4.2.I	Rénovation de l'ancienne Mairie	septembre 2021										
Turckheim		4	4.2.J	Rénovation de deux bâtiments classés à l'inventaire des monuments historiques	janvier 2022										
Colmar Centre-Ville historique		4	4.3.A	Un nouveau Cœur de Ville, la place de la Cathédrale	2021										
Colmar Centre-Ville historique		4	4.3.B	Extension de l'aire piétonne	2023										
Turckheim		4	4.3.C	Aménagement de la Place de la Mairie	octobre 2021										
Colmar Centre-Ville historique		5	5.1.A	Requalification de la muséographie du musée Bartholdi	2022										
Colmar Centre-Ville historique		5	5.1.B	Etude d'évolution des usages pour une future cité des arts	2021										
Colmar Secteur Ouest		5	5.1.C	Construction d'un équipement sportif dans le quartier Bel air	juin 2022										
Colmar Secteur Ouest		5	5.1.D	Création d'une micro-foire au centre Europe	2022										
Colmar Secteur Ouest		5	5.1.E	Rénovation et extension du centre socioculturel "Le Paciflic"	janvier 2021										
Colmar Secteur Ouest		5	5.1.F	Rénovation et extension du centre socioculturel "Le Florimont"	janvier 2021										
Turckheim		5	5.1.G	Rénovation énergétique et extension du Foyer Saint André pour créer la Maison des Associations	février 2020										
Wintzenheim		5	5.1.H	Aménagement d'une salle en mairie pour en faire une bibliothèque de proximité	2021										
Turckheim		5	5.2.A	Développement l'accueil périscolaire en Cœur de Ville	février 2020										
Wintzenheim		5	5.2.B	Construction d'un accueil périscolaire, d'une cantine scolaire et de locaux administratifs	avril 2022										
Colmar Centre-Ville historique		5	5.3.A	Accès facilité aux services publics via le digital	2021										
Colmar Centre-Ville historique		5	5.4.A	Développer une culture numérique dans les services	2020										
Colmar Centre-Ville historique		5	5.4.B	Développement d'une ville connectée	2021										

Axe	Action	Porteur du projet	Subventions publiques	Co-investissement CDC	Besoin de financement restant	
2.1.	Rénovation Galerie du Rempart	AFU Association Foncière Urbaine des Ilots F et C1 représentée par Triplex	Ville de Colmar 20% FISAC			
2.1.	Rénovation Galerie Europe	Syndic des copropriétaires représenté par Foncia Alsace	Ville de Colmar 20% FISAC			
2.1.	Rénovation Galerie des Clefs	Permis de construire déposé par un privé				
2.1.	Rénovation de la friche de l'ancien cinéma Le Colisée	Permis de construire déposé par un privé				
2.4	Création d'une place de marché numérique locale	Les « Vitrines de Colmar », Fédération des Commerçants, Artisans et Services de Colmar	Ville de Colmar Colmar Ag BdT			Terminée
2.4	Création en ligne d'une bourse aux locaux vacants "Trouver mon immo pro"	CCI Gand-Est				Terminée